



RAPPORT ANNUEL 2009



# Groupe BCGE

<b>CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS DU GROUPE BCGE</b>	<b>2009</b>	2008	2007	2006	2005
<b>Bilan</b> (en CHF millions)					
Total du bilan	14'115	13'690	12'498	12'571	12'783
Avances à la clientèle	11'258	10'017	10'305	10'362	10'996
Dépôts de la clientèle et emprunts	12'404	12'072	11'207	11'175	11'569
Fonds propres	957	912	888	814	705
<b>Résultats</b> (en CHF millions)					
Résultat des opérations d'intérêts	188	213	201	192	183
Commissions	99	93	98	95	88
Résultat du négoce	18	17	17	17	14
Autres résultats ordinaires	28	-4	6	19	10
Total des produits d'exploitation	333	319	322	323	295
Charges d'exploitation	218	218	210	205	195
Bénéfice brut	115	101	112	118	101
Amortissements, correctifs de valeurs, provisions et pertes et résultats extraordinaires	44	33	35	57	55
<b>Résultat intermédiaire</b> (en CHF millions)	85	62	101	106	58
<b>Bénéfice net</b> (en CHF millions)	72	68	77	61	46
<b>Actifs gérés et administrés</b> (en CHF milliards)	18.0	16.7	14.1	13.2	12.5
<b>Effectif total</b>					
• en unités de travail à plein temps	777.8	788.6	783.6	775.5	762.7
• en personnes	838	845	848	843	832
<b>Ratios</b> (en %)					
Fonds propres/Total du bilan	6.8	6.7	7.1	6.5	5.5
Bénéfice brut sur fonds propres	12.0	11.1	12.6	14.5	14.3
Bénéfice net sur fonds propres (ROE)	7.5	7.5	8.7	7.5	6.5
Charges/Produits	65.4	68.3	65.2	63.5	65.9
<b>Données par action au porteur</b> (en CHF)					
Fonds propres	266	253	247	226	196
Résultat brut	32	28	31	33	28
Résultat net	20	19	21	17	13
Dividendes	6.5 *	6	6	5	3
<b>Données boursières (maison mère)</b>					
Cours extrêmes des actions au porteur (en CHF)					
• plus haut	250	282	297	245	197
• plus bas	172	210	240	190	182
• clôture	229	220	282	240	190
Capitalisation boursière (en CHF millions au 31 décembre)	824	792	1'015	864	684
Nombre d'actions en milliers	5'721	5'721	5'721	5'721	5'721
Fonds propres comptables/nombre d'actions	273	260	253	231	200
* Proposition soumise à l'assemblée générale du 4 mai 2010.					

## Rating Standard & Poor's

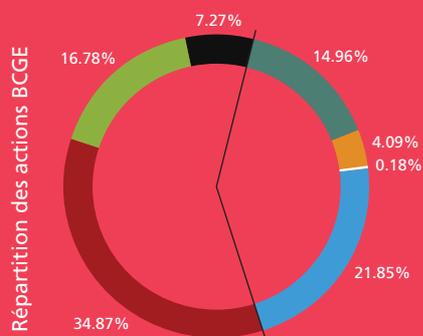
Banque Cantonale de Genève : A/A-1/Stable  
(dernière notation le 22 décembre 2009)

## Référence pour la cotation BCGE (symbole)

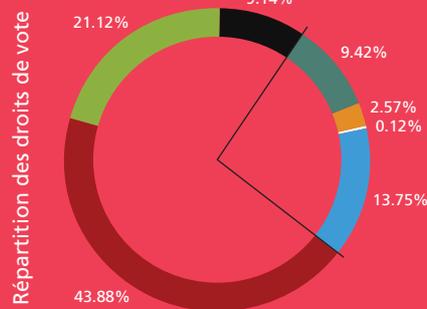
Cotation en bourse	Bourse suisse, SIX Swiss Exchange
Reuters	BCGE.S
Bloomberg	BCGE SW
Telekurs	BCGE
Numéro de valeur	164268
Numéro ISIN	CH 0001642682

## Structure du capital BCGE de CHF 360 millions

	Nombre d'actions
Actions nominatives "A" de CHF 50 nominal	2'651'032
Actions nominatives "B" de CHF 50 nominal	1'590'620
Actions au porteur de CHF 100	1'479'179



**Nominatives**  
■ Etat de Genève  
■ Ville de Genève  
■ Communes genevoises  
**Au porteur**  
■ Etat de Genève  
■ Ville de Genève  
■ Communes genevoises  
■ Actionnaires privés



**Nominatives**  
■ Etat de Genève  
■ Ville de Genève  
■ Communes genevoises  
**Au porteur**  
■ Etat de Genève  
■ Ville de Genève  
■ Communes genevoises  
■ Actionnaires privés

## Renseignements

E-mail : [actionnaires@bcge.ch](mailto:actionnaires@bcge.ch)

Groupe Banque Cantonale de Genève  
Communication et relations investisseurs  
Misha Nagelmackers-Voinov

Téléphone : +41 (0)58 211 21 00

Téléfax : +41 (0)22 809 22 11

Adresse postale  
Case postale 2251  
CH - 1211 Genève 2

**BCGE : des solutions bancaires made in Geneva**

BANQUE UNIVERSELLE DEPUIS 1816, LA BCGE PROPOSE AUX PARTICULIERS, AUX ENTREPRISES ET AUX INSTITUTIONS DE GENÈVE ET DE LA RÉGION DES PRESTATIONS BANCAIRES DE GRANDE QUALITÉ. LA BCGE DÉVELOPPE LES MÉTIERS SUIVANTS: LES SERVICES BANCAIRES QUOTIDIENS, LE PRIVATE BANKING, L'ASSET MANAGEMENT, LA PRÉVOYANCE, LES FINANCEMENTS HYPOTHÉCAIRES ET LES CRÉDITS AUX ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS PUBLIQUES. ELLE EXPLOITE UNE SALLE DES MARCHÉS ET OFFRE DES SERVICES D'INGÉNIERIE FINANCIÈRE, DE CORPORATE FINANCE ET DE GLOBAL COMMODITY FINANCE. LE GROUPE BCGE COMPREND 23 AGENCES À GENÈVE ET EXERCE CERTAINS DE SES MÉTIERS À LAUSANNE, LUGANO, ZÜRICH, LYON, ANNECY, PARIS ET HONG KONG. IL OCCUPE 838 PERSONNES (778 ÉQUIVALENTS PLEIN TEMPS). LA BCGE EST COTÉE À LA BOURSE SUISSE, SIX SWISS EXCHANGE.

<b>Chiffres clés</b>	<b>Rabat 2° de couverture</b>
<b>Message du président du conseil d'administration</b>	<b>2</b>
<b>Message du président de la direction générale</b>	<b>4</b>
<b>Mission et stratégie</b>	<b>8</b>
<b>Six entreprises internes complémentaires</b>	<b>14</b>
<b>Organigramme général</b>	<b>16</b>
<b>Votre banque à votre service près de chez vous</b>	<b>18</b>
<b>Reflets conjoncturels</b>	<b>22</b>
<b>Marche des affaires en 2009</b>	<b>28</b>
<b>Les faits marquants de 2009</b>	
Solidité	34
Particuliers	35
Private banking et asset management	37
Entreprises	40
Institutions financières et collectivités publiques	43
Modernisation	44
<b>Un contrôle des risques solidement intégré à la stratégie de la banque</b>	<b>48</b>
<b>Talents et compétences</b>	<b>58</b>
<b>Gestion de la banque dans le respect des principes du développement durable</b>	<b>64</b>
<b>Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise</b>	<b>67</b>
<b>Comptes consolidés 2009 et annexes groupe BCGE</b>	<b>83</b>
<b>Comptes annuels 2009 et annexes maison mère</b>	<b>111</b>
<b>Adresses</b>	<b>Rabat 3° de couverture</b>

# Message du président du conseil d'administration

## Regard rétrospectif sur huit ans de présidence de la BCGE

Après neuf ans au sein de ce conseil de la banque, dont huit à sa présidence, je dois, selon les statuts de l'établissement, me retirer. C'est l'occasion de dresser un bilan de ces années riches en défis relevés.



Lorsque j'ai été élu à la présidence du conseil, j'avais souhaité que le nombre d'actionnaires privés augmente et atteigne le chiffre symbolique des 10'000, afin de donner à la banque une base actionnariale plus large et plus diversifiée. Cette progression a été permanente, le nombre de clients-actionnaires, soit ceux qui ont leurs titres déposés à la banque, a augmenté au rythme de trois par jour ouvrable, ceci pendant huit ans. En juin 2002, les clients-actionnaires étaient moins de 3'700, leur nombre approche maintenant les 10'000. Cette progression a été constante, même quand la crise battait son plein, preuve que le travail sérieux à long terme est reconnu par les investisseurs.

Cet élan est plus particulièrement perceptible lors des assemblées générales, qui se tiennent depuis trois ans au Bâtiment des Forces Motrices. Les échanges avec les actionnaires y sont fructueux et je les invite tous chaleureusement à venir s'informer et à participer à la gouvernance de leur banque.

### **Un rendement du capital de qualité**

Je me suis également pleinement engagé avec le CEO à ce que la banque atteigne un rendement de son capital, le fameux *return on equity (ROE)*, conforme à celui du marché. Avec un niveau de 7.5 %, l'objectif est atteint, en particulier en comparaison avec les autres banques cantonales, parmi lesquelles la BCGE tient parfaitement son rang. Une progression est programmée dans le plan stratégique actuellement en force et je suis convaincu que mon successeur saura fédérer le conseil d'administration autour de cet objectif, afin qu'il donne mandat à la direction générale pour aller dans cette direction. Il conviendra d'avoir le courage de prendre les bons risques, d'accepter de poursuivre les investissements et de prendre le pari de l'innovation, tout en reconnaissant le besoin vital d'internationaliser la banque pour lui permettre de poursuivre sa croissance.

### **Progression régulière du bénéfice**

Pendant ces huit dernières années, la BCGE a renoué avec les bénéfices. Alors que la banque affichait une perte de CHF 28 millions en 2002, elle présente un bénéfice net consolidé de CHF 72 millions en 2009. Grâce à cette base de plus en plus solide, la banque a pu reprendre le versement d'un dividende, versement qui me tient à cœur. Il est légitime que ceux qui ont choisi de faire confiance à la banque en achetant des actions obtiennent une contrepartie à leur effort. Plus concrètement, la banque a repris le versement d'un dividende en 2004. Avec 1 %, nous avons démarré sur une base prudente, un autre leitmotiv de la gouvernance de cette banque. Au cours du temps, ils ont progressé pour atteindre 6 %, dès l'exercice 2007. Sur la base des résultats 2009, le conseil propose à l'assemblée générale de verser 6.5 %.

Les fonds propres de la BCGE se sont également constamment renforcés. Ils s'élevaient à CHF 624 millions en fin d'année 2002 pour approcher le milliard en 2009, soit une progression de plus de 70 %.

### Reconnaissance du marché

Ces excellents résultats ont été reconnus par le marché de manière très visible, une première fois par l'augmentation du nombre d'actionnaires dont je viens de parler et une seconde fois par le cours de l'action.

Le titre au porteur s'échangeait à CHF 140 en juin 2002 et, au 31 décembre 2009, il atteignait CHF 229; là encore, la progression est massive, avec un gain qui dépasse 60%. Mais ce n'est pas tout, il n'y a pas que le marché qui ait reconnu les considérables progrès de la banque, l'agence de notation Standard & Poor's, qui décortique avec une grande attention les comptes de l'établissement, a établi un premier *rating* en 2004. De A-, cette note a été relevée en A, le 12 décembre 2008, une belle récompense pour l'Escalade.

### Réforme de la gouvernance

La banque a totalement réformé ses structures de gouvernance en 2005. Nous avons supprimé le comité de banque, précisé les compétences des administrateurs, concentré le conseil d'administration, qui est passé de 15 à 11 membres, et accru son efficacité.

La BCGE a également rédigé sa charte d'éthique. Elle a été soumise à l'approbation de l'assemblée générale du 20 mai 2003, avant d'être ratifiée par le Grand Conseil.

### Une série de grands projets de modernisation

Le conseil a accompagné les grands projets de modernisation, à savoir: la migration informatique de la banque en 2008, la rénovation volontariste du réseau d'agences dès 2007, la consolidation d'une activité de banque de détail rentable, la reprise de parts de marché dans le domaine hypothécaire, une gestion optimale de nos activités de financement du négoce international – une activité qui emploie 6'000 personnes à Genève – l'intégration de nos filiales Anker Bank au sein des activités BCGE Private Banking ainsi que de Synchrony Asset Management dans la maison mère sous BCGE Asset Management et, finalement, le redéploiement de nos activités de private banking grâce à une philosophie de placement professionnelle, objective, transparente, performante et liquide.

La BCGE a en effet toujours su se tenir à l'écart des produits financiers destructeurs de valeurs comme les *subprimes* ou les fonds Madoff, pour ne citer que les plus emblématiques d'entre eux.

### Un mécanisme innovateur

En 2004, la BCGE a signé un accord tripartite avec l'Etat et la Fondation de valorisation des actifs de la Banque Cantonale de Genève sur les remboursements des frais de fonctionnement de cette dernière. Le mécanisme retenu est de premier ordre pour la banque et les actionnaires, y compris l'Etat. Cette formule a véritablement constitué un grand succès car, après avoir été juridiquement liquidée en 2008, la fondation a terminé son existence au 31 décembre 2009, ne laissant qu'un reliquat d'actifs et de créances au canton. Pour la BCGE, c'est la dernière étape d'un processus qui a vu le remplacement de crédits placés sous perfusion en des affaires saines.

Arrivé au terme de mon dernier mandat, je prends donc congé et j'en profite pour remercier tous ceux avec qui j'ai eu l'occasion de collaborer. Le conseil d'administration se joint à moi pour féliciter la direction générale de la conduite judicieuse de ses tâches. Il exprime sa reconnaissance à l'ensemble des cadres et des collaborateurs, dont il se plaît à souligner les compétences et l'efficacité. Sans cette excellente relation, tous les projets de notre banque n'auraient pas pu être menés à bien.



**Michel Mattacchini**  
Président du conseil d'administration

Plus fondamental que les résultats annuels excellents, il y a l'accomplissement métronomique d'un plan stratégique visant le long terme

Le résultat économique de la banque s'est amélioré substantiellement en 2009. Non seulement l'entreprise résiste aux maléices de la crise bancaire et financière, mais elle renforce simultanément de manière significative son rôle et son poids sur le marché bancaire genevois et suisse. Les revenus, le *cash flow* et la rentabilité progressent parallèlement, les fondements de la croissance future se matérialisent avec de nouveaux clients (+13'000), de nouveaux crédits (+12 %) et des fonds déposés en forte hausse (+10 %). Mais la banque fait mieux encore en réalisant, en 2009, des progrès marquants sur les composantes prioritaires de sa stratégie. Ces axes de marche peuvent se résumer en quelques mots: compétences, coopération, délégation, proximité et compétitivité. Nous allons voir ci-dessous pourquoi la maîtrise de ces dimensions est vitale.



## **Elever les COMPÉTENCES de conseil aux particuliers et aux entreprises**

Le jeu de la concurrence, ce duel éternel pour emporter et garder l'adhésion et la confiance de nos clients, se dispute *in fine* sur la capacité de délivrer un conseil à la fois technique, pertinent et honnête.

La banque investit considérablement dans cette priorité d'affermissement des compétences de ses conseillers. La compétence est d'abord technique et scientifique dans un métier complexe et évolutif. Elle est aussi humaine, donc liée à l'intuition comme à la sagesse. Elle est aussi déontologique, au sens où elle place l'intérêt des clients à l'avant du dispositif. Les plans de formation théorique et pratique de nos conseillers s'efforcent d'intégrer ces trois dimensions. La qualification des performances individuelles se fonde sur un examen de ces trois aptitudes.

L'étude indépendante de satisfaction de la clientèle de 2009 confirme l'élévation continue de la qualité du conseil BCGE. Enfin, c'est dans le même but que la banque est l'un des formateurs les plus importants de la place genevoise auprès des apprentis, stagiaires et jeunes professionnels.

## **Capitaliser sur la COOPÉRATION avec d'autres banques pour accroître la puissance de l'offre et partager les coûts**

La production bancaire est de plus en plus chère pour de nombreuses raisons qui vont de la bureaucratie, qu'imposent les mercuriales des régulateurs, à une offre informatique fragmentée, non standardisée et trop coûteuse, en passant par le poids des conditions-cadre, charges fiscales, coûts de l'énergie et des services, de moins en moins favorables aux opérations réalisées en Suisse.

Chercher des partenariats avec d'autres acteurs du secteur est une solution privilégiée par la BCGE, qui voit aussi là un moyen d'affirmer son indépendance opérationnelle. Il peut s'agir des coopérations traditionnelles avec les institutions intercantionales (Swisscanto, Centrale de lettres de gage, par exemple) ou de coopérations novatrices à caractère bilatéral. Confier l'administration de nos fonds de placement à Gérifonds<sup>1</sup> Prilly VD (groupe BCV), notre trafic des paiements à Sourcag<sup>2</sup> Münchenstein BL (Banques Cantoniales de Bâle-Ville et Bâle-Campagne) et notre activité de conseil global en finances publiques à Swiss Public Finance Solutions<sup>3</sup>, Genève (BCGE, Crédit Foncier de France, Caisse d'Épargne) accroît l'efficacité de ces trois activités et en réduit considérablement les coûts, comme le montre l'évolution satisfaisante des charges de la banque. L'exercice 2009 a aussi vu se préparer un accord de recommandation mutuelle entre BCGE et Caisse d'Épargne Rhône-Alpes<sup>4</sup> en vue d'une présence plus forte dans le segment des frontaliers et des Suisses vivant en France. Le potentiel de nouvelles coopérations est systématiquement analysé et plusieurs projets sont à l'étude.

<sup>1</sup> Dès 2002.

<sup>2</sup> Dès 2009.

<sup>3</sup> Dès 2008.

<sup>4</sup> Dès 2010.

### **N'exercer que les activités dans lesquelles la BCGE excelle – et DÉLÉGUER les autres**

Le coût croissant des opérations bancaires évoqué ci-dessus oblige à choisir, sur la chaîne de valeur ajoutée des traitements, entre ceux qui sont exercés plus efficacement par la banque et ceux qui peuvent être mis en commun avec des ensembles souvent plus grands.

Qu'il s'agisse d'informatique ou d'opérations de production, la BCGE est très avancée dans sa stratégie d'*outsourcing*. Son informatique a atteint un degré très élevé de sous-traitance, les opérations elles aussi sont exécutées par de nombreux fournisseurs externes.

La gestion déléguée exige bien sûr une sélection rigoureuse des fournisseurs et une gestion exigeante des contrats. Mais elle permet aussi de s'appuyer sur de la compétence et de l'expérience acquise. C'est ainsi que la BCGE lance, au début 2010, sa plateforme de *e-brokerage* BCGE1816 (courtage de titres en ligne) en se basant sur une solution évoluée déjà en fonction auprès d'une communauté d'autres utilisateurs. C'est là une illustration tangible des avantages liés à la fédération des applications lorsqu'on se souvient des sommes considérables englouties, voire des échecs d'autres entreprises dans ces domaines.

### **Etre à disposition de nos clients privés et institutionnels oblige à redéfinir le concept de PROXIMITÉ**

La clientèle genevoise est l'une des plus exigeantes au monde. Vitesse d'exécution, capacité de réponse rapide lors de décisions, multilinguisme (agences, banquique, netbanking) sont les nouvelles réalités auxquelles il faut adapter le réseau de nos agences et notre infrastructure front.

La migration informatique a permis de se munir d'une plateforme technologique très performante. La qualité de la production s'est grandement améliorée. Mais aussi, celle-ci permet de conseiller les clients d'une manière très complète dans les lieux les plus proches. A un réseau de 23 agences, dont 11 totalement rénovées (Bellevue, Bernex, Carouge-Marché, Champel, Grand-Lancy, Grand-Saconnex, Ile, Onex, Plan-les-Ouates, Servette-Wendt et Vézenaz) et une agence nouvelle (Praille-Acacias), s'ajoute une banquique très moderne.

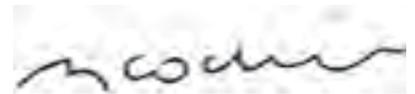
Cette "intelligence distribuée" permet d'opérer au plus près des clients avec un conseil dense et ciblé. C'est aussi un avantage de confort et de sécurité pour notre clientèle croissante du troisième âge. La proximité c'est aussi la langue, le site BCGE Netbanking est opérable en anglais et la banque édite ses avis de comptes en français, allemand, italien et anglais.

### **Renforcer la COMPÉTITIVITÉ en domptant la dimension internationale du marché genevois**

Genève est une ville exceptionnellement internationale. 39 % des Genevois, et donc de nos clients privés, sont des personnes de nationalité ou d'origine étrangère. Les entreprises sont elles aussi souvent basées à l'étranger. 53'000 frontaliers et entre 5'000 et 10'000 employés des organisations internationales vivant en France, viennent à Genève chaque jour. 20'000 Suisses vivent en France.

En plus, les Suisses et les entreprises suisses sont très orientés vers l'international. La banque ne disposant pas comme ses consœurs de sanctuaires cantonaux confortables se doit donc de domestiquer les défis de ce cosmopolitisme en accompagnant ses clients. La banque travaille sur quatre axes. Genève, depuis 194 ans, avec un réseau très dense, son centre de gravité. La Suisse, depuis 13 ans, avec une activité de niche sur les autres centres financiers, Zurich, Lausanne et Lugano. La France, avec une installation de 15 ans en Rhône-Alpes qui vient de s'élargir à Paris. Enfin, deux petits relais de représentation en constitution en Asie et au Moyen-Orient.

Dans ses activités de services aux entreprises, la BCGE collabore avec des sociétés de toute taille, jusqu'aux multinationales qui opèrent sur tous les marchés mondiaux. L'adaptation de la banque aux exigences impératives de sa clientèle locale l'entraîne à enrôler des compétences et des talents de haut niveau, rompus aux affaires sophistiquées et capables d'évoluer dans des contextes linguistiques et culturels variés. Ce défi est aussi générateur d'un bel esprit d'entreprise et d'un enthousiasme innovateur au sein de l'encadrement et des collaborateurs. Nos clients genevois se mondialisent et nous demandent de suivre le rythme. Une réponse proactive est le meilleur garant de l'avenir de notre établissement.



**Blaise Goetschin**

Président de la direction générale



Marcel Meier est le patron de la BISA, Boulangerie Industrielle, une cliente de la BCGE depuis 1991.



Services bancaires quotidiens

**ESSENTIELLE**

À LA MANIÈRE DE L'ARTISAN BOULANGER QUI TRANSFORME CHAQUE JOUR LES CÉRÉALES EN  
TOUTES SORTES DE PAINS SAVOUREUX, LES QUELQUES 300 CONSEILLERS À LA CLIENTÈLE DE LA  
BCGE ACHÈVENT QUOTIDIENNEMENT DES SOLUTIONS FINANCIÈRES DE HAUTE QUALITÉ ET DE  
GRANDE TRADITION DANS 23 CENTRES D'ACCUEIL ET DE CONSEIL.

# Mission et stratégie

Une banque universelle : innovante, compétitive  
et made in Geneva

La BCGE est avant tout leader sur le marché genevois. Elle fournit des services bancaires sur une gamme très large à une clientèle de particuliers, d'entreprises et d'institutionnels. La maison mère du groupe Banque Cantonale de Genève a son siège à Genève, des succursales à Lausanne, Lugano et Zurich et un bureau de représentation à Hong Kong. La filiale Banque Cantonale de Genève (France) est présente à Lyon, Annecy et Paris. Le groupe comprend également Capital Transmission, filiale spécialisée dans le financement en fonds propres des PME, et Swiss Public Finance Solutions (SPFS), *joint venture* avec le groupe Crédit Foncier de France et la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, active dans le conseil et l'intermédiation de financement des collectivités publiques sur le marché suisse. Au 31 décembre 2009, le groupe employait 838 personnes (soit près de 778 postes à plein temps) et affichait un total du bilan de CHF 14.1 milliards.

## PORTRAIT DU GROUPE BCGE

### BCGE

**1816** Aujourd'hui, banque universelle régionale, la Banque Cantonale de Genève (BCGE) met au service de la collectivité le réseau bancaire le plus dense du canton avec 23 agences, trois espaces 24h/24 hors agences et 121 automates bancaires. La BCGE constitue le pilier central de l'offre bancaire régionale pour les particuliers ainsi que les entreprises, tout spécialement le tissu des PME et du secteur de l'immobilier et de la construction genevois. La BCGE offre également des services de private banking, ainsi que de la gestion d'actifs financiers pour les clients institutionnels. Elle exerce une fonction vitale de soutien et de dynamisation de l'économie régionale. La BCGE est cotée à la bourse suisse SIX Swiss Exchange (code : BCGE). Elle emploie 803 collaborateurs.

### Banque Cantonale de Genève (France) SA

**1994** Avec son siège à Lyon, deux succursales à Annecy et Paris, la Banque Cantonale de Genève (France) est une filiale à 100 % de la BCGE. Elle propose des activités de financement d'entreprises et d'immobilier à une clientèle d'entreprises et d'indépendants ainsi que de la gestion de patrimoines à une clientèle de particuliers. La BCGE France constitue un développement efficient de l'axe économique qui se construit avec dynamisme entre Lyon et Genève et un prolongement logique avec l'ouverture d'une succursale à Paris, début janvier 2010. En matière de refinancement, la filiale française bénéficie du soutien de sa maison mère. La Banque Cantonale de Genève (France) emploie 35 personnes.

### SWISS PUBLIC FINANCE SOLUTIONS

**2007** Bénéficiant d'une capacité de levée de financements publics importants et de l'expérience de spécialistes suisses et français du financement des collectivités publiques, Swiss Public Finance Solutions (SPFS) propose des modèles de financement aux collectivités publiques genevoises et suisses ainsi qu'aux corporations de droit public. Elle développe également des solutions de refinancement à long terme aux autres banques cantonales et régionales. SPFS a son siège à Genève et est détenue à 50 % par la BCGE, à 40 % par le Crédit Foncier de France et à 10 % par la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes. SPFS établit le contact, définit les besoins et conçoit le concept d'intervention. Le financement à proprement parler est exécuté par les banques actionnaires.

## CAPITAL TRANSMISSION SA

**2008** Capital Transmission, à Genève, finance et investit dans des opérations de transmission et d'expansion d'entreprises de la région. Elle dispose d'une capacité de prise de risques de CHF 50 millions. Elle est ainsi en mesure de financer l'expansion d'entreprises à long terme ou de soutenir leur consolidation et leur transmission par des prises de participations minoritaires ou de la *mezzanine finance*. Capital Transmission n'intervient pas dans la conduite des entités financées. Elle privilégie les entreprises disposant d'un potentiel de contribution à l'économie régionale et susceptibles de créer des places de travail. La société s'intègre dans les prestations des services de *corporate finance* de la BCGE.

# Mission et stratégie

Une gamme complète de services bancaires et financiers

La BCGE, seule banque universelle suisse dont le centre de décision est à Genève, offre une gamme très complète de services bancaires adaptés aux besoins des divers segments de marché de l'économie régionale. Le portefeuille d'activités est destiné aussi bien aux particuliers résidant ou travaillant à Genève, qu'aux entreprises ou institutions publiques et privées.



Le siège de Genève.



BCGE Private Banking, Lausanne.



BCGE Private Banking, Lugano.



BCGE Private Banking, Zurich.

## SERVICES AUX PARTICULIERS

### Services bancaires quotidiens

#### Le réseau bancaire le plus dense du canton

La BCGE met à disposition un réseau d'agences répondant aux besoins de la population du canton. Elle met à disposition les compétences de 246 conseillers et collaborateurs, répartis dans ses 23 agences, trois espaces 24h/24 hors agences ainsi que les services de 121 automates bancaires. Soucieuse de servir tous ses clients, la BCGE aide ceux qui peuvent parfois rencontrer des difficultés lors de l'utilisation de ces automates en prévoyant la présence de conseillers d'accueil dans la plupart de ses agences. Un de leurs rôles est l'accompagnement des clients lors de l'utilisation de ces appareils.

#### Une offre riche de banque à distance

La banque met également à disposition ses compétences technologiques à travers la banque à distance par internet, sous la marque BCGE Netbanking ([www.bcge.ch](http://www.bcge.ch)), téléphone portable (messages SMS) ou par téléphone (serveur vocal BCGE Openline 0848 80 00 80). Les conseillers en ligne proposent des solutions au 022 809 22 24. Début 2010, la banque en ligne BCGE Netbanking s'est enrichie d'une fonctionnalité de bourse en ligne BCGE 1816.

#### Tous les services bancaires courants

La banque offre des services bancaires tels que comptes courants, comptes salaires, dépôts et retraits, opérations de change, coffres-forts ou cartes de crédit. Elle propose également des financements d'appui – leasing, crédits personnels – permettant de réaliser un projet à court terme.

#### Nombreuses solutions d'épargne

Dans la gestion de l'épargne, la BCGE propose une palette de produits de placement à court, moyen et long terme, des bons de caisse, des fonds monétaires et obligataires et des placements fiduciaires, à d'excellentes conditions.

#### Experts dans le financement de l'immobilier

La BCGE est l'un des leaders du financement hypothécaire dans le canton de Genève. Elle assure le financement de résidences principales ou secondaires à Genève, en Suisse et en France voisine, notamment par le biais de sa convention de recommandation mutuelle avec la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes (CERA). Par le biais de la BCGE (France), le groupe opère dans l'immobilier des particuliers et des professionnels dans plusieurs régions de France.

#### Private banking original et sécurisé

Banque de gestion de patrimoines pour la clientèle privée et institutionnelle, la BCGE propose une gamme complète de prestations adaptées à chaque segment de clientèle. Une philosophie de placement (voir ci-dessous) guide le conseil de la banque qui incite à la prudence et à la préservation du capital. Une présence à Genève, Zurich, Lausanne, Lugano et un bureau de représentation à Hong Kong permettent d'accompagner une clientèle souvent internationale.

#### Une philosophie d'investissement clairement affirmée

Le groupe recommande l'adoption d'un modèle financier sécurisant et économique, qui bénéficie d'un *track record* de nombreuses années et qui est présenté de façon transparente dans la brochure intitulée *La philosophie d'investissement du groupe BCGE*. Celle-ci est concrétisée par la gamme des mandats de gestion BCGE Best of. Cette gestion est centralisée, elle est donc strictement homogène, quelle que soit l'importance de la fortune et l'entité du groupe qui la met en œuvre. En fonction des objectifs d'investissement du client, les portefeuilles peuvent également être gérés par l'intermédiaire de services consultatifs.

### **Gestion de patrimoine de proximité**

Beaucoup de clients des agences apprécient de confier leur patrimoine à un conseiller proche de chez eux. Pour aller à la rencontre de cette préférence, les 23 agences BCGE mettent à leur disposition des conseillers spécialisés qui leur proposeront des prestations de haute qualité, privilégiant la conservation du patrimoine et une performance adaptée à leur capacité d'assumer les risques. Les experts de la banque s'appuient notamment sur une doctrine financière qui permet de définir les priorités à adopter tout au long du cycle de vie du client. Un département spécialisé analyse la situation personnelle du client et sélectionne, en toute indépendance, les meilleurs produits de prévoyance sur le marché.

### **Véritable gestion de fortune *made in Geneva***

Le groupe propose un centre de compétences en gestion de fortune, qui tire parti des atouts de la place financière genevoise et suisse. Il se base sur une philosophie de gestion qui inspire toute action et fonde la responsabilité de la banque à l'égard de ses clients. Dans une optique de préservation du capital et de performances de haute qualité, la plus haute importance est donnée à l'équilibre entre maîtrise des risques et rendement des actifs.

## **BANQUE DES PME ET DES GRANDES ENTREPRISES**

Avec près d'une entreprise genevoise sur deux qui est sa cliente, la banque joue un rôle irremplaçable dans le tissu économique du canton. Le volume de financement aux PME est très important et permet à de nombreuses sociétés de travailler et d'assurer leur développement. Pour les entreprises de la région, la BCGE constitue une alternative essentielle, notamment en termes d'acheminement du crédit à de bonnes conditions, d'adaptabilité des solutions aux spécificités régionales et de pouvoir de décision bancaire proche du terrain.

### **Vaste gamme de solutions de financement d'entreprises**

La BCGE, comme sa filiale française, propose des solutions de financement et de gestion de la trésorerie aux entreprises, qu'il s'agisse d'indépendants, de PME, de professions libérales ou de sociétés plus importantes. La maison mère dispose de départements spécialisés en fonction de ces divers segments de clientèle. En outre, elle propose des solutions de financement, telles que limites en comptes courants, avances à terme fixe, leasing de biens d'équipement ou toutes autres solutions nécessaires aux entreprises. Les principes d'octroi des crédits sont synthétisés dans une nouvelle brochure.

### **Spécialiste de l'immobilier et de la construction**

Tant les investisseurs immobiliers que les promoteurs et les entreprises de construction trouvent à la BCGE des solutions de financement de la construction, de la rénovation et des hypothèques pour tous types d'objets, qu'il s'agisse d'immeubles de logements, de bureaux ou d'activités. En France, ces prestations sont proposées en particulier en Rhône-Alpes et de cas en cas en Ile-de-France.

### **Expert en financement du négoce international de matières premières**

La BCGE dispose d'un pôle d'excellence dans le financement des transactions liées aux matières premières, un secteur économique central à Genève, une des capitales mondiales du négoce international. L'unité d'affaires Global commodity finance de la banque intervient dans la structuration et la mise à disposition de financements transactionnels à court terme, liés au négoce de matières premières. Elle est active de façon équilibrée dans le financement de pétrole, d'énergie, de métaux, de grains et de denrées agricoles. Enfin, elle exploite un portefeuille bien ciblé d'interventions dans le domaine des crédits structurés. La BCGE contribue à l'élaboration d'une offre diversifiée, continue et complémentaire de services bancaires et de financement dans ce domaine d'activités sur la place de Genève, aux côtés de banques en grande partie étrangères. Les sociétés de négoce, très mobiles au plan mondial, sont très intéressées par cette capacité et cette disponibilité financière locale.

### **Transmission et acquisition d'entreprises**

Les transmissions et les acquisitions d'entreprises sont des opérations qui vont bien au-delà de la relation commerciale traditionnelle entre banque et entreprise. Pour cette raison, la BCGE dispose d'une équipe spécialisée en *corporate finance*, entièrement dévolue à l'accompagnement des chefs d'entreprises sur des questions de haut de bilan, de fusions et acquisitions et de structuration du financement des fonds propres. Elle est chargée d'accompagner les clients lorsque la pérennité de l'entreprise exige qu'ils envisagent un développement – nouveau projet, acquisition – ou qu'il soit temps pour eux d'organiser la transmission. BCGE Corporate Finance s'engage également dans la recherche de partenaires stratégiques ou financiers. Elle opère également par le biais de sa filiale Capital Transmission (voir page 8).

### **Ingénierie financière pour entreprises**

Sous l'égide de BCGE Club CFO (Choix Financiers Optimisés), la banque propose aux responsables financiers des entreprises et collectivités publiques ainsi qu'aux dirigeants de sociétés dans le domaine de l'immobilier, un service d'expertise visant les meilleurs choix en matière de stratégie financière et de maîtrise des risques. BCGE Club CFO offre essentiellement des conseils autour de trois thèmes : la gestion de la dette, la maîtrise du risque de change et l'optimisation de la trésorerie. Le Club CFO est également conçu comme un lieu d'échange sur les thèmes de la gestion financière et de la maîtrise des risques. Plusieurs fois par année, il organise des rencontres qui permettent d'approfondir des thèmes d'intérêt pour les décideurs financiers.

### **Salle des marchés dynamique sur la place financière de Genève**

La BCGE est l'une des rares banques, à Genève, à faire profiter ses clients d'un accès facilité et personnalisé aux marchés financiers, en sa qualité de membre de la bourse suisse SIX Swiss Exchange, titulaire d'une licence A. La salle des marchés opère en architecture ouverte et reste totalement indépendante dans le choix des produits qu'elle recommande. La taille de ses équipes favorise un suivi personnalisé de la clientèle et une parfaite exécution des ordres de bourse. Elle intervient dans les domaines des changes, des billets, des actions, des obligations, des produits dérivés/structurés et des fonds de placement. Par ailleurs, la salle des marchés participe de façon active à la gestion du bilan de la banque, *asset and liability management (ALM)*. Elle participe notamment à des opérations sur les marchés des capitaux.

### **Compétences reconnues en *asset management***

Le groupe BCGE propose des solutions et des conseils sophistiqués pour la gestion d'actifs financiers intégrant une gestion quantitative et indicielle, pour une clientèle institutionnelle et d'entreprises. Sa philosophie, basée sur l'architecture ouverte, garantit une totale indépendance dans le choix des fonds. Le groupe propose également des produits tournés vers la gestion durable et la responsabilité sociale ainsi qu'un fonds sur les valeurs secondaires suisses.

**PARTICULIERS**

**Services bancaires quotidiens**

Opérations courantes  
*Netbanking* (consultation et paiements en ligne) et bourse en ligne  
 Comptes salaires  
 Comptes jeunes  
 Solutions pour frontaliers et pendulaires  
 Cartes de paiements et de crédits

**Gestion de l'épargne**

Court, moyen et long terme  
 Bons de caisse  
 Prévoyance

**Financement du logement**

Résidence principale  
 Résidence secondaire  
 Crédits de construction ou de rénovation

**Private banking**

Mandats discrétionnaires de type Best of  
 Conseil en placements, *advisory*  
 Planification financière  
 Crédits sur titres

**Services aux gérants de fortune indépendants**

**Financement d'appui**

Cartes de crédit  
 Leasing véhicules  
 Crédits pour projets personnels

**ENTREPRISES**

**Financement d'entreprises et gestion de la trésorerie**

PME  
 Grandes entreprises  
 Professions libérales et indépendants

**Financement de l'immobilier et de la construction**

Investisseurs immobiliers  
 Promotion immobilière  
 Tertiaire immobilier et régies  
 Entreprises de construction

**Financement de l'immobilier et de l'entreprise en France**

Promotion immobilière  
 Financement de la transmission d'entreprises  
 Financement à moyen terme de l'entreprise

**Financement du négoce international**

Financements transactionnels du négoce international  
 Financements structurés en matières premières

**Services et marchés financiers**

Devises  
 Actions – fonds de placement  
 Obligations  
 Trésorerie  
 Marché des capitaux

**Conseil aux entreprises, BCGE Corporate finance**

Conseil en gestion financière et gestion des risques  
 Financements en fonds propres  
 Conseils en fusion et acquisitions (*M&A*)

**INSTITUTIONNELS**

**Financement et gestion des collectivités publiques**

Etat et entités satellites  
 Communes et fondations immobilières communales  
 Institutions para-étatiques et églises  
 Fondations immobilières de droit public  
 Collectivités publiques hors canton GE

**Services et marchés financiers**

**Asset management**

Mandats de gestion indicielle  
 Mandats actifs à risque contrôlé  
 Mandats actifs balancés de type "Finest of"  
 Fonds de placement  
 Gestion durable *small and mid caps* suisses  
 Conseil en placement institutionnel

**Conseils en Choix Financiers Optimisés Club (CFO)**

Gestion financière et gestion des risques  
 Gestion de la trésorerie  
 Gestion de la dette

## **PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES**

### **A l'écoute des communes genevoises**

La BCGE entretient des relations suivies avec les collectivités publiques genevoises en leur proposant des solutions adaptées de financement et de gestion financière. Elle développe et leur propose une gamme de produits et services performants, flexibles et compétitifs répondant à leurs besoins. Elle met à leur disposition son savoir-faire en matière de gestion de la dette, d'optimisation des charges d'intérêt et de maîtrise des risques financiers.

### **Financements importants et à long terme**

La filiale SPFS (voir page 8) a été créée pour répondre spécifiquement aux besoins des collectivités publiques suisses en matière de financement pour des montants importants et sur de très longues durées. Ces solutions s'adressent également aux corporations de droit public. SPFS propose aussi des solutions de refinancement à long terme aux banques cantonales et régionales.

## **STATUTS ET CAPITAL**

### **Un actionariat diversifié**

La Banque Cantonale de Genève est une société anonyme de droit public au sens de l'article 763 du Code des obligations, créée selon la Loi constitutionnelle du 12 mars 1993, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1994, par la fusion de la "Caisse d'Épargne de la République et canton de Genève" (fondée en 1816) et de la "Banque Hypothécaire du canton de Genève" (fondée en 1847). Son actionnaire premier est le Canton de Genève, qui détient 49.8 % du capital-actions. La Ville de Genève et les communes du canton détiennent 28.3 % du capital. 9'443 clients actionnaires détiennent une part significative des titres au porteur. Il faut encore ajouter les actionnaires ayant déposé leurs titres dans des établissements tiers. Au total, les actions en circulation se montent à 21.9 % du capital.

### **Contribuer au développement de l'économie locale**

Conformément à l'article 2 de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève du 24 juin 1993, "la banque a pour but principal de contribuer au développement économique de la région. En sa qualité de banque universelle, elle traite toutes les opérations autorisées par la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne du 8 novembre 1934. Elle est gérée selon les principes éprouvés de l'économie et de l'éthique bancaire." La BCGE a un statut de banque à dimension internationale, selon la classification de la Finma.

### **Garantie partielle de l'Etat sur les dépôts d'épargne**

Le Canton de Genève garantit le remboursement en capital et intérêts des dépôts d'épargne et de prévoyance auprès de la banque. Le montant maximal garanti est fixé par l'article 4 de la Loi sur la BCGE. Il se monte à CHF 500'000 par épargnant et CHF 3 millions pour les avoirs de libre passage de chaque adhérent déposés en cash à la banque et pour chaque institution de prévoyance. Cette garantie, que la banque rémunère à l'Etat, se superpose à la garantie des dépôts prévue au niveau fédéral.



**ORGANISATION, INFORMATIQUE  
ET OPÉRATIONS**  
Jean-Marc Joris

**ENTREPRISES**  
Claude Bagnoud

**DIRECTION GÉNÉRALE**  
Blaise Goetschin

**GRAND PUBLIC ET RÉSEAU**  
Johan Bernard Alexander Kroon

**PRIVATE BANKING**  
Jean-Louis Platteau

**FINANCES ET CONTRÔLE DES RISQUES**  
Eric Bourgeaux

# Six entreprises internes complémentaires

## Direction générale

### Blaise Goetschin, président de la direction générale

La division appelée Direction générale, a pour mission de fournir des services transversaux à l'ensemble du groupe BCGE. Elle appuie le président de la direction générale dans ses tâches de conduite, de planification et de contrôle de l'entreprise, de ses divisions et de ses filiales. Elle gère et documente la relation du CEO avec les organes supérieurs et de régulation, ainsi qu'avec les clients et les institutions extérieures. Elle est en charge du *marketing* et *product management* et comporte également la direction des ressources humaines et la formation. Elle assure la conduite des affaires juridiques, la communication institutionnelle, les *corporate affairs* et les relations avec les actionnaires (*investor relations*). Elle constitue une fonction centrale au service de toute la banque en matière de contentieux, *workout* et contrôle de l'activité de crédit.

## Finances et contrôle des risques

### Eric Bourgeaux, membre de la direction générale

La division a pour mission de définir et de conduire la stratégie financière de la banque. Elle recherche un financement sûr et économique et pilote le bilan de façon dynamique. Elle surveille les risques et assure les contrôles internes supérieurs des activités de la banque. Grâce à l'une des rares salles des marchés en Suisse romande, la division assure à la clientèle de la banque le meilleur service pour toutes les opérations sur titres et sur devises. L'ingénierie financière soutient la banque quand elle propose des solutions innovantes aux entreprises et institutions en matière de gestion de risque de taux et de devises. L'unité d'affaires BCGE Asset Management, spécialisée dans la gestion quantitative et indicielle pour la clientèle institutionnelle et d'entreprises, dans la gestion des mandats et la stratégie de placement, est rattachée à cette division.

## Grand public et réseaux

### Johan Bernard Alexander Kroon, membre de la direction générale

La division est au service de tous les Genevois et habitants du canton et de ses environs. Elle offre ses services aux particuliers, aux professions libérales, aux petites entreprises et aux indépendants. Elle est en relation avec plus d'un habitant du canton sur deux. Elle accomplit sa mission de proximité au travers de son réseau de 23 agences, de trois espaces 24h/24 et de guichets automatiques. La division met à disposition de ses clients une gamme complète de prestations et de canaux de distribution proches du domicile et du lieu de travail, complétée par un centre d'appel, un site internet [www.bcge.ch](http://www.bcge.ch) et une plateforme de bourse en ligne, BCGE 1816. Elle propose une approche de conseil global originale, professionnelle et à haute valeur ajoutée, qui permet aux clients de bien structurer, protéger et rentabiliser leur patrimoine dans l'optique de la planification financière.

## Entreprises

### Claude Bagnoud, membre de la direction générale

Partenaire des entreprises et des collectivités publiques du canton et de la région, la division est en relation avec quelque 5'000 grandes sociétés ou administrations apportant une contribution déterminante à la vie économique genevoise. Par une offre large de produits de financement, elle met à disposition des entreprises des crédits pour leurs fonds de roulement et leurs projets, de même qu'elle accompagne les clients dans leurs opérations d'acquisition et de transmission d'entreprises. La division assure le financement de projets immobiliers et des entreprises de la construction. Elle développe une activité de financement du négoce international. Elle opère sur le marché français à travers un département spécialisé, en coordination avec BCGE France.

## Private Banking

### Jean-Louis Platteau, membre de la direction générale

La division est en charge de la clientèle privée genevoise, suisse et étrangère par le biais de quatre implantations: Genève, Lausanne, Lugano, et Zurich. Elle analyse la situation patrimoniale des clients et leur propose les solutions de placement les mieux adaptées à leur profil. Elle met en œuvre, pour ses clients, la stratégie d'investissement du groupe. Plus de 9'100 clients ont confié à la banque la gestion de tout ou partie de leur patrimoine. La division offre aussi un service spécifique dédié aux aspects successoraux et à l'analyse patrimoniale globale et poursuit ainsi la voie de l'innovation en proposant de nouveaux produits et services dans la droite ligne de la philosophie d'investissement de la banque.

## Organisation, informatique et opérations

### Jean-Marc Joris, membre de la direction générale

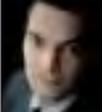
La division structure, gère et contrôle les technologies de l'information. De même, elle est en charge de la détermination et de la mise en œuvre de l'architecture organisationnelle de la banque. Elle a pour mission d'améliorer les standards de service à la clientèle, d'élever la productivité et de moderniser les équipements dans un cadre de coûts rigoureux; elle gère et contrôle, de manière technique et administrative, les affaires de la banque à la satisfaction des équipes du front et de leurs clients. La division conduit également les activités opérationnelles de la banque ainsi que la logistique.

# Organigramme général

Au 2 avril 2010

16

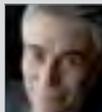
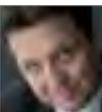
## DIRECTION GÉNÉRALE

	<b>Blaise Goetschin</b> <sup>I, III, VI, VII</sup> Président de la direction générale, CEO
	Mathias Baitan <sup>VII</sup> EM et Planification
	Misha Nagelmackers-Voinov Communication et Relations Investisseurs
	Elisabeth Ray Tang Ressources Humaines
	Philippe Marti <sup>IV</sup> Juridique
	Pierrette Jatou Klopfenstein Marketing
	Emile Rausis <sup>I, IV, V</sup> CONTENTIEUX, WORKOUT ET CONTRÔLE CRÉDIT
	Bernard Matthey <sup>IV</sup> Contentieux et Workout
	Alain Voirol <sup>I, IV</sup> Expertise et Organisation Crédits

## GRAND PUBLIC ET RÉSEAUX

	<b>Johan B. A. Kroon</b> <sup>III, V, VII</sup> Membre de la direction générale
	Alexandre Scala (a.i.) Financements PME et Indépendants
	Alexandre Scala Secteur Centre
	Giovanni Lo Bué Secteur Nord
	François Kirchoff (a.i.) Secteur Ouest
	Fabien Rei Secteur Est
	Albert Gallegos Conseil Patrimonial et Prévoyance
	Tiziano Magri Business Development et Gestion du Réseau

## ENTREPRISES

	<b>Claude Bagnoud</b> <sup>I, III, V</sup> Membre de la direction générale	
	Jérôme Monnier (a.i.) <sup>I</sup> Entreprises Suisse	 Jérôme Monnier Entreprises France
	Charles Käser <sup>I</sup> Immobilier et Construction	 Maurice Pierazzi Corporate Finance
	Patrick Senger Business Development et EM Entreprises	
	Yves Spörri INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	
	Boris Bijleveld Institutions financières	 Ronald Labbé Collectivités Publiques
	Nicolas de Saussure Personal Finance et Institutions Internationales	
	Pierre-Olivier Fragnière <sup>I</sup> GLOBAL COMMODITY FINANCE	
	Philippe Terrier Desk Métaux	 Serguei Chesternine Desk Energie
	Ivan Pougner Desk Soft et Produits Structurés	 Josiane Tistounet Risques et Collatéraux
	Gérard Demierre Opérations	
	Alain Bochet BCGE (FRANCE) SA FILIALE À 100 % DU GROUPE BCGE	Eric Wesse <sup>II</sup> , Directeur commercial Christian Stampfli, Secrétaire général Marie-Claude Boulmier, Directrice administrative



Monique Seiss Baudry  
**Audit Interne**

**PRIVATE BANKING**

	<b>Jean-Louis Platteau</b> <sup>II, III, V</sup> Membre de la direction générale
	<b>Claudio Pietroforte</b> <b>BCGE PRIVATE BANKING GENEVA</b>
	<b>Franco Furcolo</b> <b>Clientèle Suisse</b>
	<b>Claudio Pietroforte (a.i.)</b> <b>Clientèle Europe</b>
	<b>Amin Khamsi</b> <sup>II</sup> <b>Clientèle Internationale</b>
	<b>Frédéric Constantin</b> <b>Gérants de Fortune Indépendants</b>
	<b>Marcel Tszanz</b> <b>BCGE PRIVATE BANKING ZURICH</b>
	<b>Marcel Tszanz (a.i.)</b> <b>Team Suisse et Allemagne</b>
	<b>Aleksander Pesovic</b> <b>Team Europe de l'Est</b>
	<b>Marcel Tszanz (a.i.)</b> <b>Team Asie</b>
	<b>Michael Chan</b> <b>Bureau de Représentation de Hong Kong</b>
	<b>Armando Adamo</b> <b>BCGE Private Banking Lugano</b>
	<b>Racheleano Mecozzi</b> <b>BCGE Private Banking Lausanne</b>
	<b>Léonard Graz</b> <b>Business Development et EM Private Banking</b>

**FINANCES ET CONTRÔLE DES RISQUES**

	<b>Eric Bourgeaux</b> <sup>III, V, VI</sup> Membre de la direction générale, CFO
	<b>Marc Doerks</b> <b>Business Development et EM Finance et Contrôle des Risques</b>
	<b>Pierre Sauvagnat</b> <sup>II, III</sup> <b>Marchés Financiers et Trésorerie</b>
	<b>Yvan Nicolet</b> <b>Comptabilité Générale</b>
	<b>Nadine Fournier</b> <b>Contrôle de Gestion</b>
	<b>Michel Maignan</b> <sup>III, V, VI</sup> <b>Contrôle des Risques et Compliance</b>
	<b>Constantino Cancela</b> <sup>II</sup> <b>BCGE ASSET MANAGEMENT</b>
	<b>Pierre Weiss</b> <sup>II</sup> <b>Asset Management</b>
	<b>Thierry Angele</b> <b>Advisory</b>
	<b>Jean-Luc Lederrey</b> <sup>II, III</sup> <b>Etudes Financières</b>
	<b>Constantino Cancela</b> <b>Investment Services</b>

**ORGANISATION, INFORMATIQUE ET OPÉRATIONS**

	<b>Jean-Marc Joris</b> <sup>VI, VII</sup> Membre de la direction générale
	<b>Caroline Cenzato</b> <b>Administration Crédits</b>
	<b>Catherine Million</b> <b>Opérations de Marché</b>
	<b>Fabrice Fournier</b> <b>Administration Clients et Prestations</b>
	<b>Philippe Henderickx</b> <b>Services Bancaires au Quotidien</b>
	<b>Christophe Marin</b> <b>Logistique</b>
	<b>Philippe Bailat</b> <sup>VI, VII</sup> <b>ORGANISATION ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION</b>
	<b>Pierre Villanti</b> <sup>VII</sup> <b>Organisation</b>
	<b>Christian Kemper</b> <sup>VI</sup> <b>Technologies de l'Information</b>

- <sup>I</sup> Membre du comité des crédits
- <sup>II</sup> Membre du comité de stratégie de placement
- <sup>III</sup> Membre du comité ALM
- <sup>IV</sup> Membre de la commission des crédits à risques accrus
- <sup>V</sup> Membre du comité des risques
- <sup>VI</sup> Membre du comité de stratégie informatique
- <sup>VII</sup> Membre du comité stratégique organisation

# Votre banque à votre service près de chez vous

Réseau de 23 agences et de 121 bancomats





**1 Bellevue**  
Route de Lausanne 329  
Beata Frey



**2 Bernex**  
Rue de Bernex 284  
Bernard Bessire



**3 Carouge-Marché**  
Rue Saint-Victor 39  
Benjamin Jeanroy



**4 Champel**  
Avenue de Champel 45  
Sandrine Charpin



**5 Délices**  
Rue des Charmilles 1  
Stéphane Bonnin (a.i.)



**6 Eaux-Vives**  
Rue Versonnex 13  
David Bottoli



**7 Florissant**  
Route de Florissant 66  
Maria-José Molla



**8 Grand-Lancy**  
Place du 1<sup>er</sup>-Août 1  
Stéphane Kursner



**9 Grand-Saconnex**  
Route de Ferney 169  
Ghezal Hakami



**10 Ile**  
Quai de l'Ile 17  
Alexandre Scala



**11 Jonction**  
Boulevard Saint-Georges 2  
Stéphane Bonnin



**12 Lancy-Centre**  
Route de Chancy 67  
Nicolas Bézaguet



**13 Meyrin-Cité**  
Rue De-Livron 19  
Loris Rizzo



**14 Onex**  
Avenue du Gros-Chêne 14  
Cécile Huber-Luquiens



**15 Pâquis**  
Place de la Navigation 10  
Dominique R. Philippoz



**16 Plainpalais**  
Rue de Carouge 22  
Martial Cruchet



**17 Plan-les-Ouates**  
Place des Aviateurs 5  
Benjamin Trama



**18 Praille-Acacias**  
Route des Acacias 49  
Dominique Jean Ducret



**19 Servette-Wendt**  
Avenue Wendt 54  
Giovanni Lo Bue



**20 Trois-Chêne**  
Rue de Genève 78  
Fabien Rei



**21 Vernier**  
Route de Vernier 219  
Jean-Claude Buzzi



**22 Versoix**  
Route de Suisse 37  
Patrick Guex



**23 Vésenaz**  
Route de Thonon 45/47  
Juan Chinchilla

#### ESPACES 24 HEURES

**24 Corraterie**  
Rue de la Corraterie 4

**25 Hôpital cantonal**  
Rue Micheli-du-Crest 22

**26 Palexpo**  
Palais des Expositions

#### BANCOMATS HORS AGENCES

**27 Aéroport - niveau départ**

**28 Aéroport - halle de fret**  
Route Douanière

**29 Centre commercial de Lancy-Centre**

**30 Halles de Rive**  
Boulevard Helvétique 27

**31 Hôpital Beau-Séjour**  
Avenue Beau-Séjour 26

**32 Hôpital de Belle-Idée**  
Chemin du Petit-Bel-Air 2

**33 Hôpital des Trois-Chêne**  
Chemin du Pont-Bochet 3

**34 Hôtel des finances**  
Rue du Stand 26

**35 Mairie de Troinex**  
Chemin de la Grand-Cour 2

**36 Parking du Mont-Blanc**

**37 Rue de la Servette 29**

**38 Services Industriels de Genève SIG**  
Chemin du Château-Bloch 2



Ellie Troendle, cliente de la BCGE depuis 1997, est née à Constantinople. Arrivée à Genève, elle y rencontre son mari, futur diplomate suisse, et obtient une double licence en droit et en sciences économiques. Après des missions à l'étranger, elle vit à nouveau à Genève.



Private banking

# TRANSPARENTE

UNE TAILLE HABILE ET LA BEAUTÉ D'UNE PIERRE NATURELLE SE RÉVÈLENT EN PLEINE LUMIÈRE. DE MÊME, EN ORIENTANT SA CLIENTÈLE VERS LES VALEURS FONDAMENTALES ET INTÉMPORELLES, LE CONSEILLER EN PRIVATE BANKING DE LA BCGE PRÉSERVE ET VALORISE LES AVOIRS QU'ELLE LUI CONFIE.

# Reflets conjoncturels

## 2009 : l'économie genevoise n'a pas échappé à la récession internationale

En raison de sa forte ouverture vers l'extérieur et du poids des services, notamment financiers, l'économie du canton dans son ensemble s'est repliée précocement – dès le deuxième trimestre 2008 – et fortement – au premier trimestre 2009. Si, dès le printemps 2009, des signes de sortie de crise sont apparus, il reste que, sur l'ensemble de l'année, les indicateurs conjoncturels étaient presque tous fortement orientés à la baisse. Cette synthèse, en pages 22 à 25, est extraite de la dernière revue de l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), *Reflets conjoncturels de l'économie genevoise, supplément annuel 2010*.

### Population

En 2009, la population résidante du canton de Genève augmente de 4'189 personnes (soit +0.9 %, contre +1.3 % en 2008), une hausse largement positive, malgré la situation très tendue qui demeure sur le marché du logement et en dépit de la récession qui a frappé l'économie genevoise. Bien que, durant 2009, le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) soit positif (+1'345), la croissance démographique est principalement due à l'excédent des arrivées dans le canton sur les départs (+2'844). Cet excédent migratoire recouvre une immigration étrangère forte, mais aussi une émigration importante des Suisses. A la fin 2009, le canton compte 457'628 habitants (453'439 à la fin 2008).

### Emploi<sup>1</sup>

L'essoufflement de la croissance de l'emploi, entamé dès le quatrième trimestre 2008, s'est confirmé en 2009 (+0.4 % en moyenne annuelle, contre +2.4 % en 2008). Le repli est net dans le secteur secondaire (-2.8 % en moyenne annuelle), où le nombre d'emplois est en recul depuis le deuxième trimestre 2009. En revanche, dans le secteur tertiaire, l'emploi est toujours en hausse (+1%). A la fin 2009, le canton compte 262'400 emplois, soit environ 800 de plus qu'une année auparavant. Selon l'indicateur avancé de l'emploi, aucune amélioration sensible n'est attendue pour 2010.

A l'échelon suisse, la décélération de la croissance du nombre d'emplois est forte (+0.1 % en 2009 en moyenne annuelle, contre +2.6 % en 2008). Si la hausse du nombre d'emplois dans le secteur tertiaire (+0.9 %) est analogue à celle observée dans le canton, dans le secteur secondaire, le repli de l'emploi (-1.9 %), qui a démarré au premier trimestre 2009, est moins marqué qu'à Genève (-2.8 %).

### Masse salariale

Sur l'ensemble de l'année 2009, la masse salariale continue de progresser, mais à un rythme plus faible qu'auparavant. Elle augmente de 4.5 % en termes nominaux (+7.5 % en 2008; +7.8 % en 2007). Il faut remonter à 2004 pour observer une hausse plus faible (+1.4 %). En termes réels, compte tenu du recul de l'indice genevois des prix à la consommation, l'augmentation de la masse salariale est de 5.0 % en 2009, un taux légèrement supérieur à celui observé en 2008 (+4.8 %).

### Main-d'œuvre étrangère

Malgré un contexte de crise économique internationale, l'immigration dans le canton reste soutenue en 2009. Les effets de la récession ne pèsent donc pas (encore) sur l'attrait du canton, d'autant que le premier motif de séjour des immigrés étrangers est l'exercice d'une activité lucrative. Près de la moitié des arrivants de l'UE 27 s'installent dans le canton pour y travailler. Simultanément, l'émigration étrangère, formée à 80 % de personnes en âge actif, demeure forte. Le recul de l'activité économique se reflète dans le ralentissement de la progression du nombre de titulaires d'un permis frontalier dès mai 2009. A la fin décembre 2009, le nombre de frontaliers actifs est estimé à 52'700 (+0.4 %; +4.4 % en 2008).

<sup>1</sup> Sans l'agriculture, le secteur public international et les services domestiques.

### Marché du travail

La situation sur le marché du travail s'est nettement dégradée en 2009. Entre décembre 2008 et décembre 2009, à Genève, l'effectif des chômeurs inscrits augmente d'environ 3'000 personnes (+23.2%). Au total, près de 16'000 chômeurs sont inscrits à l'Office cantonal de l'emploi en fin d'année. A son niveau plancher, en juillet 2008, l'effectif des chômeurs se fixait à environ 12'000. A la fin 2009, le taux de chômage atteint 7.2%, un seuil qui n'avait plus été franchi depuis février 2006. L'année 2009 se caractérise aussi par un recours massif aux mesures de réduction d'horaire de travail, puisque le nombre de personnes concernées a été multiplié par quatre.

Dans l'ensemble du pays, même si le taux de chômage demeure bien au-dessous du taux cantonal, la détérioration est plus marquée qu'à Genève: le nombre de chômeurs inscrits (173'000 à la fin décembre 2009) progresse de 45.5% en glissement annuel. Le taux de chômage atteint 4.4% à la fin 2009.

### Industrie

La spectaculaire détérioration de la marche des affaires, enregistrée dans l'industrie dès fin 2008, a affecté un peu plus le canton de Genève que la Suisse.

A Genève, le paroxysme de la crise s'observe durant le printemps et l'été 2009. Mais, dès septembre-octobre, la situation des affaires, bien qu'encore mauvaise, ne s'aggrave plus. Dans l'ensemble, l'industrie d'exportation, dont l'horlogerie, a particulièrement souffert des turbulences conjoncturelles durant 2009. Les entreprises plutôt orientées sur le marché intérieur ont comparativement mieux résisté, même si le bilan est globalement négatif.

### Commerce extérieur

Les exportations genevoises sont lourdement frappées par la crise économique mondiale. Dans le prolongement d'une baisse amorcée dès le quatrième trimestre 2008, la valeur des exportations de l'ensemble de l'année 2009 s'élève à CHF 11.1 milliards (hors métaux précieux, pierres gemmes, objets d'art et antiquités), chutant de 19.5% par rapport à 2008. Depuis 1972, date à laquelle les chiffres cantonaux sont disponibles, les exportations genevoises n'avaient jamais connu un tel recul annuel. En francs, le niveau atteint en 2009 s'inscrit un peu au-dessous de celui comptabilisé en 2006 (11.5 milliards).

A l'échelon national, la situation est tout aussi critique. Les exportations se replient de 12.6% entre 2008 et 2009, pour atteindre CHF 180.3 milliards, une valeur proche de celle de 2006.

La valeur des importations genevoises chute, quant à elle, de 14.4% par rapport à 2008 et se fixe à CHF 8.1 milliards (hors métaux précieux, pierres gemmes, objets d'art et antiquités). Alors que des replis à deux chiffres sont observés au cours des trois premiers trimestres, l'année s'achève par un quatrième trimestre en hausse.

A l'échelon national, la valeur des importations atteint CHF 160.1 milliards en 2009. Par rapport à 2008, elle recule de 14.3%, une baisse comparable à celle observée à Genève.

### Construction

En 2009, 362 bâtiments neufs ont été construits dans le canton de Genève (238 villas ; 92 bâtiments à plusieurs logements ; huit bâtiments groupant logements et activités économiques ; 24 bâtiments n'abritant que des activités économiques). Ce nombre, de même que le volume et la valeur des bâtiments, sont en retrait, non seulement par rapport à 2008, mais aussi en regard des années précédentes. Néanmoins, les entrepreneurs sont restés relativement satisfaits de la marche de leurs affaires, laissant penser que la construction a mieux résisté à la crise que d'autres branches de l'économie genevoise. Cette appréciation plutôt positive, sans doute liée à la progression du volume et de la valeur des bâtiments autorisés et mis en chantier à la fin 2009, laisse présager une amélioration de la situation en 2010.

### Logements et locaux non résidentiels

Bien qu'en progression par rapport à 2008, le nombre de logements construits durant l'année 2009 (1'230) reste inférieur aux totaux enregistrés avant 2008. En tenant compte des transformations et des démolitions, le gain total de logements s'établit à 1'240, contre 1'350 en moyenne ces cinq dernières années. En revanche, bien que le nombre de logements prévus dans les requêtes (2'135) accuse une légère baisse, il reste relativement élevé, tout comme le nombre de logements autorisés (2'432).

Du côté des bâtiments destinés à des activités économiques, les surfaces nouvellement construites en 2009 se replient de 27 % par rapport à 2008 et se fixent à 54'700 m<sup>2</sup>. Depuis 1990, il s'agit de la plus petite superficie totale construite en une année.

### Services immobiliers et branches des services

Dans les services immobiliers, la marche des affaires s'est maintenue à un bon niveau durant l'année 2009 et s'est même améliorée au quatrième trimestre. Les craintes entrevues fin 2008 se sont toutefois confirmées au début de 2009 : les résultats d'exploitation se sont dégradés durant la première partie de l'année avant de retrouver, en fin d'année, leur niveau enregistré un an plus tôt. Dans le courtage et la promotion, parallèlement au repli de la demande, les prix de vente se sont inscrits en recul durant l'année, pour la première fois depuis la fin des années nonante.

Après la baisse observée en début d'année, la marche des affaires dans les autres branches des services<sup>1</sup> a retrouvé un niveau clairement satisfaisant dès le mois de juillet. En Suisse, l'évolution est similaire.

### Commerce de détail

Dans le sillage de la détérioration observable depuis novembre 2008, la marche des affaires dans le commerce de détail genevois est restée insatisfaisante tout au long de l'année 2009. En moyenne sur l'année, la fréquentation est en repli, de même que le chiffre d'affaires. Toutefois, une très légère amélioration est observée au quatrième trimestre.

<sup>1</sup> Transports, information et communication, services aux entreprises, santé et action sociale, arts, spectacles et activités récréatives.

### **Hôtellerie et restauration**

En 2009, l'hôtellerie genevoise a particulièrement souffert de la crise économique mondiale. Encore en faible progression en 2008 (+0.2 %), le nombre de nuitées chute de 7.8 % en 2009, se fixant à 2.7 millions, un niveau proche de 2006. Le deuxième semestre a été légèrement moins négatif que le premier (-4.5 % contre -11.1 %), l'année s'étant même clôturée avec deux mois de croissance. A l'échelon national, le constat est un peu moins amer. Le nombre de nuitées s'élève à 35.6 millions, soit une baisse de 4.7 %.

En 2009, la marche des affaires dans la restauration genevoise s'est révélée mauvaise, le creux de la vague ayant été atteint au deuxième trimestre. Depuis lors, bien que toujours négative, l'appréciation des restaurateurs sur la situation de leurs affaires ne s'est plus détériorée.

### **Trafic aérien**

En 2009, le nombre de passagers à l'Aéroport international de Genève a diminué d'environ 200'000 personnes, soit une baisse de 1.7 % en un an. Cependant, avec un total de 11.3 millions de voyageurs, le seuil des 11 millions est dépassé pour la deuxième année consécutive. Sur l'ensemble de l'année 2009, le premier semestre, à l'exception du mois d'avril (semaine de Pâques), est déficitaire par rapport à 2008, le troisième trimestre est stable, alors que le dernier trimestre de l'année se caractérise par une hausse relativement importante de la fréquentation.

### **Immatriculation de véhicules**

En 2009, 13'954 voitures de tourisme neuves ont été immatriculées dans le canton de Genève, soit 1'663 de moins qu'en 2008 (-10.6 %). Le nombre de voitures neuves est ainsi en baisse pour la deuxième année consécutive (-7.7 % entre 2007 et 2008). De janvier à octobre 2009, des replis en glissement annuel sont enregistrés chaque mois. Novembre et décembre sont, en revanche, en progression. Contrairement à 2008, le recul des immatriculations de voitures neuves affecte également l'ensemble de la Suisse (-7.5 %).

### **Prix à la consommation**

Le niveau général des prix a baissé durant une grande partie de l'année 2009. En glissement annuel, l'indice genevois des prix à la consommation a amorcé un recul dès janvier 2009 pour ne redevenir positif qu'en novembre et décembre. Une si longue période de baisse n'avait jamais été enregistrée depuis que le relevé existe, soit septembre 1966. Cette évolution est principalement liée à la chute des prix des produits pétroliers (carburants et mazout), qui se sont repliés de plus de 30 % certains mois. En excluant ceux-là du calcul, l'indice progresse de 0.8 % en moyenne annuelle. Cette hausse est principalement due à l'augmentation des loyers.



Nicolas Brunshwig est un des associés du groupe Brunshwig, client de la BCGE.  
Ce groupe détient notamment les magasins Bon Génie et Grieder, présents dans toute la Suisse.



Distribution

**SUR MESURE**

À L'INSTAR DU COTON FILÉ, TISSÉ ET FAÇONNÉ POUR CRÉER DES ÉTOFFES ÉLÉGANTES ET AGRÉABLES À PORTER, LES CONSEILLERS EN FINANCEMENT PROCURENT SOUPLESSE ET CONFORT AUX PATRONS D'ENTREPRISES DANS L'EXERCICE DE LEUR MÉTIER, GRÂCE À L'EFFICACITÉ DE LEURS SERVICES FINANCIERS.

# Marché des affaires en 2009

Croissance commerciale record  
et nouvelle hausse de la rentabilité

Le bénéfice opérationnel de la BCGE augmente de 37.8 % en 2009 (CHF +23.4 millions). Le bénéfice brut progresse de 13.9 % à CHF 115.2 millions. Le bénéfice net enregistre une excellente progression de 5.1% à CHF 71.6 millions. La BCGE a poursuivi sa mission d'assurer l'acheminement de financements en faveur de l'économie genevoise, entreprises et particuliers; cette activité a connu une forte croissance de CHF 1'242 millions supplémentaires. Dans leur ensemble, les produits bruts d'exploitation progressent de 4.6 %, notamment grâce à une base de métiers bien diversifiée et des charges contenues avec discipline.

Rendement  
des fonds propres  
à 7.5%  
en %



La BCGE a vu la masse des fonds gérés et administrés de la clientèle augmenter de 8.2 % (CHF 1'370 millions), dépassant le cap des CHF 18 milliards. Les créances hypothécaires ont connu une hausse record (CHF 812 millions). Grâce à l'attrait confirmé des dépôts et de l'épargne, le taux de refinancement des hypothèques par les comptes d'épargne et les comptes courants a atteint les 72.5 %, constituant un dispositif robuste face à la crise financière. Le rendement des fonds propres, ROE, reste à un très bon niveau comparatif (7.5 %) parmi les banques cantonales.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale le versement d'un dividende s'élevant à 6.5 % (en hausse de 8.3 %) totalisant CHF 23.4 millions.

## Principaux chiffres consolidés de l'exercice 2009 (En CHF 1'000)

	31.12.2009	31.12.2008	Variation
Bénéfice net	71'588	68'121	+3'467
Bénéfice brut	115'158	101'066	+14'092
Résultat intermédiaire	85'403	61'990	+23'413
Dividendes	6.5 %	6 %	-
Total du bilan	14'114'507	13'690'322	+424'185
Créances hypothécaires	7'603'809	6'791'969	+811'840
Créances à la clientèle	3'654'665	3'224'928	+429'737
Actifs gérés et administrés	18'047'513	16'677'792	-1'369'721
Produits d'exploitation	333'202	318'643	14'559
Opérations d'intérêts	188'049	212'806	-24'757
Opérations de commissions	99'351	92'707	6'644
Charges d'exploitation	218'044	217'577	+467
Effectifs (en équivalent 100 %)	778	789	-11

## Nouvelle progression des produits malgré des marchés instables

Le résultat des opérations d'intérêts diminue de 11.6 %, traduisant l'effet de la baisse des taux sur le rendement des affaires de crédit. Cette évolution est influencée par deux courants contraires, d'une part, une hausse record des affaires et, d'autre part, les coûts élevés de protection des taux. La gestion défensive de la marge d'intérêts, accompagnée par la mise en place de structures de protection des taux, a atteint 1.50 % (1.62 % en 2008). Du côté des volumes, on enregistre deux phénomènes conjoints. D'une part, le total des prêts hypothécaires a fortement augmenté de 12.0 %, soit presque CHF 812 millions, pour atteindre les CHF 7.6 milliards, d'autre part, les créances sur la clientèle ont avancé de 13.3 %, ou de CHF 430 millions. Au total, ce sont plus de CHF 1.2 milliard de nouvelles affaires de crédits qui ont été réalisées, un résultat remarquable dû à la compétitivité et à l'image intactes de la banque au sortir de la crise financière.

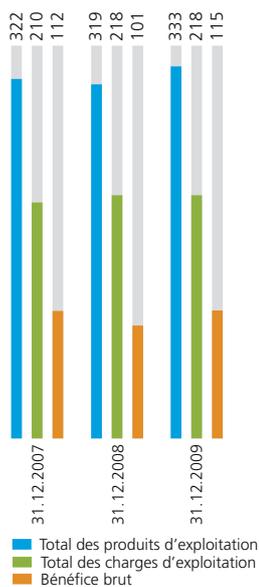
## Une gestion de patrimoine qui bénéficie de l'absence de produits et concepts toxiques

Les produits des commissions sur les opérations de négoce, de titres et les placements, soit essentiellement les activités induites par la gestion institutionnelle et la gestion de portefeuilles, traduisent la retenue des investisseurs; ils diminuent de 10.4 % pour s'établir à CHF 45 millions. Cet effet mis à part, les revenus de la gestion de patrimoine n'ont que légèrement reculé, en raison d'une propension de la clientèle à rester dans des placements sûrs et très liquides. Cette performance doit être soulignée, compte tenu de l'environnement boursier international. L'excellente performance des mandats de gestion et la progression des actifs gérés et administrés soulignent les mérites de la philosophie de gestion du groupe, orientée sur la prudence et la discipline.

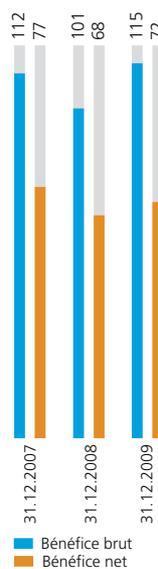
Bénéfice sur  
la capitalisation  
boursière  
en %



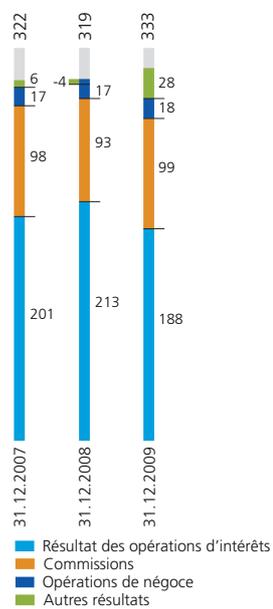
Bénéfice brut en hausse en CHF millions



Le bénéfice net progresse de plus de 5% en CHF millions



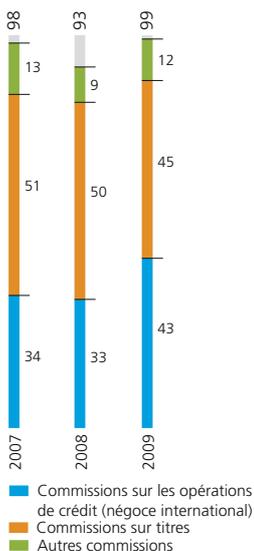
Progression des produits malgré des marchés instables en CHF millions



Le ratio coûts sur revenus s'améliore en %



Forte contribution du *global commodity finance* dans la hausse des commissions en CHF millions



### Croissance du *global commodity finance*

Le total des commissions progresse de 7.2 %, ce qui constitue un résultat nettement supérieur à l'industrie. Ceci s'explique par la forte contribution du volume d'affaires du *global commodity finance* qui réalise une augmentation des produits des commissions sur les opérations de crédits de CHF 9.6 millions, ou 29 %. Cet excellent exercice est obtenu malgré l'extrême volatilité des matières premières, il s'appuie sur le segment énergie et sur le dynamisme de la place financière genevoise en matière de *trading*. Les opérations de crédit à très court terme, qui caractérisent les activités liées au négoce international, ont aussi été affectées par le recul du dollar, monnaie classique des échanges de matières premières et par le recul des exportations à travers le monde.

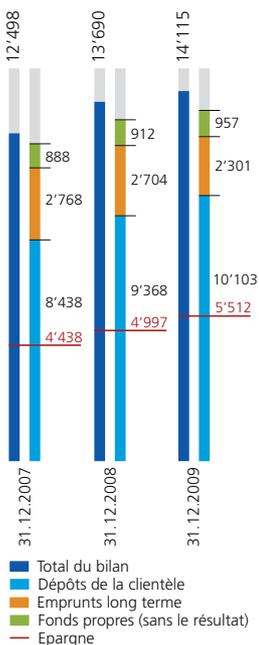
### Une salle des marchés qui performe bien dans un environnement complexe

Les résultats des opérations de négoce, qui proviennent des activités de la salle des marchés, ont contribué de manière positive malgré des marchés instables. Là encore, cette évolution est tout à fait réjouissante, compte tenu du ralentissement général et des risques potentiels dans cette activité. La salle des marchés soutient dans plusieurs domaines l'activité de la banque et de ses clients. Elle ne prend pas de grandes positions pour compte propre et travaille avec un risque limité en totale cohérence avec la philosophie d'investissement de la banque. Cela lui a permis d'éviter d'être touchée par les fortes turbulences sur les marchés d'actions et d'obligations.

### Forte implication des collaborateurs dans le succès de la banque

Les charges de personnel ont progressé de 2.4 %, soit CHF 2.9 millions. Ceci traduit un engagement accru de talents expérimentés internes ou externes dans des domaines clés (private banking, *trade finance* notamment). D'une année sur l'autre, au 31 décembre, les effectifs ont légèrement reculé (moins onze équivalents pleins temps).

Très bonne structure de refinancement en CHF millions



### Les investissements se poursuivent

Malgré la rénovation des espaces clients de quatre nouvelles agences, à Onex, Plan-les-Ouates, Servette et Vézenaz, et un rythme élevé d'investissements, les charges d'exploitation ont été contenues (-2.5%) et réduites de CHF 2.4 millions. Ce poste a aussi été influencé par l'installation de 15 nouveaux guichets automatiques bancaires. Le ratio charges sur produits se situe à 65.4 %.

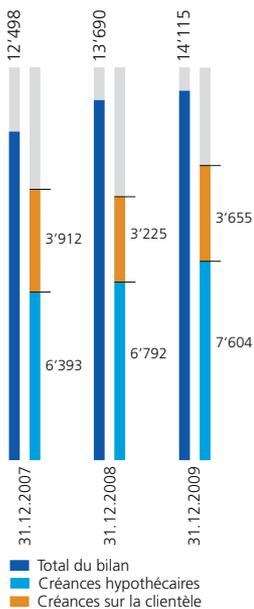
### Hausse du coût du risque de contrepartie en raison d'un redémarrage économique plus lent qu'anticipé

L'environnement de taux bas et le besoin de sécurité des investisseurs ont affecté le bénéfice net, par le biais de pertes induites par des débiteurs, essentiellement des entreprises ou des institutionnels, qui connaissent des difficultés et pour lesquels la banque a provisionné préventivement une part ou la totalité du risque, alors même que la perte sur crédit n'est pas avérée. Le poste correctif de valeurs, provisions et pertes a été doté de CHF 10.3 millions (25.1 millions en 2008).

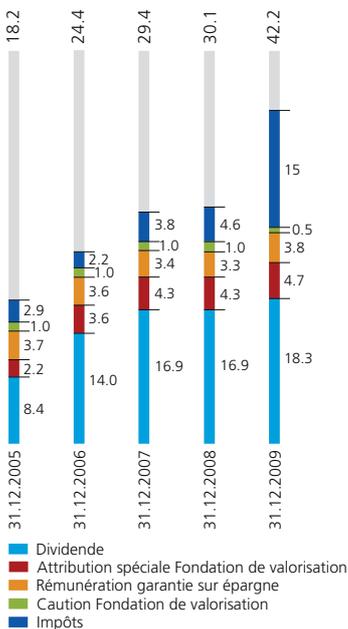
### La confiance des clients accroît massivement le bilan

L'afflux de fonds et le démarrage progressif de l'économie ont induit une progression de la liquidité totale disponible. Le nombre de clients supplémentaires se monte à 13'029, un nombre supérieur à celui de 2008. Le *net new money* se monte à plus de CHF 900 millions, sous forme d'épargne, de comptes courants et d'obligations de caisse, ainsi qu'en gestion de fortune. Globalement, la BCGE gère et a sous dépôts CHF 18 milliards (+8.2%), témoin de la confiance dont disposent les banques cantonales, et la BCGE en particulier, auprès du public.

Forte croissance des financements aux entreprises et aux particuliers en CHF millions



Croissance de 40% des contributions aux partenaires publics en CHF millions



### Solidité financière confirmée

Les fonds propres comptables s'élèvent à CHF 957 millions, ce qui représente 6.8% du total du bilan. A 142%, le taux de couverture des fonds propres est très solide, il atteste que la BCGE bénéficie d'un bilan de haute qualité. Cette situation financière de qualité a été reconnue par l'agence de notation Standard & Poor's en décembre 2009, lors de la confirmation du *rating* de la banque à A/A-1/stable.

### Croissance de la contribution financière aux pouvoirs publics

La contribution financière totale aux pouvoirs publics se montera à CHF 42.2 millions (CHF 30.1 millions en 2008), ce qui constituera une hausse de CHF 12.1 millions (+40%). En 2009, la BCGE tient ses engagements sur plusieurs fronts: elle soutient l'économie avec ses crédits, elle a des effectifs stables et elle augmente sa contribution à la collectivité publique de 40%.

### 9'443 "clients actionnaires"

La BCGE se réjouit de la poursuite de l'augmentation du nombre d'actionnaires privés, qui atteste d'une adhésion forte de la clientèle et de la communauté genevoise à la banque. Au 31 décembre 2009, 9'443 personnes privées possèdent des actions de la BCGE, soit une hausse de 10.4%. Parmi l'actionnariat privé, 77% possèdent entre une et 25 actions de la BCGE. Ce chiffre ne tient compte que des actions déposées auprès de la BCGE. Le rendement du dividende sera de 6.5%, sur une base nominale (assemblée générale du 4 mai 2009).

### Perspectives positives pour un acteur principalement dédié à l'économie régionale

Tablant sur une amélioration conjoncturelle lente en 2010, la BCGE s'attend à une évolution de ses revenus en légère hausse. La dynamique commerciale actuelle peut être maintenue et la banque pense pouvoir continuer à améliorer ses parts de marché. La banque étant un acteur central du financement de l'économie régionale, la marche des affaires reste corrélée à l'évolution de celle-ci. La priorité reste naturellement la sélectivité et le contrôle des risques.

En raison de la persistance d'un niveau de taux d'intérêts bas et d'une pression constante sur ses charges, notamment informatiques, la banque n'anticipe pas d'amélioration de ses bénéfices pour l'exercice en cours.



Les cousins Jacques Martin et Luc Perret sont les patrons de Construction Perret SA, une entreprise occupant 300 personnes, cliente de la BCGE depuis presque un siècle.

# Construction **SOLIDE**

DE MÊME QUE LE BÉTON A BESOIN D'UNE ARMATURE QUI LUI PROCURE RÉSISTANCE ET ÉLÉGANCE,  
LES PROJETS DE CONSTRUCTION PRENNENT CORPS EN S'APPUYANT SUR LES CONSEILS PERSONNALISÉS  
DES EXPERTS DE LA BCGE, À MÊME DE PROPOSER DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT  
PARFAITEMENT ADAPTÉES.

Comme au cours des années précédentes, la BCGE démontre sa capacité de profitabilité résistante avec la confirmation de son *rating* à A/A-1/Stable par l'agence de notation Standard & Poor's et un déploiement de ses activités toujours plus internationales.

## SOLIDITÉ

### **Rating confirmé**

En décembre dernier, S&P a fait part de sa confirmation du *rating* de la banque. Ces notes sont largement suivies par les professionnels et influencent notamment les conditions de refinancement. Dans son rapport, S&P souligne la forte part de marché de la banque dans le canton, en particulier au niveau des hypothèques, de l'épargne et du financement des entreprises. L'agence relève également la progression de l'établissement dans le private banking à Genève, en Suisse et en France ainsi que son rôle dans le financement du négoce international. S&P met en évidence la progression régulière des revenus des récents exercices. S&P souligne également le niveau solide des ratios de fonds propres, peu susceptible de baisser. Elle indique que le niveau de provisions a fortement baissé ces dernières années et se situe à un niveau satisfaisant. Elle précise enfin que les crédits compromis ont été réduits de façon drastique. L'agence complète son opinion par la perspective "stable", ce qui souligne sa conviction que les résultats de la banque sont durables.

### **Des activités toujours plus internationales**

Le groupe BCGE a annoncé la création de deux présences internationales: Paris<sup>1</sup> et Hong Kong. La filiale de BCGE (France) et le bureau de représentation asiatique de la BCGE ont pour mission de représenter la banque dans la conduite de ses affaires respectivement en France et dans la région Asie-Pacifique.

La succursale de Paris a pour mission de représenter BCGE (France) SA dans la région parisienne et d'accompagner autant que développer les relations avec une clientèle de particuliers et d'entreprises. L'ouverture d'un bureau de représentation à Hong Kong, en novembre, vise à permettre de faciliter nos liaisons avec une clientèle de particuliers intéressés à la gestion de patrimoines. La clientèle institutionnelle peut également y trouver un relais vers le centre de compétences de la maison mère en matière d'asset management. Enfin, cette antenne facilite nos contacts et donne plus de visibilité à nos activités de *global commodity finance* qui ont connu un accroissement significatif dans la région. En tant qu'antenne de la BCGE, le bureau de représentation de Hong Kong ne mène pas d'activités bancaires, puisque tous les comptes sont ouverts et gérés à la maison mère dans le plus strict respect des réglementations en vigueur.

<sup>1</sup> Le 4 janvier 2010.

# Les faits marquants de 2009

Les 23 agences BCGE ont toujours plus de temps pour écouter et conseiller les clients

Le réseau a poursuivi son programme de modernisation avec l'inauguration de quatre agences rénovées. Les prêts hypothécaires destinés aux habitations principales ou secondaires ont connu une progression particulièrement exceptionnelle avec une augmentation nette des encours de 20 %. Les hypothèques à taux fixes conclues en francs pour des objets en France voisine ont plus que doublé. L'afflux de nouveaux clients grand public s'est poursuivi et ce ne sont pas moins de 235'900 particuliers qui sont en relation avec la banque, soit l'équivalent de plus d'un Genevois sur deux. Le nombre de prestations auxquelles ils recourent ne cesse d'augmenter. Les liquidités déposées auprès de la banque par cette clientèle ont également fortement progressé. Enfin, la banque par internet continue de séduire un nombre croissant de particuliers et de PME avec une progression de 14 % du nombre d'utilisateurs réguliers.

## PARTICULIERS

### Au cœur de l'agence modèle

Les entités du Grand-Lancy, d'Onex, de Vézenaz et de Servette-Wendt ont été entièrement transformées selon le concept novateur de la banque "d'agence modèle". Le nombre d'unités totalement rénovées se monte ainsi à 12, en tenant compte de la nouvelle agence de Praille-Acacias. La BCGE est une banque qui se veut proche de ses clients et ce concept "d'agence modèle" place les conseillers au cœur d'une relation basée sur la qualité et la connaissance réciproque du banquier et de son client; dans un environnement très fortement concurrentiel, la qualité du conseil fait la différence. C'est ainsi que le nombre de conseillers est en progression constante et une formation pointue leur est dispensée. L'accueil des agences s'est renforcé et les entretiens individuels se déroulent dans des salons propices à des choix sereins et avisés. L'accessibilité aux opérations de caisse automatisables s'est élargie et est facilitée par des appareils automatiques de la toute dernière génération, dont le nombre est en constante augmentation (106 appareils en 2008 et 121 appareils en 2009<sup>1</sup>). Le parc de caisses automatisées a notamment été étendu grâce à l'installation de nouveaux terminaux à l'aéroport de Cointrin, dans le centre commercial de Lancy et au siège d'une multinationale à Genève.

La modernisation de zones 24 heures en dehors des agences se poursuit également. C'est ainsi que la zone 24 heures située dans le hall d'entrée de l'Hôpital cantonal de Genève a été entièrement refaite, dotée d'appareils automatiques à la pointe de la technologie. Plusieurs salles des coffres ont été entièrement rénovées.

Ces modernisations induisent un recours moins important de *cash*, ce qui augmente la sécurité générale.

### Dynamisme des financements hypothécaires

En dépit de la concurrence régnant sur le marché immobilier genevois, 2009 fut une année record pour la croissance des crédits hypothécaires. Grâce à une connaissance du marché régional et à la pertinence de son offre, BCGE Simplissimo a su faire face aux exigences d'un marché difficile, marqué par une faible disponibilité de biens immobiliers et une lutte concurrentielle vive dans le segment des prêts immobiliers. La croissance de crédits hypothécaires de la BCGE s'est poursuivie en 2009, avec une augmentation nette des encours hypothécaires destinés aux habitations principales ou secondaires de plus de 20 % pour le segment des particuliers. Les prêts hypothécaires à taux fixes en francs, conclus en Suisse pour des objets en France voisine, ont plus que doublé.

### Développement spectaculaire de BCGE Netbanking

BCGE Netbanking est un volet indissociable des services bancaires au quotidien et l'utilisation de la banque par internet ne cesse de croître. Simple, rapide, économique et sûr, tels sont les arguments de cette prestation qui a enregistré une progression de 14 % du nombre d'utilisateurs réguliers de contrats BCGE Netbanking.

### Épargne en fort développement

Premier acteur régional de l'épargne, la BCGE a été fortement plébiscitée en 2009, répondant ainsi aux besoins des clients désireux de sécuriser leurs avoirs. En 2009, les fonds d'épargne ont connu une hausse sensible de 19 % à CHF 3 milliards sous dépôt. Pour améliorer la rémunération de leur épargne (jusqu'à 2 % de plus que le taux de base), un nombre croissant de clients ont bénéficié du programme de fidélité BCGE Avantage service™, qui récompense les clients qui utilisent plusieurs prestations de la banque. En 2009, 39 % des titulaires de comptes d'épargne ont ainsi bénéficié de primes, ce qui représente presque 32'000 clients.

<sup>1</sup> 121 à Genève en date du 2 avril 2010 et un à Lausanne.

### **Essor des placements et financements en agences**

Dotée d'une gamme dynamique basée sur une philosophie d'investissement transparente et indépendante, répondant aux plus hautes exigences professionnelles et éthiques, la gestion de fortune de la BCGE, (mandats BCGE Best of ou fonds de placement BCGE Rainbow funds) est proposée dans l'ensemble du réseau d'agences. Ces prestations ont enregistré une progression de la masse sous gestion, malgré une année boursière particulièrement exigeante. Cette tendance favorable est le signe de la confiance des clients envers leur banque.

### **Produits de financements et facilités de paiement fortement plébiscités**

Les produits de financements tels que le leasing véhicules, en progression de 80 %, ou les cartes servant de moyens de paiement ont fortement augmenté. De même, les cartes de débit Maestro, qui sont désormais dotées de la fonction multicomptes (offrant un accès à tous ses comptes au moyen d'une seule carte) et les cartes de crédit Mastercard et Visa ont été très demandées.

### **Une banque suisse qui est aussi la banque de la région**

Le nombre de frontaliers et de Suisses vivant en France ne cesse d'augmenter et la BCGE est reconnue auprès de cette population, car près de 28'100 d'entre eux sont clients de la BCGE. Attentive aux besoins spécifiques de ces derniers, la banque ne cesse de faire évoluer son offre en proposant de nombreuses prestations sur mesure dans les domaines de la banque de détail, de la prévoyance ou des prêts hypothécaires.

### **BCGE Check-up appréhende la situation patrimoniale du client dans son ensemble**

BCGE Check-up, le conseil financier personnalisé, poursuit son envol. De nombreux clients ont déjà pu bénéficier de cette approche novatrice. Tout au long de la vie, les priorités financières évoluent et l'objectif est d'optimiser la situation patrimoniale individuelle de chacun, tout en formulant des recommandations pour mieux leur permettre d'anticiper l'avenir.

### **Consolidation des activités du département Conseil patrimonial**

Occupant une place importante dans la gestion de patrimoine, la BCGE conseille toutes les générations. Son approche méthodique, qui tient compte des objectifs, de l'horizon temps et du profil d'investisseur, permet d'obtenir une vision synthétique de la composition d'un patrimoine et de sa destination. BCGE Praevisio, qui comprend un diagnostic personnalisé permettant de formuler des recommandations en matière de prévoyance, de placements et de planification financière et successorale, a rencontré un franc succès. Les produits de prévoyance proposés sont sélectionnés sur le marché en toute indépendance, en fonction de leurs performances et de leurs spécificités. En raison des turbulences sur les marchés financiers, les clients ont fortement retenu les produits sûrs tels que le compte Epargne 3, lequel a progressé de 12 % à CHF 261 millions.

BCGE Private Banking a augmenté sa masse sous gestion, renforcé ses équipes de gestionnaires à Zurich et Lugano et déployé une nouvelle stratégie résolument tournée vers la croissance avec une dimension internationale. Un service d'*advisory* a aussi été créé.

## PRIVATE BANKING ET ASSET MANAGEMENT

### De nouveaux marchés

Un effort soutenu a été consacré au redéploiement des forces sur les succursales suisses de Zurich, Lugano et Lausanne. Pour la première, les structures ont été renforcées tout en y allouant des compétences reconnues pour les marchés de l'Europe Centrale et de l'Est, ainsi que l'Asie-Pacifique. Pour la seconde, les équipes ont été renouvelées et centrées sur le développement des marchés tessinois et de l'Europe du Sud.

### Nouvelle organisation

L'intégration de l'ex-Banque Anker, réalisée en 2008, a été finalisée en 2009. Les différentes entités sont regroupées sous une seule division Private Banking, composée de trois implantations, du siège et de divers départements. Une approche matricielle a été appliquée sur l'ensemble de la division afin de mieux refléter les spécificités des marchés géographiques et en vue de répondre proactivement aux besoins de la clientèle par des équipes dédiées.

### La masse sous dépôts des gérants indépendants progresse de 40 %

Le département au service des gérants indépendants a poursuivi son expansion en termes d'acquisition d'actifs, la masse sous dépôts a fortement progressé. Ce millésime record est aussi marqué par le développement d'une nouvelle application informatique dédiée aux gestionnaires de fortune indépendants qui leur permet de consulter plus efficacement les comptes de leurs clients (voir page 44). Elle renforce le positionnement de la banque dans ce segment de marché très concurrentiel et exigeant en termes de professionnalisme. Elle s'inscrit désormais comme un acteur incontournable dans le partenariat entre banques et gestionnaires de fortune indépendants.

### Poursuite du succès de la planification patrimoniale

BCGE Private Banking a continué à capitaliser sur son expertise en planification financière dans le conseil sur mesure des clients en matière de préparation de la retraite et de succession, de consolidation de portefeuilles et de transfert d'entreprises. Cette prestation a connu un succès prometteur avec de nombreuses consultations et sera proposée aux clients des autres entités suisses du private banking à Lausanne, Lugano et Zurich.

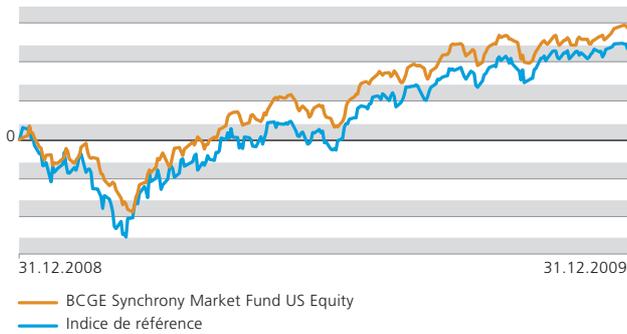
### Développement du soutien commercial

La progression commerciale s'est accompagnée d'une forte augmentation des volumes traités par les services de soutien en *middle office*, regroupés au sein du département Assistance à la gestion. Ses effectifs ont été augmentés en conséquence.

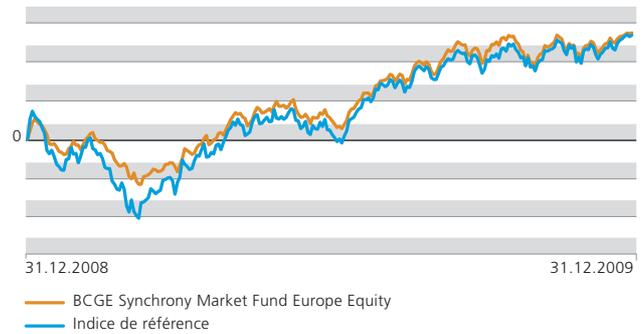
### Expansion du private banking pour BCGE (France)

Les efforts entrepris pour compléter sa gamme de produits ont permis à la banque de proposer à sa clientèle les produits les mieux adaptés à la situation de reprise qui a caractérisé 2009. En particulier, le mandat de gestion couplé à l'assurance-vie, agréé par l'Autorité des marchés financiers (AMF) depuis 2003, connaît un succès tout à fait satisfaisant. La filiale BCGE (France) a bénéficié de nouvelles applications informatiques permettant d'améliorer et de rationaliser le traitement de sa gestion de fortune, ainsi que le *reporting*.

Evolution du fonds  
BCGE Synchrony Market Fund US Equity



Evolution du fonds  
BCGE Synchrony Market Fund Europe Equity



### 26 personnes se concentrent sur l'asset management

L'unité d'affaires BCGE Asset Management a connu un développement positif en 2009. Elle est formée des départements Asset Management proprement dit (gestion des mandats), Advisory (conseils financiers), Etudes financières (analyse de l'économie et recherche sur les fonds de tiers et les titres individuels) et, enfin, d'un département de services. Ensemble, ces activités représentent le pôle de compétences de la BCGE en matière de gestion de fortunes. Depuis mai 2009, cette équipe de 28 personnes, qui se reconnaît par sa stabilité, son dynamisme et son niveau de formation élevé, est regroupée au siège de la banque, en l'Île.

### Création d'un département Advisory pour clients privés et institutionnels

L'année 2009 a vu la création d'un nouveau département centré sur le conseil financier personnalisé. Ces spécialistes, qui dominent la complexité et les pièges des marchés financiers actuels, sont notamment appelés à intervenir pour seconder les gestionnaires du front dans leur travail d'identification des besoins de leurs clients et des solutions qui leur sont nécessaires. Ils s'appuient sur la sélection rigoureuse de produits financiers propres à la banque, la *Focus list*. Ils interviennent également pour orienter les clients institutionnels qui gèrent leur dépôt directement sur la base de ces conseils.

### L'architecture ouverte comme source de performance

L'équipe des études financières est chargée de la sélection de fonds externes, selon le principe de l'architecture ouverte, c'est-à-dire en pleine indépendance intellectuelle et commerciale. Les fonds sont retenus en fonction de leurs qualités intrinsèques et des besoins de la gestion, dans une optique de très large diversification des styles et des gérants. L'objectif du travail est d'identifier les gérants, à la fois performants et armés de solides convictions et cohérents dans leurs actions au cours du temps. En 2009, la sélection opérée a permis de générer des résultats absolus et relatifs positifs, dont la valeur se retrouve notamment dans nos fonds spécialisés investis à 100 % en actions, soit le BCGE Rainbow World Equity et les deux fonds de fonds régionaux BCGE Synchrony Europe Equity et BCGE Synchrony US Equity.

### La surperformance l'emporte

Les fonds d'allocation d'actifs construits sur la base de cette sélection ont également enregistré de bonnes performances. C'est notamment le cas des fonds BCGE Rainbow Fund. Proposé à la clientèle souhaitant investir des montants limités, c'est un produit de placement souple et avantageux, offrant une excellente diversification d'actifs de première qualité. Les six profils de l'ombrelle ont tous généré des performances supérieures à celles de leur indice de référence. Dans une année marquée par la prudence des investisseurs, ces fonds ont connu une progression de 3.7 % des montants investis, le *net new money*, pour une masse totale gérée en fin d'année de CHF 284 millions.

Enfin, les mandats d'allocation d'actifs BCGE Best of, proposés sur une base individuelle aux clients privés dès CHF 100'000 d'avoirs, ont également atteint leur objectif, tous les profils, sauf trois sur seize, ont battu leur indice de référence. Les avoirs confiés au groupe au travers de ces mandats s'élèvent à plus de CHF un milliard, en progression de presque 9% d'une année sur l'autre.

### **Une pluie d'étoiles pour les fonds de placement**

Depuis plusieurs années, la BCGE a développé, outre les mandats balancés centrés sur l'architecture ouverte, quelques spécialités qui émergent régulièrement parmi les meilleures de leur catégorie.

En 2009, le fonds BCGE Synchrony Swiss Government Bonds, noté cinq étoiles par Morningstar, a de nouveau été primé par Lipper comme le meilleur fonds obligataire suisse sur cinq ans et dix ans.

Toujours dans le domaine indicel, le fonds Swiss Equity, qui conserve ses quatre étoiles et dont la performance à long terme se confond avec celle de l'indice SPI, convient parfaitement à une approche "cœur-satellite" ou à des clients privés qui peuvent ainsi diversifier très largement leur exposition au marché des actions suisses avec des sommes limitées.

Le fonds LPP Bonds, également noté quatre étoiles, investit dans des obligations suisses. Il a obtenu des performances particulièrement bonnes dans un environnement difficile à appréhender.

Enfin, le fonds en valeurs secondaires suisses BCGE Synchrony Swiss Small and Mid Caps, lui aussi crédité de quatre étoiles, a une fois encore obtenu une performance supérieure à son indice, tout en étant resté pleinement investi. Ce fonds comprend environ 25 valeurs, choisies à long terme sur la base de critères financiers, sociaux et environnementaux.

### **Croissance de la masse institutionnelle**

Avec une augmentation de la masse gérée de 22.2 %, dont 19.9 % pour les mandats et 31.5 % pour les fonds institutionnels, les activités de gestion institutionnelle ont connu un développement positif en 2009. En chiffres, la masse totale nette de fonds institutionnels a augmenté de CHF 436 millions, dont CHF 90 millions d'apports nets, pour s'établir à CHF 2.4 milliards en fin d'année.

Outre les fonds précités, le groupe gère huit fonds destinés à la prévoyance professionnelle, dont deux orientés sur le développement durable. Basés eux aussi sur l'architecture ouverte, ils représentent un total géré de CHF 91.7 millions.

Notons, pour terminer, que tous ces fonds et mandats sont gérés conformément aux principes d'appui sur les fondamentaux économiques et de vision à long terme, tels que définis par la philosophie de gestion de la BCGE.

# Les faits marquants de 2009

## Entreprises : la BCGE garantie de l'approvisionnement en crédit dans la crise

Les affaires avec la clientèle des entreprises ont été en croissance dans la majorité des métiers, notamment grâce à l'acquisition de nouveaux clients et le développement de nouvelles affaires. L'activité s'est déroulée dans un environnement conjoncturel difficile, imposant une veille stricte du niveau de risque et de préservation des marges à un niveau satisfaisant. L'inquiétude des entrepreneurs freinant les investissements et une très grande vigilance de la part de la banque aurait pu avoir un effet modérateur dans la demande de crédits. Malgré ce contexte, les encours des prêts hors hypothèques, accordés pour l'essentiel aux entreprises de la région, ont connu une croissance de CHF 596 millions, soit 28.3 %.

## ENTREPRISES

### Développement des activités

La diversité des entreprises de toutes tailles est caractéristique de l'économie genevoise. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, la BCGE est attentive à développer l'offre bancaire la plus adaptée à cette clientèle. Ainsi, plusieurs activités ont été déployées en 2009, dont les principales sont décrites ci-dessous.

### Les entreprises conservent intacte leur volonté de faire appel aux crédits

L'année a été marquée par un besoin d'analyses des risques de crédits particulièrement fines. Cela n'a pas empêché une progression de l'activité de financement aux entreprises avec un nombre conséquent et croissant de nouvelles affaires et de nouveaux financements. Le renforcement d'une équipe professionnelle et motivée dédiée aux entreprises a permis d'établir d'excellentes relations d'affaires à faibles risques sur des grandes sociétés genevoises et suisses. Genève ayant relativement bien résisté à la crise économique de 2009 et comme les pronostics conjoncturels 2010 sont encourageants, la banque anticipe une poursuite satisfaisante de l'activité de crédits aux entreprises.

### Bon niveau des crédits aux professionnels de l'immobilier

Les prix des immeubles, des appartements et des villas à Genève se sont maintenus à des niveaux robustes en 2009, en corrélation avec les taux d'intérêt restés très bas toute l'année. Les prix à la construction se sont également maintenus. La BCGE est restée fidèle à sa stratégie de croissance solide et prudente à long terme. Dans une conjoncture en ralentissement, tant en matière de nombre de transactions que de constructions, la BCGE est parvenue à consolider ses créances hypothécaires auprès des professionnels à un niveau supérieur à 2008, en augmentant sa part de marché.

### Soutien aux PME & indépendants

Le centre de financements pour les PME & indépendants a accompagné les petites entreprises secouées par cette période troublée. Sur l'exercice 2009, le coût du risque reste à un bas niveau, ce qui témoigne de la qualité du portefeuille de la banque dans ce segment. Avec Relève PME, trois conférences ont été organisées dans le cadre de la transmission des entreprises autour des thèmes de la prévoyance, de la fiscalité et de l'organisation.

### Le risque est mieux rémunéré dans le négoce international

Après avoir sensiblement diminué ses engagements lors du premier trimestre 2009 en raison d'un contexte international encore incertain, la banque a prudemment augmenté le niveau de crédits en mettant l'accent sur les meilleurs clients. Le portefeuille clientèle a été surpondéré dans les secteurs présentant le meilleur environnement économique et la BCGE a appliqué une politique très défensive sur la clientèle active sur les marchés difficiles. En comparaison de 2008, le risque a été, en 2009, mieux rémunéré, ce qui a permis de réaliser d'excellents résultats.

### Financement facilité des fonds propres des PME

Capital Transmission est une filiale de la banque dotée d'une capacité de prise de risques de CHF 50 millions; cette société a pour mission de participer au financement d'opérations de reprise de sociétés (*leveraged buy out*, *management buy out*, *succession*) ou d'expansion sous la forme de prise de participation minoritaire au capital ou de financement mezzanine. En 2009, Capital Transmission a réalisé plusieurs opérations de financements de type mezzanine, dans le cadre de *leveraged buy out* et de *management buy out*.

### **Mieux répondre aux besoins particuliers des chefs d'entreprises**

En 2009, le département Personal finance a rejoint la division Entreprises. Ce mouvement a permis de confirmer encore davantage sa mission première de fournir des prestations financières de haute qualité aux entrepreneurs et aux personnalités publiques. Cette entité propose un service bancaire haut de gamme aux leaders d'opinion et dirigeants d'entreprises. Quel que soit le niveau de leurs avoirs et la complexité de leurs besoins, Personal Finance leur donne accès à une approche patrimoniale complète et sur mesure.

### **Institutions financières: niveau soutenu des affaires**

Dans le domaine des services et relations avec les autres banques, la BCGE a bien géré la crise inter-bancaire. Les activités avec les banques de la place et les caisses de pension ont connu un fort succès, notamment au niveau des marchés financiers, des services bancaires au quotidien et la fourniture de billets de banque, en hausse sur l'année précédente. Au niveau des banques hors OCDE, le volume d'opérations de confirmation de crédits documentaires a atteint un montant record en forte progression par rapport à l'exercice précédent. Le volume de changes au comptant avec des banques situées dans les pays émergents atteint CHF 5.5 milliards, un autre montant record.

### **Dynamisme de la salle des marchés**

L'environnement dans lequel a travaillé la salle des marchés est resté difficile en dépit de la reprise des cours des marchés boursiers, dès la mi-mars, et de celle des obligations suisses, dès juillet. Les premiers mois de l'année ont notamment été marqués par la rareté des contreparties en matière obligataire, l'ensemble de l'année étant placé sous le signe d'une volatilité élevée, tant du côté des devises, des instruments à taux fixes que de l'or. Dans ce contexte, la salle des marchés a contribué de manière significative aux résultats de la banque. Son activité pour le compte de la clientèle se développe avec succès sur tous les *desks*. Les conseils financiers à la clientèle, ainsi que les services d'ingénierie financière de BCGE Club CFO, en matière de gestion de la dette et des risques, rencontrent un intérêt croissant. La salle des marchés assure également la gestion du portefeuille des immobilisations financières pour compte propre de la banque. Ces résultats ont établi un record cette année.

D'autre part, la participation active de la salle à la gestion du risque taux du bilan (ALM) a permis de dégager d'excellents résultats, de façon créative, tout en maîtrisant les risques.

### **Gestion des crédits à risques**

La dégradation de la conjoncture n'a pas eu de réelle incidence sur les dossiers suivis par les spécialistes des crédits devenus à risques. En effet, le volume transféré vers eux est en régression substantielle.

Les résultats de la gestion des immeubles, à usage non bancaire et destinés à la revente, ont aussi été source de satisfaction, car seuls deux nouveaux biens ont dû être acquis aux enchères, alors que cinq autres objets ont pu, dans le même temps, trouver preneurs. Le bénéfice atteint CHF 0.5 million et le portefeuille se voit ramené à CHF 6.1 millions pour six objets immobiliers.

### Succès des séminaires de la BCGE

Plus de 600 chefs d'entreprises et de collectivités publiques ont pris part aux différents séminaires BCGE L'essentiel de la finance, organisés en septembre sur des thèmes captivants, l'intelligence économique et la force de la marque ont notamment été abordées d'une façon très complète par plusieurs orateurs de talent.

Pour la troisième fois, la BCGE, la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) et l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) ont organisé conjointement leur séminaire économique en octobre. A cette occasion, une étude inédite établissant une comparaison des conditions-cadre de Genève face à celles de Bâle et Zurich a été présentée et a fait l'objet d'une publication. Cet événement a attiré un très large public de décideurs de la région.

### Développement des opérations transfrontalières

La connaissance approfondie du tissu économique régional fait de la BCGE un interlocuteur recherché des entreprises transfrontalières. L'identité du département Entreprises France, qui est autant au service d'entités suisses investissant en France, que d'entités françaises investissant en Suisse, s'appuie principalement sur le financement de la transmission d'entreprise et sur le soutien aux professionnels de l'immobilier dans la grande zone frontalière, Rhône-Alpes et Arc lémanique.

Malgré l'environnement économique, les revenus ont progressé en se concentrant sur des dossiers de qualité, à forte valeur ajoutée et dans des segments de niche. Le rythme des nouvelles opérations a poursuivi une progression soutenue au cours de l'exercice 2009. De surcroît, le niveau de rentabilité, corrigé de l'effet de change, a été très satisfaisant et s'explique par la progression des encours hypothécaires.

### BCGE (France) évolue en croissance sélective et prudente

Avec un effectif de 35 salariés, en légère réduction, les encours nets de crédits accordés par la filiale française BCGE (France) ont progressé de plus de 13 %, alors que le coût du risque se réduisait de près d'un tiers. Toutefois, les taux d'intérêts extrêmement bas, qui ont privilégié les emprunteurs, ont eu un impact négatif sur la rémunération des fonds propres de la BCGEF, dont les résultats sont en régression par rapport à 2008. Grâce notamment aux aides publiques, le secteur des professionnels de l'immobilier s'est bien comporté. Quant au financement de la transmission d'entreprises, il a marqué un net ralentissement en 2009.

En ce qui concerne la gestion privée, le niveau de collecte de nouveaux fonds durant l'année 2009 a été globalement satisfaisant, les placements en assurances-vie ont été privilégiés par les investisseurs.

Le conseil de surveillance de BCGE (France), l'équivalent français du conseil d'administration, compte cinq membres. Il est présidé par Blaise Goetschin (voir page 77), le vice-président est Eric Bourgeaux (voir page 77). Les quatre autres membres sont Claude Bagnoud (voir page 77), Constantino Cancela (voir page 17), Georges Canto et Manuel Riera.



Georges Canto,  
membre du conseil de surveillance  
de BCGE (France).



Manuel Riera,  
membre du conseil de surveillance  
de BCGE (France).

# Les faits marquants de 2009

## La BCGE partenaire auprès des communes et des collectivités publiques

Qu'il s'agisse des communes, de l'Etat ou des grandes régions autonomes, la BCGE est la banque apportant des solutions adaptées aux collectivités publiques genevoises. Grâce à SPFS, elle offre aussi ses compétences spécialisées à d'autres collectivités publiques suisses.

# INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

### **Maîtriser les risques de taux**

Dans un environnement en pleine mutation, suite au retrait abrupt du marché suisse de plusieurs prêteurs étrangers, la BCGE est demeurée le partenaire fiable de plusieurs collectivités publiques genevoises.

Elle a notamment continué d'apporter son concours à l'Etat de Genève dans le développement de la gestion centralisée de ses flux de trésorerie, de même qu'elle est restée à l'écoute des organismes cantonaux et communaux en leur proposant les solutions les plus adaptées à leurs besoins, tout en visant les meilleurs choix en matière de stratégie financière et de maîtrise des risques.

La BCGE a poursuivi de manière très réjouissante le développement de ses affaires en finançant de nombreux projets sur le canton pour un total de plus de CHF 235 millions.

Après le démarrage de ses opérations en juillet 2008, l'année 2009 a permis à la filiale commune Swiss Public Finance Solutions, SPFS, de consolider ses activités de financement des collectivités publiques suisses. Elle a apporté CHF 156 millions de financement réalisés par la BCGE.

Le premier semestre de l'année a été consacré en majeure partie à l'optimisation de la production et aux améliorations et adaptations des différents modules du progiciel Finnova, le cœur de l'informatique de la banque. Ces travaux ont permis de fluidifier de nombreux processus bancaires tels que les opérations de paiement ou les opérations de change et de bourse. Dans la seconde partie de l'année, la banque a mis en place de nouveaux outils informatiques permettant de faciliter l'analyse de risque du traitement des crédits.

## MODERNISATION

### Enrichissement de la nouvelle plateforme informatique

La banque a déployé le logiciel d'évaluation immobilière IAZI CIFI<sup>1</sup>. Ce logiciel permet de procéder à une évaluation selon l'approche hédoniste. Cette méthode permet de déterminer et de surveiller la valeur d'un bien immobilier en le comparant à une base statistique établie sur l'ensemble du territoire suisse.

La banque a également mis en production le logiciel RSN<sup>2</sup> qui permet d'effectuer une évaluation du *rating* et du *pricing* des financements octroyés à notre clientèle. Cet outil soutient les gestionnaires de crédits dans le processus de détermination du risque de financement en proposant une évaluation du débiteur et un calcul de marge sur base du risque identifié sur le cas d'affaire analysé.

### Trois nouvelles plateformes

La banque a, par ailleurs, déployé deux nouvelles plateformes de consultation et de transaction pour ses clients institutionnels et privés et participe au développement d'une troisième.

La première est un nouveau site *e-banking* dédié aux gérants indépendants travaillant avec la banque. Elle leur permet de consulter et de valoriser les positions des investissements de leurs clients déposés auprès de notre institution.

La mise en place, en 2008, d'une nouvelle plateforme de bourse a permis, en 2009, de déployer des relations avec de nouvelles contreparties bancaires qui ont choisi la banque comme *broker* principal sur le marché suisse.

La troisième plateforme servira les opérations de négoce international, elle est développée conjointement avec six autres banques, sous l'égide de la Geneva Trading and Shipping Association (G TSA). Actuellement, les sociétés de négoce de matières premières, clientes des banques, échangent avec elles des informations en se connectant à chacun des systèmes informatiques de leurs banquiers. Le projet en cours de réalisation est une plateforme de communication multibanques. Elle permettra à ces sociétés d'entrer en contact avec chacune des banques en n'utilisant qu'un seul protocole de communication.

### Simplification de l'organisation

Grâce à la migration informatique et à l'externalisation des activités de trafic de paiement, la banque a pu simplifier son organisation en tirant les fruits des gains de productivité, de simplification des processus et d'amélioration de la qualité des prestations.

La banque a concentré son organisation en réduisant le nombre de ses divisions. Les divisions Organisation et technologies de l'information ainsi qu'Opérations et contrôles ont été fusionnées le 1<sup>er</sup> septembre 2009, réduisant le nombre total de divisions de six à cinq. La division qui en a découlé est dénommée Organisation, informatique et opérations (OIO), elle concentre l'ensemble des activités opérationnelles.

Cette division comprend dorénavant une unité d'affaires spécialisée dans l'organisation et les technologies de l'information, dont les finalités et les objectifs sont communs. La division regroupe, par ailleurs, cinq départements: les opérations de marché, les services bancaires au quotidien, l'administration clients et prestations, l'administration crédits et la logistique.

<sup>1</sup> CIFI: une entreprise suisse de conseil immobilier (IAZI en allemand).

<sup>2</sup> RSN: Risk Solutions Networks, un outil de *rating*.

Cette nouvelle organisation vise les buts spécifiques suivants :

- concentrer le pôle opérationnel en une seule main (simplifier la conduite, raccourcir les lignes de commandement, accroître la polyvalence des collaborateurs),
- réduire certains coûts d'infrastructure,
- solidifier la division opérationnelle en lui octroyant les moyens et l'autonomie nécessaires à accomplir sa stratégie de production,
- renforcer les compétences et ressources chargées de la gestion des crédits à risques et du contrôle des processus de crédit.

#### **Renouvellement des postes de travail des collaborateurs**

La banque change son contrat d'*outsourcing* informatique, initié en 2003, concernant la mise à disposition et la maintenance des postes de travail des collaborateurs. Le nouveau contrat, signé en novembre 2009, a été reconduit avec les sociétés Comit et Swisscom IT Services.

#### **Concentration des collaborateurs sur deux sites**

Grâce aux gains d'espace induits par l'archivage électronique et la diminution de l'espace utile pour les terminaux informatiques, la banque a pu réduire son nombre de sites de trois à deux et ainsi rassembler la quasi-totalité de ses collaborateurs affectés aux activités centrales dans les bâtiments de l'île et de Lancy.



Après avoir été CEO de Litasco, une filiale de Lukoil, Gati Al-Jebouri occupe une importante fonction dirigeante dans ce même groupe. Litasco, une entreprise très active dans le négoce des produits pétroliers, est cliente de la BCGE depuis 2001.



Trade finance

# INGÉNIERUSE

LES SPÉCIALISTES DE LA BCGE EN TRADE FINANCE PERMETTENT AUX  
CENTAINES DE MAISONS DE NÉGOCE DE MATIÈRES PREMIÈRES ÉTABLIES  
À GENÈVE DE DÉVELOPPER LEURS AFFAIRES AVEC UN RAFFINEMENT FINANCIER  
MADE IN GENEVA.

# Un contrôle des risques solidement intégré à la stratégie de la banque

## Assurer la pérennité de la banque et des avoirs de ses clients

Banque universelle avec une grande diversité d'activités, la BCGE se doit de conduire une gestion des risques avancée, qui permette d'identifier, de mesurer et de minimiser les risques divers qui sont inhérents à tous ses métiers et opérations. Ceux-ci se sont avérés très sérieux dans l'environnement 2009. Le contrôle des risques est omniprésent à différents niveaux : dans les unités de front, qui sont responsables des risques attachés aux affaires qu'elles traitent, dans les activités de support et, finalement, au sein des départements spécialisés de contrôle de deuxième niveau.

## CONTRÔLE

### Contrôle préventif et contrôle de portefeuilles

Les contrôles préventifs sont exécutés au niveau de chaque transaction, avec un ensemble de dispositions et de compétences adaptées selon les types d'opérations et les montants, afin de lutter contre tout abus. Les contrôles a posteriori et les contrôles centralisés de second niveau sont effectués pour des portefeuilles de transactions, avec un savoir-faire et des outils adéquats, afin de détecter des transactions indues ou des comportements inadaptés.

### Méthode de contrôle

La méthode utilisée permet d'être en prise quasi directe avec les transactions et les positions de la banque pour chaque clôture quotidienne ; elle réplique sur une base de données ad hoc, le *financial datawarehouse (FDW)*, toutes les positions avec engagement ou hors engagement. Ces positions sont analysées et mesurées par rapport à des étalons de limites de montants et de concentration de risques, à des *ratings*, etc. Les contrôles sur clôture quotidienne sont adaptés aux risques de crédit, c'est-à-dire aux risques de défaillance de contrepartie. De plus, les risques de marché sont surveillés constamment par un département de *controlling* ad hoc et, de plus, sont de nouveau surveillés en clôture quotidienne par le département de Contrôle des risques et compliance sur la base du rapport quotidien établi par la section Dérivés et contrôles.

### Cohérence

La cohérence des contrôles est réalisée grâce au report de toutes les positions de la banque sur le *financial datawarehouse*, ainsi qu'avec l'utilisation de méthodes cohérentes de respect des limites, des compétences, des dispositions réglementaires et des risques calculés.

### Principe de base

Le principe de base est d'autoriser et de promouvoir toute activité rentable qui respecte les contraintes réglementaires et expose à un risque estimé acceptable.

L'acceptabilité d'un risque dépend du strict respect des normes légales et réglementaires, et ensuite du risque financier (montant, probabilité) prévisible. Lorsque le type d'activité s'insère dans les activités répertoriées au sein du *business plan* stratégique, des enveloppes de risques sont établies, afin de fixer le maximum acceptable d'exposition par type d'activité.

Dans le cadre de l'enveloppe de risque, les risques sont estimés et sont calculés, s'ils sont quantifiables, pour chaque transaction unitaire. Le rendement des opérations, en termes de revenus d'intérêts, de revenus de commission sont mis en balance face aux coûts de l'opération et aux risques encourus, mesurés par les montants potentiellement à risque et les probabilités d'occurrence.

### Inventaire des risques

La structuration des risques utilisée est classique : risque d'image, risque juridique, risque légal et réglementaire, risque de conformité, risque de crédit, risque de marché, risque opérationnel, risque de fraude.

### Organisation

Dans ces conditions tempétueuses, les dispositifs de gestion des risques mis en place depuis près de 10 ans n'en sont que plus légitimés. Les premiers contrôles opérationnels sont effectués au fil de l'eau, au niveau de chaque transaction, afin d'être préventifs et de permettre une réaction immédiate. Le département de Contrôle des risques et compliance est structuré sur quatre axes, les trois premiers sont le Contrôle des risques, qui englobe les risques de marché et les risques de crédit et le service de Contrôle interne, qui assure la surveillance et la maîtrise des risques opérationnels. Le service de Compliance est le quatrième axe en charge du respect des normes réglementaires, essentiellement pour l'acceptation et le contrôle de la clientèle. Des contrôles formels sur le respect des normes internes en matière de crédit, par exemple, sont, quant à eux, développés au sein de la division Organisation, informatique et opérations.

### Fonctionnement du contrôle des risques de crédit et des risques de marché

Les risques de crédit sont contrôlés chaque jour pour divers aspects de contrôle des positions et de respect des limites. Le comité des risques se réunit chaque mois et l'état des risques y est présenté et analysé, par exemple, sous la forme de rapports et d'analyses des positions de crédit: les plus grands risques sont analysés. Le rapport mensuel de risque de crédit y est commenté. Des comités des risques ont aussi lieu en principe mensuellement pour chaque filiale. Un comité de gestion de bilan, le comité ALM, *Asset and Liability Management*, se réunit spécifiquement chaque mois pour l'étude du risque de taux.

Des présentations pour la direction générale ont régulièrement lieu, soit sur des sujets spécifiques, soit sur l'état global des risques. Des rapports trimestriels au conseil d'administration sur le résumé des risques, sur les risques concentrés, sur la couverture des fonds propres et sur des sujets d'actualité sont réalisés. Ces présentations sont complétées par des présentations au comité de contrôle à sa demande.

### Les faits saillants des risques financiers en 2009

L'année 2009 fut celle de tous les risques, avec des répercussions après la secousse de septembre 2008: la chute des taux en l'espace d'une poignée de semaines de novembre 2008, des fraudes financières considérable et des aveux de lacunes béantes de capitalisation ont affecté le monde financier. De nombreuses faillites de banques ont pris place (une centaine rien qu'aux Etats-Unis) et les montants d'aides astronomiques annoncés en 2008 ont été largement mis en œuvre en 2009 et parfois complètement remboursés.

Le secret bancaire suisse a été sérieusement remis en cause à l'étranger, avec des actions diverses et variées allant des transferts illégaux de listes à l'étranger jusqu'à l'inscription temporaire sur une liste grise de l'OCDE. Les amnisties fiscales dans des pays voisins ont également déployé leurs effets. Le monde bancaire a aussi été caractérisé par la défiance des banques les unes envers les autres. Les modèles économétriques et les modes de fonctionnement parfois très sophistiqués – produits structurés, produits dérivés, *hedge funds* – patiemment élaborés depuis des décennies se sont révélés foncièrement faux dans certains de leurs fondements, notamment l'estimation de la liquidité. La philosophie d'investissement de la banque avait d'ailleurs prévenu notre clientèle sur ces risques dès 2003.

On a enregistré un effritement continu au fil des mois des taux d'intérêt, pourtant déjà extrêmement bas, pour le CHF, l'USD et l'EUR, tout en constatant une forte "pentification" de la courbe des taux et, de façon paradoxale, une remontée remarquable des indices boursiers et du prix de nombreuses matières premières. On en oublierait presque le risque lié aux variations du cours du pétrole.

Si les risques financiers tiennent le haut du pavé en ces circonstances, et pour le monde bancaire, il ne faut pas passer sous silence l'essoufflement de l'activité économique helvétique, surtout dans certaines branches exportatrices, avec l'incidence immédiate sur le risque de crédit et, qui plus est, une inflation négative sur 12 mois. Il est difficile d'imaginer une année plus risquée.

### **Les faits saillants liés aux régulations**

La nouveauté fondamentale est l'entrée en vigueur des dispositions de calcul de fonds propres selon Bâle II. La BCGE a choisi, comme toutes les banques cantonales sauf une, d'appliquer la démarche standard suisse, identifiée SA-CH.

Les principales nouveautés réglementaires publiées sous la forme de circulaires ont concerné :

- des règles-cadre pour l'autorégulation dans la gestion de fortune,
- des mesures d'urgence pour ajuster la garantie des dépôts,
- un nouveau cadre pour le devoir de diligence inscrit dans la loi sur le blanchiment d'argent (au 1<sup>er</sup> février 2009),
- les systèmes de rémunération pour les très grandes banques,
- les risques résiduels dans le trafic des paiements et les transactions sur titres,
- une modification de l'ordonnance sur les fonds propres pour les banques cantonales (la BCGE était déjà conforme à la nouvelle norme),
- l'entraide administrative internationale en matière boursière,
- les prescriptions pour mise en pension/Repo pour les liquidités.

La BCGE a, comme d'autres banques, établi une simulation de situation de crise quant à ses liquidités et à la solidité des crédits octroyés ; cette simulation de crise fut très satisfaisante.

### **Les faits saillants des risques BCGE**

Le *rating* BCGE a été confirmé le 22 décembre 2009 à A/stable/A-1 (voir page 34).

Après le changement du système informatique central BCGE à l'automne 2008, les mois qui ont suivi ont permis de stabiliser le nouveau fonctionnement, avant l'été 2009, pour le logiciel Finnova, et de réaliser la migration des applications périphériques qui n'avaient pas migré à l'automne 2008, telles que le système de gestion des risques, le système de pilotage *MIS Management Information System*, des logiciels pour la salle des marchés et les interfaces afférentes.

Au 31 décembre 2009, le processus de dissolution de la Fondation de valorisation fait que les actifs restants sont répartis, d'une part, en intégration avec les actifs de l'Etat de Genève et, d'autre part, intégrés dans une fondation immobilière de droit public.

La couverture en fonds propres pour les risques de crédit, les risques de marché et les risques réglementaires, calculée selon la méthode standard-CH de Bâle II, est de 142 %.

### Risques de crédit et dotation aux provisions

A la suite de la tourmente financière et de l'effondrement de colosses économiques (fabricants d'automobiles, assurances), le risque de crédit pourrait croître. Néanmoins, la BCGE n'a pas souffert d'aggravation générale et brusque de la condition de ses débiteurs. Quelques cas de nouvelles provisions furent enregistrés, correspondant à des conditions particulières de débiteurs et il n'y a pas eu de dégradation significative du portefeuille de crédits. Certains cas pourraient se préciser en 2010, mais ils sont encore restreints et ils restent "performants" en date de ce rapport. Le contrôle constant des débiteurs, du respect des limites et le rapport mensuel de risque de crédit, qui reporte la répartition des crédits par *rating*, par montants, permet une vision claire de la situation.

La dotation aux provisions en 2009, aux environs de CHF 30 millions, pour une dissolution de provisions précédentes d'environ CHF 23 millions, concerne essentiellement quelques cas peu nombreux pour l'industrie horlogère locale d'une part, et pour le financement du négoce international d'autre part. Une réduction de provision existante compense en fait la nouvelle dotation. Il en va de même dans le commerce international des métaux et dans celui des *soft commodities*. Dans ce dernier secteur, les pertes comptabilisées concernent essentiellement d'anciens cas.

La répartition des crédits selon les *ratings* ne montre pas de dégradation, alors même que de nombreux nouveaux crédits sont venus compenser la réduction des actifs de la Fondation de valorisation. Les deux meilleures classes de *rating* regroupent plus de la moitié du montant des crédits et, en considérant la classe de *rating* standard, on obtient plus de 90 % du montant des crédits. Une "pentification" modérée des taux faciaux pour la clientèle respecte la codification des *ratings*: les taux appliqués aux prêts au moins bon *rating* sont augmentés.

### Répartition des crédits

La répartition des crédits selon les tranches de montants est satisfaisante et stable; l'histogramme des crédits montre, pour les crédits inférieurs à CHF un million, une large distribution avec un mode (le nombre le plus fréquent) à CHF 550'000; la répartition des crédits entre CHF un million et CHF 10 millions montre une décroissance constante, tandis que l'histogramme des crédits de montants supérieurs à CHF 10 millions montre quelques points d'accumulation.

Les prêts hypothécaires à taux fixes représentent environ 85 % de l'ensemble des prêts hypothécaires, la proportion étant encore plus grande pour les prêts hypothécaires commerciaux.

Les prêts aux personnes physiques représentent 30 % des actifs de la banque.

### Portefeuille d'immobilisations financières

Avec l'afflux de liquidité, le portefeuille d'immobilisations financières a été augmenté de CHF 560 millions au 1<sup>er</sup> janvier 2009, jusqu'à un montant de l'ordre de CHF 1'175 millions (selon leur juste valeur) en décembre 2009. Alors que ce portefeuille d'immobilisations financières est un coussin contre les risques de liquidité, il s'agit néanmoins de compenser la rentabilité nulle des créances comptables de la Confédération et donc d'optimiser les positions, afin quelles procurent une très grande résilience au risque, tout en ayant une contribution positive par son rendement. Grâce à ce portefeuille, la banque diversifie ses engagements. Le processus de renouvellement du portefeuille s'est accéléré avec une réduction en pourcentage des expositions bancaires et une augmentation globale du *rating* passant à AA+. Plus précisément, 62 % du portefeuille d'immobilisations financières était en *rating* AAA en décembre 2009, les autres titres étant répartis de AA+ à A-.

Afin de se protéger d'une remontée des taux, la "duration" modifiée Macaulay du portefeuille a été réduite à moins de deux. Afin de diversifier le risque, les titres suisses ne représentent que 72 % du montant global, les titres souverains représentent plus de la moitié du tout, les bancaires et les lettres de gage environ 30 %, les titres de collectivités publiques près de 10 % ; seuls 10 % sont en débiteurs industriels et d'entreprises des services.

Les revenus d'intérêts de ces immobilisations financières ont avoisiné CHF 15 millions, en augmentation de CHF 2 millions. Un sous-portefeuille regroupant les titres de la Confédération ainsi que quelques autres titres a été identifié et mis en méthode de calcul en intérêts courus, et non pas en *market to market*, pour détention des titres jusqu'à l'échéance.

#### **Risques de marché**

Le portefeuille nostro étant d'activité réduite, les risques de marché sont limités et ne créent pas de grands engagements. La principale position du portefeuille nostro est la position d'environ 105'000 actions BCGE pour laquelle la BCGE est bien entendu *market-maker*. Les contrôles sur l'évolution du titre et sur les quantités détenues sont quotidiens ; notre étude récente de *VaR*, *Value-at-Risk*, tant pour la valeur du titre en lui-même que pour le montant détenu en portefeuille démontre que la *VaR* quotidienne, à l'horizon d'un jour, avec 95% d'intervalle de confiance et avec un *decay* de 0.94, oscille autour de CHF 350'000, avec quelques cas à CHF 300'000 et CHF 400'000 pour un portefeuille de CHF 24.5 millions de titres, ce qui correspond à 1.5 % en relatif. La *VaR* avait oscillé entre CHF 475'000 et CHF 800'000 au premier semestre, lorsque la volatilité du titre BCGE avait été plus forte.

#### **Risques de marché pour les portefeuilles BCGE Best of**

Les portefeuilles BCGE Best of continuent d'affronter les risques de marché avec succès. Les contrôles effectués sur les portefeuilles BCGE Best of montrent que le respect des allocations stratégiques est sans reproche, la solidité de ces portefeuilles en période de marchés baissiers, puis haussiers, est remarquable. Trimestriellement, des rapports de contrôle sont réalisés par types d'allocations et par monnaies. Les nominations d'*awards* pour certains des fonds BCGE se poursuivent.

#### **Liquidité, repos et reverse-repos**

Depuis le printemps 2008, les limites de prêts accordés à d'autres banques avaient été contrôlées avec une précaution renforcée, en réponse aux risques accrus. Les placements sur les marchés monétaires avaient été remplacés par des placements de type *repos* et *reverse-repos*.

Tout en respectant une grande prudence et en continuant les opérations de mises en pension, l'activité des marchés monétaires a repris avec certaines banques partenaires et dans le respect de limites strictes.

La BCGE a adopté une mesure de très grande prudence en augmentant massivement la liquidité, au-delà de CHF 1.5 milliard, soit 11 % du bilan, au lieu de quelques centaines de millions, afin de pouvoir parer à toute éventualité. Cette prudence a permis d'être considéré, en tout temps durant 2009, comme un partenaire disposant d'abondantes liquidités. Durant le troisième trimestre 2009, la liquidité réglementaire II continue avec un large excédent, cette liquidité II a varié entre CHF 900 millions et CHF 1.5 milliard, ce qui est un montant très conséquent.

### Caisse de pension

Les effets des reculs des marchés financiers sur la fortune de la caisse de pension des employés de la banque n'ont pas mis en péril ses engagements actuels et futurs dans la partie obligatoire. Le taux de couverture, après provisions pour la réserve de fluctuation en 2008, n'avait pas permis de verser d'intérêts dans le plan des cadres de la Fondation de prévoyance. En 2009, la performance tant sur les actifs mobiliers qu'immobiliers devra permettre de retrouver, après distribution d'une partie de la performance, l'entier de la réserve de fluctuation des valeurs et des fonds libres. Le taux de couverture de la caisse de pension des employés de la banque est conforme aux exigences légales.

### Risque de taux, bilan et refinancement

La sensibilité du bilan à l'effet de valeur (valeur économique des fonds propres) a été contenue à moins de 7 % de son montant et généralement à moins de 6 %. Cette sensibilité est réalisée dans des conditions historiques de taux bas pour les taux à court terme, le *Libor* restant à 0.25 % depuis un an, alors qu'il y a "pentification", avec un taux 10 ans à 2.25 %. Les taux CHF sont 1.5 % à 2 % en dessous des taux en USD et en EUR.

Le CHF représente plus de 85 % du bilan de la BCGE. Les nouveaux contrats hypothécaires et les renouvellements de contrats sont, dans une grande proportion et très rapidement, revenus sur des taux fixes à moyen terme, de deux à cinq ans, sinon même à sept ans ou dix ans. Avec la chute brutale de novembre 2008, il est clair que l'adaptation des modèles de réplique a une certaine inertie et requiert un long moment avant que le taux hypothécaire variable redescende au-dessous des taux fixes actuellement pratiqués. Le taux variable indicatif BCGE a déjà été baissé à 2.875 %.

La chute brutale des taux à fin 2008, et leur effritement subséquent qui continue encore, même s'il y a quelques oscillations pour les taux longs, a radicalement augmenté la sensibilité, alors que le bilan de la BCGE était quasi immunisé globalement à mi-2008. En ce sens, l'année 2009 fut particulièrement mouvementée, afin de maîtriser la sensibilité et de ne pas pâtir exagérément si une hausse des taux se produisait plus tôt qu'anticipé. Ces nouvelles conditions après le choc ont conduit à prendre plusieurs *swaps* payeurs. On peut donc considérer que le risque de taux a été endigué, tout en limitant autant que faire se peut le coût des prises de *swaps* dans la sensibilité des revenus.

Le refinancement du bilan a été effectué sans heurts, les émissions de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses (CLG) arrivées à échéance ont été partiellement renouvelées, en fonction du besoin réduit en liquidités et de l'importance des dépôts de la clientèle.

L'activité des affaires a permis d'approcher la barre des CHF 14 milliards au bilan et la valeur économique des fonds propres atteint désormais de manière stabilisée le montant de CHF 1'250 millions. L'épargne est en hausse et le taux de refinancement des crédits par les comptes courants et les comptes d'épargne s'établit à plus de 75 %, le total des dépôts étant nettement passé au-delà de CHF cinq milliards. Le risque de taux est établi et contrôlé globalement et par types de produits et par types de taux au sein du rapport mensuel ALM.

### Risques pays

Le risque pays est très diversifié au sein de la BCGE. Mis à part la France, où la banque a une activité relativement importante, tant depuis Genève que via sa filiale française, les limites pays sont restreintes à l'utilisation du négoce international et à l'utilisation de banques clientes.

Les limites commerciales pays sont en place pour l'activité de négoce international, elles sont contrôlées par le département Risques et collatéraux au sein de l'unité d'affaires Global commodity finance et également, sur une base quotidienne, par le département de Contrôle des risques et compliance.

Tout dépassement correspond généralement à des différences entre date valeur et date comptable. Les risques indirects, soit les risques liés au risque économique des pays pertinents pour la transaction considérée, sont également pris en compte. Ils font l'objet d'un rapport hebdomadaire par le service Risques de crédits. Une attention particulière est dévolue au contrôle des prorogations d'échéance pour des transactions qui sont en principe limitées à 90 jours ou 180 jours. Les risques indirects se trouvent notamment dans les pays de l'ex-URSS. Ces risques sont liés principalement aux activités sur le négoce du pétrole et du gaz.

### Grands risques

Les grands risques, au sens réglementaire du terme, ne font apparaître que la Fondation de valorisation et l'Etat de Genève de manière récurrente. Certaines limites bancaires ou certains engagements envers des clients du négoce international apparaissent de manière sporadique à la limite de consommation pondérée de 10 %.

### Expertise en matière de risques de crédits

La répartition des risques de crédits selon les différents *ratings* est quasiment inchangée d'une année sur l'autre, malgré la crise économique et financière mondiale. Les dispositions Bâle II étant entrées en vigueur en début 2009, les méthodes de *reporting* des risques selon l'approche Standard CH, ont été utilisées pour le *reporting* légal. Un contrôle mensuel systématique du respect des normes d'octroi de crédits est effectué.

Le cursus approfondi de formation dans le domaine des crédits, mis en place en 2008, a permis de former près de 150 collaborateurs au cours de l'exercice sous revue, ce qui représente plus de 60 journées de formation.

### Compliance

L'entrée en vigueur de la nouvelle Convention de diligence, en juillet 2008, a été complétée par des commentaires Finma à l'automne 2009, afin de préciser sa mise en œuvre. Le nouveau système informatique avait entraîné une refonte importante et totale de la définition des *business rules* pour la définition des risques de *compliance* et pour la surveillance des mouvements insolites, qui a nécessité un temps de remise à niveau et d'adaptation.

**Risques juridiques**

La revue des risques juridiques est présentée semestriellement et ils sont tous maîtrisés.

**Risques de réputation**

La réputation de la banque n'a pas été entachée. Au contraire, l'absence d'exposition aux produits dérivés ainsi que les difficultés de certains établissements bancaires suisses et internationaux ont réduit ce risque en 2009.

**Contrôle interne**

Le service de Contrôle interne continue son déploiement; des politiques de contrôle interne ont été mises en place.

**Exigences de publications liées aux fonds propres**

Ces informations sont disponibles sur le site de la banque ([www.bcge.ch/exigences-publications](http://www.bcge.ch/exigences-publications)) sur la base des chiffres de mars 2009. Le besoin en fonds propres pour couvrir les risques de crédit, les risques de marché et les risques opérationnels est calculé très souvent et publié trimestriellement. La couverture des fonds propres de la maison mère oscille entre 125 % et 134 % durant l'année.



Martin Balters est le patron de Sécheron SA, société notamment spécialisée dans la fabrication de composants électriques pour les trains et les métros et cliente de la BCGE.



# Entreprises **PRÉCISE**

DE MÊME QUE LES TECHNICIENS TRANSFORMENT L'ACIER EN INSTRUMENTS DE SÉCURITÉ,  
LES GESTIONNAIRES DE CRÉDIT DES ENTREPRISES AIDENT LES DIRIGEANTS À CONDUIRE  
LEUR GESTION QUOTIDIENNE ET À FINANCER LEURS INVESTISSEMENTS ET LEURS PROJETS  
DANS DES PROPORTIONS PRÉCISES ET DES DURÉES IDÉALES.

Malgré une année 2009 difficile pour les banques, la BCGE a continué de renforcer les compétences et a marqué son engagement pour une politique sociale respectueuse de ses collaborateurs. La BCGE est le vingt-deuxième employeur privé du canton et le huitième du secteur financier. La BCGE s'engage pour la formation professionnelle bancaire.

## TALENTS

### Effectifs en léger recul

A fin 2009, 838 collaborateurs<sup>1</sup> travaillaient pour le groupe BCGE, soit près de 778 équivalent plein temps. Par rapport à fin 2008, cela représente une baisse de près de 11 unités de travail. Cette légère réduction des effectifs (-1.4 %) découle notamment de la suppression de plusieurs postes de travail créés pour le projet de migration informatique en 2008 et la réorganisation qui a suivi l'externalisation du trafic des paiements. Les bénéfices de productivité découlant de ce nouvel outil performant se concrétiseront par déploiement progressif ces prochaines années. Par ailleurs, la banque a engagé plusieurs collaborateurs qualifiés en private banking et dans le domaine du conseil.

### Une politique de formation ambitieuse

Pour augmenter encore le niveau de compétences de ses collaborateurs et les soutenir dans le développement de leurs actions commerciales, la BCGE a reconduit une politique de formation ambitieuse lors de l'exercice écoulé. Après une année particulière, durant laquelle l'accent principal de formation avait été mis sur le nouveau système d'information, un recentrage sur les activités de base du banquier ainsi que sur les aptitudes managériales a été effectué tout au long de l'exercice.

Les importants efforts déployés par la BCGE dans le cadre de la formation de son personnel durant cette année, riche en rebondissements dans le secteur financier, ont permis à 514 collaborateurs d'être présents à au moins un cours durant l'année. Parmi cette population, certains cadres du réseau d'agences ont suivi des formations totalisant plus de vingt jours, afin de développer leurs compétences en matière de financements immobiliers pour les particuliers. Ces cursus intensifs développés en interne, avec l'appui des professionnels de l'immobilier, permettent à la banque d'augmenter sensiblement le nombre de titulaires de compétences en matière de crédit.

La BCGE compte désormais 57 nouveaux collaborateurs certifiés dans les métiers du financement immobilier, de la gestion de fortune et de la prévoyance professionnelle, ce qui porte le total de ces qualifications dans la banque à 274. Ces efforts de formation continue accompagnent la stratégie commerciale et ont été complétés par plusieurs cursus spécifiques sur les nouveaux produits développés par l'entreprise ainsi que par plusieurs cycles d'ateliers ciblés sur l'outil informatique.

### Architecture ouverte en matière de formation

Pratiquant une politique d'architecture ouverte en ce qui concerne non seulement la gestion de patrimoine, mais aussi la formation, la banque s'associe à l'Ecole supérieure spécialisée en banque et finance, l'Université de Genève, l'Institut Supérieur de Formation Bancaire ainsi que le Swiss Training Centre for Investment Professionals pour ce qui est du développement des compétences techniques de ses employés. Le premier cycle de l'Ecole supérieure spécialisée en banque et finance (ESBF) étant arrivé à terme, la BCGE compte son premier diplômé fédéral en économie bancaire ES.

Les compétences de conduite de l'action des chefs de divisions, d'unités d'affaires et de départements ont à nouveau été mesurées lors du traditionnel Championnat de management BCGE, qui s'est déroulé en collaboration avec la Banque Cantonale de Schwytz. L'augmentation des capacités managériales constitue, avec les compétences techniques, la priorité en matière de formation. Dans ce domaine, un programme spécifique traitant de l'utilisation et de l'utilité de la motivation a été dispensé aux cadres supérieurs de l'établissement; un séminaire traitant du style de management BCGE destiné aux directeurs et directeurs adjoints récemment nommés a été organisé en début d'année. En outre, la banque intensifie sa collaboration avec le Centre d'instruction de l'armée suisse à Lucerne pour ce qui est de la méthodologie de gestion de crise et d'appréhension des situations difficiles.

<sup>1</sup> Le mot collaborateur comprend ici, comme dans le reste du document, aussi bien les collaboratrices que les collaborateurs.

### **Formation à distance**

Désireuse d'intensifier l'utilisation de sa plateforme d'enseignement à distance, la banque a proposé à l'ensemble de son personnel un cursus complet de formation dans le domaine de la loi sur le blanchiment d'argent. Afin d'homogénéiser les connaissances des personnes travaillant à Genève ou auprès d'autres succursales ou du bureau de représentation, ce cursus est disponible dans plusieurs langues. Les compétences acquises par ce biais sont complétées par des ateliers ou des séances d'information en plénum. D'autre part, un cursus d'enseignement assisté par ordinateur traitant du droit successoral a été mis en ligne en cours d'année. Orientée sur l'aspect légal et sur le traitement interne des successions, cette formation est le produit d'un cursus interne à l'intention des managers; c'est en effet dans le cadre du travail de fin de micro-MBA que la responsable des successions, tutelles et curatelles a développé ce projet entrepreneurial.

### **Un acteur-clé de la formation professionnelle**

En tant qu'acteur incontournable de la formation professionnelle bancaire locale, la BCGE a fourni à la place de Genève de nouveaux experts pour les examens de fin d'apprentissage, confirmant ainsi son attachement à cette formation professionnelle. Dans ce même cadre, les chefs de stages des apprentis pour les métiers de front ont tous achevé le premier volet de la formation pour formateurs de pratique; certains ont même déjà complété le second niveau. Tous les apprenants de troisième année ont réussi avec succès leurs examens de fin d'apprentissage et ils ont tous été engagés comme collaborateurs. Trois jeunes femmes et trois jeunes hommes ont été engagés mi-août, afin de débiter leur apprentissage de commerce dans la branche banque. Cette relève, essentielle pour l'avenir de l'activité bancaire locale, est complétée à la BCGE par l'engagement de stagiaires dits de "maturité professionnelle", de stagiaires en formation commerciale pour porteurs de maturité et de stagiaires universitaires. Ces derniers acquièrent à la banque une formation pratique tout au long de leurs 18 mois d'activité et c'est avec plaisir que la banque a pu engager la totalité de ces stagiaires qui sont désormais des employés de banque qualifiés au bénéfice d'une expérience professionnelle.

### **Une part conséquente des collaborateurs est actionnaire**

Au 31 décembre 2009, 681 collaborateurs du groupe (81 %) détenaient des actions au porteur BCGE, acquises par le biais des plans d'intéressement ou les ayant achetées. Ils détiennent globalement plus de 46'000 actions. Avec les rentiers et les autres bénéficiaires de conditions préférentielles, ils détenaient 53'251 actions à fin 2009.

### **Action sociale ciblée et efficace**

La BCGE met à disposition de ses collaborateurs, qui traversent des difficultés personnelles passagères, des infrastructures internes et externes fortes et complémentaires. Pour ces questions, la BCGE s'appuie sur le Service Social Interentreprises. La BCGE occupe un siège au comité de cet organisme externe qui propose les services d'assistants sociaux à un certain nombre d'entreprises. Elle en assure également la présidence depuis trois ans. Afin de prévenir d'éventuels cas de *mobbing* ou de dysfonctionnements professionnels, une médiatrice externe peut être également contactée par les collaborateurs, avec un parfait respect de la confidentialité.

Le département des Ressources humaines dispose d'un processus structuré d'accompagnement par l'entreprise des cas d'absence de longue durée. Ce suivi régulier est reçu de manière très positive par les collaborateurs concernés.

### **Prévoyance professionnelle**

La BCGE offre à ses employés une solution attractive afin de les prémunir contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès.

La Fondation de prévoyance professionnelle de la BCGE est une institution de prévoyance semi-autonome; elle réassure l'ensemble des prestations d'invalidité et de décès auprès d'une compagnie d'assurances privée. La solution de prévoyance vieillesse se compose de deux niveaux distincts, à savoir :

- un plan de base en primauté des prestations pour la part du salaire fixe jusqu'à 125 % du montant limite supérieur défini à l'article 8, al. 1 LPP, et
- un plan complémentaire en primauté des cotisations pour la part du salaire fixe et variable (bonus) dépassant la limite assurable dans le plan de base. L'employé éligible est libre de cotiser dans le plan complémentaire. Ces deux plans sont plafonnés à CHF 820'000 par an.

La prévoyance invalidité et décès est fondée sur le principe de la primauté des prestations. L'employeur contribue au moins à hauteur du double de la somme des cotisations de tous les employés.

### **Prestations bancaires à conditions préférentielles**

Les collaborateurs bénéficient de conditions préférentielles sur certaines de leurs prestations bancaires BCGE. Ainsi, sur les comptes salaires, les autres comptes créanciers préférentiels et les hypothèques, les collaborateurs bénéficient de taux préférentiels proches des taux du marché.

### **Santé, grippe et plan de secours**

La BCGE est un établissement sans fumée. Comme toutes les entreprises de la place, la BCGE a développé un plan de secours en lien avec les risques de pandémie. Cet exercice avait pour objectif principal de protéger les personnes et de garantir la continuité des activités vitales de l'établissement, tant en termes de prestations minimales à la clientèle que de limitation des risques pour l'établissement.

### **Sports et loisirs**

La banque met à disposition des collaborateurs, de leurs familles ainsi que des retraités les infrastructures sportives de son Centre de formation, qui comprennent une piscine, des courts de tennis, un espace de jeux pour les petits et un restaurant à tarif préférentiel. Un projet de réaménagement de ce centre en site unique d'accueil des cours de formation devrait démarrer en 2010.

### **Communication interne**

En plus de la communication interne, qui se fait selon la voie hiérarchique, la banque dispose d'un intranet qui assure la liaison entre tous. Vecteur essentiel d'informations, il est également un instrument de travail primordial, puisqu'il contient toutes les directives internes, documents électroniques et éléments nécessaires au travail du plus grand nombre.

Chaque année, les collaborateurs sont conviés par la direction générale à deux réunions d'information, à l'occasion des résultats semestriels et annuels. Par ailleurs, la fixation des objectifs stratégiques annuels donne lieu à une présentation aux cadres supérieurs. Trois fois par an, le CEO anime des réflexions sur les thèmes du management à l'intention de l'encadrement.

Le groupe BCGE publie un magazine destiné aux collaborateurs et à leurs familles, qui paraît trois fois par an et est entièrement réalisé à l'interne. A rythme régulier, un collaborateur de la banque vient présenter à ses pairs une activité, un métier ou un projet en cours de développement. Ces réunions ont lieu entre 12 h 00 et 14 h 00, sur base volontaire. La banque a organisé trois visites commentées d'expositions des musées genevois pour les collaborateurs en 2009. A cela se sont ajoutées deux visites d'expositions, également commentées, dont une en plein air, qui s'inscrivaient dans le cadre du 450<sup>e</sup> anniversaire de l'Université.

### **Incitation à l'excellence et à l'innovation**

La BCGE dispose d'un plan d'*incentive* à l'excellence qui inclut trois prix distribués, en principe, deux fois par an. Le prix Intrapreneur récompense l'imagination et la créativité des collaborateurs qui contribuent à faire émerger des idées neuves, génératrices d'améliorations. Le prix Service center récompense la qualité d'une réalisation orientée sur l'amélioration de la productivité et la réduction des coûts. Le prix Service à la clientèle reconnaît l'excellence du service à nos clients, dans le cadre d'une action exceptionnelle ou d'une attitude exemplaire.

Les ressources humaines et la direction générale associent les collaborateurs au processus de recrutement de nouvelles compétences. Une prime au recrutement est versée aux collaborateurs qui contribuent à un engagement.

### **Basculement informatique du département des Ressources humaines**

Si, à fin septembre 2008, l'ensemble des applicatifs de la banque ont été touchés par la migration informatique, c'est au 1<sup>er</sup> janvier 2009 que les ressources humaines ont adopté de nouveaux outils.

Ainsi, d'une part, le logiciel traitant les compensations salariales a été changé et, d'autre part, un portail a été développé pour la gestion des collaborateurs. Suivi des dossiers, des formations ou des évaluations, gestion des absences, de l'organigramme ou des taux d'activité, le nouveau logiciel permettra à terme de partager avec le collaborateur et sa hiérarchie toutes les données utiles à une gestion dynamique des carrières. Les outils ont été choisis après une réflexion commune avec d'autres banques cantonales romandes afin de développer des synergies lors des développements futurs.



Bernard Gruson est le directeur général des Hôpitaux Universitaires de Genève, partenaires de longue date de la BCGE.



Collectivités publiques

**ATTENTIVE**

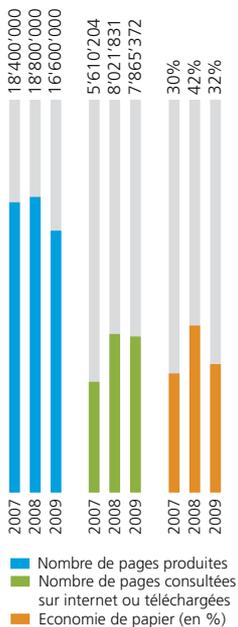
SANS FINANCEMENT, UNE COMMUNAUTÉ NE POURRAIT DOMPTER LES IMPÉRATIFS ET LES DÉFIS DE LA SANTÉ.  
C'EST PRÉCISÉMENT LE RÔLE DES CONSEILLERS EN FINANCEMENT DE LA BCGE DE LES ACCOMPAGNER  
DANS LEURS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ET DE PERMETTRE LEUR RÉALISATION EN FAVEUR DES HABITANTS ET DES  
ACTEURS ÉCONOMIQUES DU CANTON.

# Gestion de la banque dans le respect des principes du développement durable

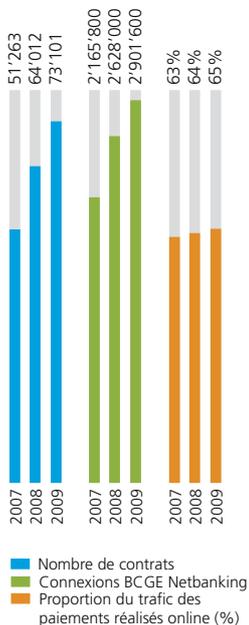
## Pour une conduite respectueuse à l'égard de l'environnement et des partenaires de la banque

Au-delà du respect des dispositions légales et réglementaires qui vont de pair avec la pratique d'une activité irréprochable, la conduite des affaires de la BCGE s'exerce en s'inspirant des principes éthiques suivants : intégrité, loyauté, indépendance et transparence.

### Progression de la dématérialisation des documents



### Progression des services BCGE Netbanking



Notre conduite des affaires s'articule principalement autour de trois axes essentiels en matière de développement durable : la gestion active des risques, la mise à disposition de prestations et services financiers favorables à l'environnement et l'écologie d'entreprise<sup>1</sup>.

#### Gestion active des risques

La banque intègre l'identification et la qualification des risques environnementaux et sociaux dans ses procédures d'analyse et de gestion (voir page 48, chapitre consacré au contrôle des risques).

#### Financer et investir autrement

Dans le cadre de l'offre BCGE Performance responsable, il est mis à disposition de la clientèle un choix de prestations et de produits financiers respectant les critères d'analyse financière, d'une part, environnementaux et sociaux d'autre part, favorables à l'environnement. Ces produits sont expliqués ci-dessous :

- BCGE Simplissimo : ce financement hypothécaire finance les investissements qui suivent les prescriptions du label Minergie. Cette option "verte" permet d'optimiser son confort tout en respectant l'environnement.
- BCGE Leasing : la BCGE offre un taux préférentiel pour le financement de véhicules neufs qui consomment peu de carburant et émettent moins de polluants.
- BCGE Netbanking : la solution de banque par internet permet de contribuer activement à la protection de l'environnement grâce aux options e-factures et e-documents en économisant le papier et en réduisant les transports de courrier.
- BCGE Praevisio : les prestations de prévoyance de la BCGE offrent la possibilité d'investir dans deux fonds de placement attentifs aux principes du développement durable ; ces fonds sont également accessibles aux investisseurs institutionnels ou qualifiés. Ces placements, comme tous les autres effectués par la banque, répondent aux principes d'équité.
- Le fonds BCGE Synchrony LPP 40 ISR investit uniquement dans des actifs (actions, obligations et fonds de placement) généralement reconnus comme durables ou encore socialement responsables. Ces termes, similaires, désignent une approche de la gestion dans laquelle le besoin de performance économique s'accompagne du respect de l'environnement et d'un certain nombre de valeurs humaines et éthiques.
- Le fonds BCGE Synchrony Swiss Small and Mid Caps investit à long terme dans environ 25 valeurs secondaires suisses (entreprises cotées hors SMI) choisies sur la base de critères durables. Pour être sélectionnées, les entreprises doivent ainsi présenter des qualités financières, sociales et environnementales à la fois globalement équilibrées et individuellement supérieures à la moyenne.
- Swisscanto : cette entreprise collective des banques cantonales suisses pour les services de placement et de prévoyance propose le fonds Swisscanto Green Invest, une sélection de titres qui s'engagent dans le développement durable.
- BCGE Advantage service est un programme de fidélité qui ne consomme aucun papier, n'offre pas de gadgets encombrants, mais inscrit sur votre compte une prime d'intérêts, sans impact environnemental.

#### Ecologie d'entreprise

La banque participe à la réduction des conséquences environnementales directes de ses activités par la diminution de la consommation d'énergie et de matière ainsi que la gestion des déchets.

<sup>1</sup> Source : Charte d'éthique BCGE, [http://groupe.bce.ch/pdf/charte\\_ethique.pdf](http://groupe.bce.ch/pdf/charte_ethique.pdf).

### Optimisation de la consommation d'énergie liée à l'informatique

Afin de simplifier et d'optimiser son infrastructure informatique, la BCGE a choisi de l'héberger dans un centre de calcul externe. Cette stratégie a permis de réduire la consommation d'électricité et le dégagement de chaleur. Cette technologie permet l'utilisation de technologies de virtualisation des serveurs, décomposant les différents serveurs en petites unités virtuelles, ou offrant l'option de réunir des composants de taille modeste au sein d'un même système logique de dimensions plus importantes. Par ailleurs, une gestion centralisée des serveurs permet aussi d'adapter leurs performances en fonction de l'énergie disponible dans le respect de niveaux de services convenus.

### Gestion des recyclables et des consommables

Les services généraux poursuivent leurs missions de recyclage en centralisant et en triant les consommables des bâtiments. Parallèlement, ils portent une attention particulière à l'environnement lors de l'achat, de la reprise des biens d'équipement ou de la commande de consommables, conformément aux conditions générales d'achat du groupe BCGE. Depuis 2008, le papier 50 % recyclé est remplacé au profit d'un papier à base de 100 % de fibres d'eucalyptus labélisé (Forest Stewardship Council) FSC.

Le Forest Stewardship Council est une association non gouvernementale, créée en 1993 suite à la conférence de Rio. Elle s'engage, dans le monde entier, pour une économie forestière respectueuse de l'environnement et supportable d'un point de vue économique et social. La certification FSC est attribuée aux papiers issus de forêts gérées selon les standards développés par l'association. Les entreprises situées entre la forêt et le consommateur peuvent également obtenir cette certification ; ce qui est le cas de l'imprimeur mandaté par la banque.

	2007	2008	2009
Achat papier (nombre de feuilles) dont :	10'225'000	9'750'000	12'950'000
<i>Fibres de bois FSC</i>	200'000	100'000	150'000
50 % recyclé	6'025'000	0	0
100 % fibres d'eucalyptus FSC	0	4'650'000	6'500'000
100 % recyclé	4'000'000	5'000'000	6'300'000
Destruction papier (tonnes)	61.3	114.8	78.1
Récupération PET (en kg)	858	1'030	891
Récupération aluminium (en kg)	25	15	12
Récupération piles (en kg)	12	7	25
Cartouches de toner (pièces)	950	1'125	1'200

### Recherche itérative de solutions durables

Le service Travaux gère les infrastructures des bâtiments. 2009 a permis d'identifier un potentiel d'amélioration en matière énergétique pour les bâtiments de l'Ile et de Lancy, les deux bâtiments principaux de la banque, dans le cadre du projet cantonal de nouvelle offre d'électricité (NOE) du Service de l'énergie (ScanE).

Plusieurs mesures correctives ont été introduites :

- Installation de luminaires Minergie basse consommation dans le bâtiment administratif de Lancy, suite à l'installation déjà entreprise en 2008 au siège en l'Ile.
- Diminution de la plage horaire de la ventilation des bâtiments.
- Remplacement des éclairages en façades et mise en place de nouvelles enseignes lumineuses au siège.
- Correction du facteur de puissance ( $\cos \varphi$ ).
- Réduction du calibrage du compteur eau pour les bâtiments principaux.
- Extinction automatique de l'éclairage des ascenseurs des bâtiments principaux, après quelques minutes d'inactivité.

### Amélioration des ratios coûts/besoins/environnement

Dans le cadre des missions du service Gérance et infrastructures, la BCGE a optimisé ses consommations énergétiques en améliorant le ratio des places de travail en se concentrant sur deux bâtiments principaux. Les effets sensibles des mesures correctrices apparaissent dans le tableau récapitulatif des consommations d'électricité et de gaz (comparaison 2008/2009).

	Electricité 2008 (kWh)	Electricité 2009 (kWh)	Variation (kWh)
Centre-ville	2'056'165	1'947'465	-108'700
Lancy	2'073'446	2'129'262	55'816
Agences	1'501'318	1'478'561	-22'757
Centre de formation	90'549	97'858	7'309
<b>Total</b>	<b>5'721'478</b>	<b>5'653'146</b>	<b>-68'332</b>

	Gaz 2008 (exprimé en kWh)	Gaz 2009 (exprimé en kWh)	Variation (kWh)
Centre-ville	835'182	777'832	-57'350
Agences	7'612	3'367	-4'245
<b>Total<sup>1</sup></b>	<b>842'794</b>	<b>781'199</b>	<b>-61'595</b>

<sup>1</sup> Le bâtiment de Lancy et le Centre de formation n'utilisent pas le gaz

Source: SIG

### Tenir ses principes lors de rénovation d'agences

Lors des rénovations des agences, le service Travaux porte un intérêt particulier à l'impact des matériaux utilisés, que cela soit dans ses achats ou ceux de ses sous-traitants :

- Utilisation de bois certifié (parois des agences).
- Remplacement de la climatisation à eau perdue par un système d'air pulsé.
- Remplacement des extincteurs par des extincteurs BIO.
- Interdiction d'utiliser des peintures avec solvant.
- Obligation de trier les déchets par les fournisseurs.
- Préférence aux fournisseurs intégrant des mesures privilégiant l'environnement lors des appels d'offres.

### Encourager l'usage des transports publics

La BCGE encourage l'utilisation des transports publics. Début 2009, elle a proposé plusieurs variantes à ses collaborateurs afin de contribuer à leurs frais de déplacement (abonnement annuel des TPG offert par la banque ou indemnité mensuelle de mobilité). La banque a également, dans son site intranet, proposé des solutions de covoiturage. Des conditions particulières sont offertes aux collaborateurs des sites hors Genève.

### Pour l'avenir

A la mesure de ses moyens, la Banque Cantonale de Genève continuera à soutenir la réalisation de ses responsabilités en matière de développement durable envers ses clients, ses fournisseurs, ses collaborateurs et ses actionnaires. Ses objectifs sont principalement les suivants :

- Soutenir ses clients (particuliers et entreprises) dans l'adoption d'un trafic des paiements dématérialisé via BCGE Netbanking.
- Optimiser les utilisations énergétiques disponibles (sources lumineuses à basse consommation et IT notamment).
- Continuer à proposer une ligne de prestations bancaires qui intègre au mieux des critères déontologiques et écologiques.

## Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise



<b>1.</b>	<b>STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT</b>	<b>70</b>
1.1	Structure du groupe	70
1.1.1	Structure opérationnelle	70
1.1.3	Périmètre de consolidation	70
1.2	Actionnaires importants	71
1.3	Participations croisées	71
<b>2.</b>	<b>STRUCTURE DU CAPITAL</b>	<b>71</b>
2.1	Capital	71
2.2	Augmentation de capital autorisée ou capital conditionnel	71
2.3	Modification du capital	71
2.4	Actions et bons de participation	71
2.5	Bons de jouissance	71
2.6	Restrictions de transfert et inscription des <i>nominees</i>	71
2.7	Emprunts convertibles et options	71
<b>3</b>	<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>72</b>
3.4	Election et durée du mandat	74
3.5	Organisation interne	74
3.5.1	Répartition des tâches au sein du conseil d'administration	74
3.5.2	Comités du conseil d'administration	74
3.5.3	Méthodes de travail	74
3.6	Compétences	75
3.7	Instruments d'information et de contrôle	76
<b>4</b>	<b>DIRECTION GÉNÉRALE</b>	<b>77</b>
4.3	Contrats de management	79
<b>5.</b>	<b>RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS</b>	<b>79</b>
5.1	Fixation des rémunérations et des programmes de participation	79
<b>6.</b>	<b>DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES</b>	<b>80</b>
6.1	Limitation et représentation des droits de vote	80
6.2	Quorum statutaire	80
6.3	Convocation de l'assemblée générale	80
6.4	Inscriptions à l'ordre du jour	80
<b>7.</b>	<b>PRISES DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE</b>	<b>81</b>
<b>8.</b>	<b>ORGANE DE RÉVISION EXTERNE</b>	<b>81</b>
8.1	Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable	81
8.2	Honoraires de révision	81
8.3	Honoraires supplémentaires	81
8.4	Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision	81
<b>9.</b>	<b>POLITIQUE D'INFORMATION</b>	<b>81</b>

## 1. STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

### 1.1 Structure du groupe

#### 1.1.1 Structure opérationnelle

La Banque Cantonale de Genève (ci-après BCGE) est une société anonyme de droit public selon l'article 763 du Code des obligations ; elle a le statut de banque cantonale au sens de la législation fédérale sur les banques et les caisses d'épargne. Elle a été inscrite au Registre du commerce de Genève le 17 décembre 1993 et exerce son activité sous la raison sociale "Banque Cantonale de Genève SA". Le siège social et la direction de la banque sont à Genève. La BCGE est cotée à la SIX Swiss Exchange. Seuls les 1'479'174 titres au porteur sont cotés, la capitalisation est calculée sur la base d'un cours de CHF 229.

Numéro de valeur, titre au porteur	164268
Numéro ISIN, titre au porteur	CH0001642682
Capitalisation boursière (31.12.2009)	CHF 824'400'000, titres nominatifs et au porteur CHF 339 millions (montant exact 338'730'846), titres au porteur uniquement

L'organigramme du groupe BCGE figure en page 16 et 17. Les principes de cette organisation sont les suivants :

- La Banque Cantonale de Genève est organisée en six divisions conduites par les membres de la direction générale, dont la composition et les compétences sont décrites en page 15 du présent rapport.
- La coordination et les synergies entre les divisions sont assurées, d'une part, par un fonctionnement matriciel et, d'autre part, par le président de la direction générale et son état-major.
- Le fonctionnement de base ci-dessus est renforcé par des comités chargés, au nom de la direction générale, d'exercer des compétences ou des contrôles importants. Il s'agit notamment des institutions décrites dans le tableau ci-dessous :

Principaux comités	Tâches	Président	Vice-président
<b>Comité des crédits</b>	Décisions liées aux affaires de crédit	Claude Bagnoud	Emile Rausis
<b>Comité de stratégie de placement</b>	Stratégie de placement et d'investissement	Constantino Cancela	Jean-Luc Lederrey
<b>Comité ALM</b> ( <i>Asset and Liability Management</i> )	Conduite et contrôle de la politique financière avec suivi de la gestion du bilan et des risques de taux	Blaise Goetschin	Eric Bourgeois
<b>Comité des risques</b>	Analyse des risques stratégiques et contrôle des activités s'y rapportant	Eric Bourgeois	Emile Rausis
<b>Comité de stratégie informatique</b>	Stratégie informatique et suivi de son implémentation	Eric Bourgeois	Jean-Marc Joris
<b>Commission des crédits à risque accru</b>	Décisions liées aux affaires de crédits spécifiques (contentieux, <i>workout</i> ) ainsi que pour les immobilisations financières non stratégiques	Emile Rausis	Bernard Matthey
<b>Comité stratégique organisation</b>	Soutien au département Organisation et à la division Opérations, Informatique et Organisation dans la mise en œuvre des projets transversaux de la banque	Jean-Marc Joris	Philippe Bailat

#### 1.1.3 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation complet est présenté en page 93 et 99.

Il comprend notamment, au 31 décembre 2009, les sociétés, filiales à 100 % :

- Banque Cantonale de Genève (France) SA ([www.bcgef.fr](http://www.bcgef.fr)), Lyon, capital-actions de EUR 15.25 millions,
- Capital Transmission SA, Genève, capital-actions de CHF 2 millions.

## 1.2 Actionnaires importants

Situation des actionnaires importants, telle que connue par la BCGE au 31 décembre 2009:

### Droits de vote détenus par les collectivités publiques

Situation au 31.12.2009

Actionnaires	Actions porteur	Actions nominatives A et B	Total des voix	Valeur nom. CHF pour act. porteur	Valeur nom. CHF pour act. nominatives	Total valeur nominale	% en voix	% en capital
Canton de Genève	538'636	2'510'443	3'049'079	53'863'600	125'522'150	179'385'750	53.30 %	49.83 %
Ville de Genève	147'270	1'208'106	1'355'376	14'727'000	60'405'300	75'132'300	23.69 %	20.87 %
Municipalités	6'809	523'103	529'912	680'900	26'155'150	26'836'050	9.26 %	7.45 %
<b>Total</b>	<b>692'715</b>	<b>4'241'652</b>	<b>4'934'367</b>	<b>69'271'500</b>	<b>212'082'600</b>	<b>281'354'100</b>	<b>86.25 %</b>	<b>78.15 %</b>
<b>Capital existant</b>	<b>1'479'174</b>	<b>4'241'652</b>	<b>5'720'826</b>	<b>147'917'400</b>	<b>212'082'600</b>	<b>360'000'000</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

## 1.3 Participations croisées

La BCGE n'a pas connaissance de l'existence de participations croisées, de part et d'autre, dépassant 5 % du capital ou de l'ensemble des actions ayant le droit de vote.

## 2. STRUCTURE DU CAPITAL

### 2.1 Capital

Le capital de la banque s'élève à CHF 360'000'000.

### 2.2 Augmentation de capital autorisée ou capital conditionnel

Aucune disposition statutaire ne permet au conseil d'administration d'augmenter le capital (augmentation autorisée) ou ne permet une augmentation conditionnelle du capital (droit de conversion ou d'option).

### 2.3 Modification du capital

Le capital-actions n'a pas été modifié durant les trois derniers exercices.

## 2.4 Actions et bons de participation

Le capital est composé d'actions nominatives "A" et "B" et d'actions au porteur, soit un total de 5'720'826 actions, toutes entièrement libérées:

- 2'651'032 actions nominatives "A", d'une valeur nominale de CHF 50,
- 1'590'620 actions nominatives "B", d'une valeur nominale de CHF 50,
- 1'479'174 actions au porteur, d'une valeur nominale de CHF 100.

Les actions au porteur sont cotées à la bourse suisse SIX Swiss Exchange. Les actions nominatives sont détenues exclusivement par les collectivités de droit public genevoises et ne sont pas cotées.

Chaque action donne droit à une voix (*one share – one vote*) ainsi qu'à une part proportionnelle des bénéfices nets de la société.

Il n'y a pas de capital-participation.

### 2.5 Bons de jouissance

Il n'y a pas de bons de jouissance.

### 2.6 Restrictions de transfert et inscription des *nominees*

Les actions nominatives ne sont transférables qu'entre collectivités publiques. De plus, chaque commune est tenue de conserver au moins 2'010 actions nominatives "A" d'une valeur nominale de CHF 50 (statuts de la banque, art. 4, [www.bcge.ch/statuts](http://www.bcge.ch/statuts)).

Les restrictions de transfert ne peuvent être levées que par une modification de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève (LBCGE, [www.bcge.ch/loi-bcge](http://www.bcge.ch/loi-bcge)), loi soumise au référendum.

Le point concernant l'inscription des *nominees* ne s'applique pas à la BCGE.

### 2.7 Emprunts convertibles et options

La BCGE n'a émis ni emprunt convertible, ni option.

### 3 À 3.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est constitué de 11 membres non exécutifs. Ils sont indépendants, au sens de la Circulaire FINMA 2008/24 Surveillance et contrôle interne – banques. Le conseil d'administration est présidé par Michel Mattacchini.



#### Michel Mattacchini

né le 20 février 1946, nationalité suisse  
Président du 1<sup>er</sup> juin 2002 au 4 mai 2010,  
élu en 2001 par les actionnaires au porteur.

#### Parcours professionnel

Titulaire d'un CFC d'employé de banque et d'un Executive MBA de l'INSEAD (Fontainebleau). Carrière bancaire auprès de la Société de Banque Suisse à Genève et à Bâle, puis à New York. Puis, responsable de la division Commerces (multinationales), Entreprises Suisses, Immobiliers, Réseaux, Succursales, Rhône-Alpes et Investisseurs Institutionnels. De 1999 à 2001, responsable du Recovery Management auprès de l'UBS SA pour la Suisse romande. En 2001, retraité de l'UBS SA. Administrateur indépendant et consultant.

#### Autres activités

Administrateur et président de la société O22 Télégenève SA, à Genève. Administrateur et président de BISA, Boulangerie Industrielle SA. Administrateur de Parking Plaine de Plainpalais SA et de Parking de Villereuse SA. Administrateur de TV Léman Bleu SA.



#### Jean-Claude Rivollet

né le 12 août 1941, nationalité suisse  
Vice-président, élu en 2002  
par les actionnaires au porteur.

#### Parcours professionnel

Titulaire d'un diplôme fédéral d'expert-comptable depuis 1970. Jusqu'en 1982, actif auprès de la société fiduciaire Bourquin Frères et Béran SA. De 1982 à 1988, expert-comptable indépendant à Genève. Depuis 1989, directeur-administrateur de la société Fiduciaire d'Expertise et de Révision SA à Genève.

#### Autre activité

Administrateur de TV Léman Bleu SA.



#### Michel Terrier

né le 22 juillet 1944, nationalité suisse  
Secrétaire jusqu'au 4 mai 2010, désigné en 2000  
par l'Association des communes genevoises.

#### Parcours professionnel

Titulaire d'un CFC d'employé de banque. Formation auprès de la Banque Pasche SA à Genève. Entré en 1965 à la Banque Scandinave en Suisse, devenue Banque Edouard Constant SA qu'il a quittée en 1999 avec la fonction de directeur responsable du département Trésorerie (bourse, devises, cotations bancaires). Consultant financier.



#### Ion Bals

né le 24 juin 1942, nationalité suisse  
Membre jusqu'au 4 mai 2010, élu en 2001 par  
les actionnaires au porteur. Egalement membre  
du comité "Nominations et rémunération".

#### Parcours professionnel

Formation en qualité d'ingénieur en électronique à l'Ecole polytechnique. Directeur général d'Orbisphère de 1985 à 1999. Président du conseil d'administration d'Orbisphère de 1992 à 1999.

#### Autres activités

Membre du conseil de la Fondation Immobilière Patrimoine. Membre du conseil de la Fondation H. Dudley Wright à Genève. Membre du conseil d'administration d'Omnisens, start-up déployant son activité sur le site de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne.



#### Asma Benelmouffok

née le 1<sup>er</sup> février 1966, nationalité suisse  
Membre, désignée en 2004 par le Conseil d'Etat et  
représentant l'actionnariat nominatif du Canton.  
Egalement présidente du comité "Nominations  
et rémunération".

#### Parcours professionnel

Titulaire d'une licence en droit de l'Université de Genève et en 1991 du brevet d'avocat au barreau de Genève. Expérience dans l'import-export à l'étranger, puis avocat-conseil en 1993 à l'UEB, filiale du groupe BNP. Dès 1998, directrice du département juridique et du service recouvrement *workout*, a créé une cellule de lutte contre le blanchiment et participé activement à la fusion des banques BNP et PARIBAS. Membre du comité de la direction générale de BNP PARIBAS (SUISSE) SA dès 2001. Directrice des affaires juridiques et du *workout* au sein de BNP PARIBAS (SUISSE) SA. Depuis avril 2004, dirige à Genève sa société de négociation et de médiation commerciales.

#### Autres activités

Membre du conseil d'administration de NBAD Private Bank (Suisse) SA. Membre du comité d'audit de l'Université de Genève.

#### Nota Bene

aucun administrateur

- n'occupe de fonctions opérationnelles pour la BCGE ou une société de son groupe,
- ne fait ou n'a fait partie des organes de direction de la BCGE ou d'une société de son groupe au cours des trois derniers exercices précédant la période sous revue,
- n'entretient de relations étroites avec la BCGE ou une société du groupe.

**Bernard Clerc**

né le 27 février 1946, nationalité suisse  
Membre, désigné par le Conseil municipal  
de la Ville de Genève en 2002.

**Parcours professionnel**

Employé d'administration, formation d'assistant social à l'Institut d'études sociales à Genève. Assistant social dans divers services sociaux genevois. Anciennement chargé de recherches à l'Hospice général de Genève, a pris sa retraite en 2008.

**Autres activités**

Membre du conseil de la Fondation de prévoyance professionnelle de la Banque Cantonale de Genève. Membre de l'Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens et citoyennes (ATTAC-Genève).

**Mariane Grobet-Wellner**

née le 22 mai 1947, nationalités suisse et suédoise  
Membre jusqu'au 4 mai 2010, désignée en 2000  
par le Conseil d'Etat.

**Parcours professionnel**

Titulaire d'une licence en économie. Economiste indépendante. Collaboratrice de Joseph Ziegler, Fiduciaire FIR, de 1976 à 1992. Membre de la commission cantonale de recours en matière d'impôts ICC puis IFD de 1981 à 2001. Membre de la commission cantonale d'experts pour la détermination des taux de capitalisation pour les immeubles locatifs (LIPP III) depuis 2002.

**Autres activités**

Membre de l'Asloca-Genève depuis 1980. Députée au Grand Conseil en 1997, réélue en 2001 et en 2005 sur la liste du Parti socialiste (jusqu'au 31 octobre 2009). Membre du conseil de la Fondation Emilie Gourd depuis 2001. Présidente de l'UOG Université ouvrière de Genève depuis 2006.

**Fabienne Knapp**

née le 9 février 1965, nationalité suisse  
Membre, désignée par le Conseil d'Etat en 2006.  
Egalement membre du comité de contrôle.

**Parcours professionnel**

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en informatique de l'EPFL ainsi que d'un master en sciences bancaires et financières des HEC de Lausanne, elle a occupé des fonctions d'ingénieur informatique et de consultante financière en organisation et stratégie bancaire et dans le domaine de la gestion des risques, notamment chez Sherwood Alliance, Reuters, André & Cie et Darier Hentsch. Assistante parlementaire des Verts genevois au Grand Conseil.

**Patrick Mage**

né le 31 juillet 1949, nationalité suisse  
Membre, désigné en 2006 par le Conseil d'Etat.  
Egalement président du comité de contrôle.

**Parcours professionnel**

Formation commerciale et bancaire, à Genève, Zurich, Londres et aux USA. Etudes auprès d'écoles d'administration des affaires aux USA et en Suisse. A exercé, de 1982 à 2004, des fonctions de direction dans des banques à Genève: jusqu'en 1995 à l'Union de Banques Suisses dans les affaires commerciales, puis, en 1996, comme chef du siège de la Banque Populaire Suisse et, dès 1997, au Credit Suisse, où il siégeait au comité de direction régional, en qualité de responsable successivement de la clientèle entreprises, du réseau des succursales, de la gestion de fortune.

**Autres activités**

Se consacre depuis sa retraite du Credit Suisse Group (Suisse), en 2004, à des activités de conseil privées. Membre du conseil de la Fondation communale immobilière de Lancy.

**Ton Schurink**

né le 12 mai 1946, nationalités suisse et hollandaise  
Membre, élu en 2006 par les actionnaires au porteur.  
Egalement membre du comité "Nominations  
et rémunération".

**Parcours professionnel**

Titulaire d'une licence de la Nyenrode Business Universiteit et d'un Executive MBA de l'INSEAD (Fontainebleau). Spécialiste du commerce de matières premières, des produits financiers, du transport maritime ainsi que des montages financiers liés aux activités commerciales et financières internationales. Il a travaillé plus de 30 ans pour Cargill à Amsterdam, Paris et Genève. En 2001, il a fondé CFT Advisory Services, une société de conseils en management des risques dans le domaine du négoce international et du fret international.

**Autres activités**

Administrateur et président de CFT Services & Partners SA, Genève. Administrateur de Navemar SA, Fribourg et Oceana Shipping SA, Coire. Administrateur de Kernel Holding SA, Luxembourg et de Inerc Trade SA, Genève, ainsi que Inerc Commodities SA, Switzerland.

**Mourad Sekkiou**

né le 5 octobre 1957, nationalité suisse  
Membre, désigné en 2006 par le Conseil municipal  
de la Ville de Genève.

**Parcours professionnel**

Titulaire du brevet d'avocat genevois depuis 1987, d'un master en droit bancaire et financier obtenu auprès de l'Université de Boston ainsi que de deux licences en droits suisse et français, obtenues respectivement auprès des Universités de Genève et de Lausanne. Avocat au barreau de Genève, associé dans une étude de la place, principalement actif dans les domaines du droit bancaire, commercial et dans le contentieux.

### 3.4 Election et durée du mandat

Les onze administrateurs sont élus ou désignés de la façon suivante :

- Actionnariat nominatif :
  - cinq membres désignés par le Conseil d'Etat, qui nomme le président du conseil ;
  - deux membres désignés par la Ville de Genève ;
  - un membre désigné par les autres communes genevoises.
- Actionnariat au porteur :
  - trois membres élus individuellement par l'actionnariat au porteur en assemblée générale.

La durée d'un mandat d'administrateur est de quatre ans et il peut être renouvelé à deux reprises. En cas d'entrée en fonction en cours de période administrative, la durée du mandat est limitée à l'échéance de celle-ci. Le mandat prend fin au plus tard le jour de l'assemblée générale qui suit la date à laquelle les administrateurs ont atteint l'âge de septante ans révolus. Les modalités de désignation et de dépôt des candidatures sont réglées à l'article 11 des statuts de la banque<sup>1</sup> et à l'article 12 de la LBCGE<sup>2</sup>.

Nom de l'administrateur	Début du premier mandat	Fin du mandat actuel	Nombre de renouvellement	Mandat renouvelable
Michel Mattacchini	2001	2010	2	non
Ion Bals	2001	2010	2	non
Asma Benelmouffok	2004	2010	1	oui
Bernard Clerc	2002	2010	1	oui
Mariane Grobet-Wellner	2000	2010	2	non
Fabienne Knapp	2006	2010	0	oui
Patrick Mage	2006	2010	0	oui
Jean-Claude Rivollet	2002	2010	1	oui
Ton Schurink	2006	2010	0	oui
Mourad Sekkiou	2006	2010	0	oui
Michel Terrier	2000	2010	2	non

### 3.5 Organisation interne

#### 3.5.1 Répartition des tâches au sein du conseil d'administration

- Président du conseil : Michel Mattacchini.
- Vice-président du conseil : Jean-Claude Rivollet.
- Secrétaire du conseil : Michel Terrier.

#### 3.5.2 Comités du conseil d'administration

Le conseil d'administration peut désigner des comités permanents chargés d'examiner les diverses activités de la banque et de lui faire rapport. En l'état, un seul comité permanent a été nommé, intitulé "Nominations et rémunération". Son rôle est de préavisier la nomination des membres de la direction et de la direction générale ainsi que la rémunération des membres de la direction générale, du conseil d'administration et du responsable de l'audit interne. Il est constitué de trois membres du conseil d'administration.

#### 3.5.3 Méthodes de travail

Le conseil d'administration se réunit quinze fois par an au moins. En 2009, il s'est réuni 24 fois lors de séances d'une durée moyenne de quatre heures. Il est présidé par le président du conseil d'administration ou, en son absence, par le vice-président ou le secrétaire. Il peut tenir des séances extraordinaires si les affaires l'exigent ou à la demande de quatre de ses membres ou de l'organe de révision. Le conseil ne peut prendre de décisions que si la majorité de ses membres est présente. Les décisions sont prises à la majorité simple des membres présents, la voix du président étant prépondérante en cas d'égalité. Il est tenu un procès-verbal de chaque réunion, signé par le président de la séance et le secrétaire, approuvé lors de la séance suivante. Les membres du conseil d'administration doivent pouvoir consulter les dossiers relatifs aux points portés à l'ordre du jour au plus tard vingt-quatre heures avant l'ouverture de la séance. Le président de la direction générale, ou son remplaçant, participe, avec voix consultative, aux séances du conseil d'administration, mais ne prend part ni aux votes ni aux élections. Il requiert, chaque fois qu'il le juge utile, la présence d'autres membres de la direction générale ou de tiers. En 2009, cela a été le cas à chaque séance du conseil d'administration. En cas de conflits d'intérêts, les membres du conseil d'administration doivent se récuser chaque fois qu'ils sont directement ou indirectement concernés.

<sup>1</sup> Loi sur la Banque Cantonale de Genève : [www.bcge.ch/loi-bcge](http://www.bcge.ch/loi-bcge).

<sup>2</sup> [www.bcge.ch/statuts](http://www.bcge.ch/statuts).

Le conseil d'administration a la possibilité de constituer des comités permanents ou ad hoc pour étudier des sujets particuliers. Ces comités n'ont pas de pouvoir décisionnel et sont chargés de faire rapport au conseil d'administration. Le président du conseil d'administration est présent de manière générale à toutes les séances des comités.

Le comité permanent "Nominations et rémunération" est constitué des membres suivants: Asma Benelmouffok, présidente, Ion Bals et Ton Schurink, membres. Il se réunit lorsqu'une nomination le nécessite et au moins une fois par année pour se déterminer sur les rémunérations qui lui incombent. En 2009, il s'est réuni 18 fois. Le comité permanent présente ses rapports oraux lors de séances du conseil d'administration.

### 3.6 Compétences

Les compétences et devoirs du conseil d'administration sont définis à l'article 12 de la LBCGE<sup>1</sup> et 16 des statuts de la banque<sup>2</sup>. En plus, le règlement de gestion et d'organisation prévoit que le conseil d'administration décide:

1. des plans stratégique et financier;
2. du budget annuel sur proposition de la direction générale;
3. d'approuver, avec le comité de contrôle, un plan triennal des tâches à accomplir par l'audit interne pour couvrir l'intégralité des contrôles jugés nécessaires, l'avis du conseil d'administration étant prépondérant;
4. du cadre général des limites de risques;
5. de l'octroi des grandes enveloppes de risques-crédit, ainsi que de l'octroi de crédits qui sont de sa compétence;
6. des politiques en matière de risques, notamment de crédit, de taux, de pays et d'assurances, sur proposition de la direction générale; il revoit ces politiques dès que les événements l'imposent;
7. de l'information à recevoir dans le domaine du contrôle des risques;
8. du cadre stratégique d'intervention de la direction générale dans la fixation des taux de crédit et des taux des dépôts d'épargne;
9. du cadre stratégique d'intervention de la direction générale en matière de trésorerie, d'opérations de change, de placements et dépôts de titres, ainsi que d'autres valeurs;
10. de la politique de la banque en matière de patrimoine immobilier;
11. d'approuver toute acquisition ou cession de participations à titre permanent;
12. de l'acquisition et de la cession de biens d'équipement à l'usage de la banque, de participations ayant le caractère d'immobilisations financières ainsi que d'immeubles, sous réserve des compétences de la direction générale fixées à l'art 18 ch. 3 du présent règlement;
13. des abandons de créances, adhésions à des concordats extrajudiciaires, postpositions de créances ou cessions de créances pour des montants supérieurs à CHF 2'000'000 ou si l'engagement a fait l'objet d'une décision du conseil d'administration;
14. de la nomination en son sein de deux administrateurs comme membres du comité de contrôle et de la désignation de son président;
15. de la nomination des membres de la direction générale sur préavis du comité "Nominations et rémunération";

16. de la nomination, sous forme de ratification, des directeurs et des directeurs adjoints, sur préavis du comité "Nominations et rémunération";
17. de la politique générale en matière de salaires et de prévoyance sociale;
18. du traitement des membres de la direction générale et des membres de l'audit interne sur préavis du comité "Nominations et rémunération";
9. des périodes d'interdiction d'achat et de vente d'actions de la banque, ou d'autres valeurs sensibles, pour les collaborateurs et les organes, lors de périodes critiques (*closed periods*);
20. de ratifier les propositions de nominations de représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations comprises dans le périmètre de consolidation;
21. de la nomination des représentants de l'employeur au sein du conseil de la Fondation de prévoyance du personnel, sur proposition de la direction générale.

Les compétences et devoirs de la direction générale sont définis à l'article 22 des statuts de la banque<sup>2</sup>. En plus, le règlement de gestion et d'organisation prévoit les devoirs suivants:

1. élaborer et soumettre au conseil d'administration les plans stratégique et financier de la banque;
2. établir les documents et propositions nécessaires aux prises de décisions des autorités supérieures de la banque;
3. élaborer le budget annuel et le soumettre au conseil d'administration;
4. veiller à ce que les structures et l'organisation de la banque soient conformes aux obligations légales et à l'usage de la profession;
5. veiller à ce que la banque soit suffisamment présente dans les milieux économiques;
6. garantir la bonne exécution des décisions des autorités supérieures de la banque;
7. prendre les décisions dont la compétence n'incombe pas à d'autres organes de la banque selon la loi, les statuts ou les règlements internes;
8. proposer pour ratification la nomination des représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations comprises dans le périmètre de consolidation;
9. nommer les représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations non comprises dans le périmètre de consolidation.

Le règlement de gestion et d'organisation prévoit les compétences de décider:

1. de la fixation des taux d'intérêt dans le cadre stratégique donné par le conseil d'administration;
2. des emprunts, placements de trésorerie, opérations de change et placements de titres conformément aux directives du conseil d'administration;
3. de l'acquisition et la cession de biens d'équipement à l'usage de la banque, de participations ayant le caractère d'immobilisations financières, ainsi que d'immeubles qui ne sont pas destinés à l'usage de la banque, pour un montant n'excédant pas CHF 5'000'000, ce plafond ne s'appliquant pas aux titres négociables qui sont autorisés dans le cadre général des limites de risques;

<sup>1</sup> Loi sur la Banque Cantonale de Genève: [www.bcge.ch/loi-bcge](http://www.bcge.ch/loi-bcge).

<sup>2</sup> [www.bcge.ch/statuts](http://www.bcge.ch/statuts).

4. de l'entretien et de la rénovation des immeubles, à concurrence de CHF 3'000'000 par objet au maximum ;
5. de la nomination des fondés de pouvoir et des mandataires commerciaux ;
6. de la fixation du traitement de l'ensemble du personnel de la banque, à l'exception d'elle-même et du responsable de l'audit interne ;
7. des directives internes sur les opérations de banque, dans la mesure où elles ne sont pas régies par la loi, les statuts ou le présent règlement ;
8. de surveiller l'exécution des prescriptions en matière de liquidités, de fonds propres et de répartition des risques ;
9. de déterminer les prescriptions nécessaires à l'application de la politique en matière de gestion des risques et de les soumettre pour approbation au conseil d'administration ;
10. de proposer au conseil d'administration le système des limites globales pour approbation ; celui-ci inclut notamment les limites pour opérations de marché, les limites banques et les limites pays ;
11. de présenter régulièrement au conseil d'administration un rapport sur la marche des affaires (états financiers, analyses, opérations et événements importants, etc.) ainsi que tout rapport qui pourrait lui être demandé par le conseil ;
12. d'établir un relevé trimestriel de tous les gros risques contractés au sens de l'article 21, alinéa 1, de l'Ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne ("OB")<sup>1</sup> sur la base du formulaire établi par la Finma (anciennement Commission Fédérale des Banques), à l'attention du conseil d'administration.

### 3.7 Instruments d'information et de contrôle

Le conseil d'administration évalue périodiquement les moyens d'information, leur contenu et l'adéquation de ceux-ci à ses besoins ainsi que le système de contrôle interne. Il évalue son efficacité ainsi que son adéquation à l'activité et à la taille de la banque. Il met en place un système d'information entre les organes de la banque dont le président du conseil est le garant. La direction générale informe le conseil d'administration sur la marche des affaires de la banque lors de chaque séance et rapporte sur les dossiers qui le requièrent. Le président du conseil d'administration, la direction générale, le comité de contrôle, l'audit interne et l'organe de révision externe doivent fournir au conseil d'administration toute information lui permettant d'exercer sa haute surveillance, notamment sur la marche des affaires et activités des différents secteurs, y compris la filiale. Ceci se concrétise entre autres de la façon suivante :

- mise à disposition du président du conseil d'administration des procès-verbaux hebdomadaires des séances de la direction générale ;
- compte rendu du président de la direction générale à chaque séance du conseil d'administration sur la marche des affaires ;
- rapports trimestriels sur le contrôle des risques, sur les gros risques et le contrôle interne par le responsable du contrôle des risques et compliance ;
- rapport mensuel des résultats par le CFO ;

- rapports sur les missions de contrôle effectuées au sein du groupe par la responsable de l'audit interne et suivi trimestriel des recommandations qui en découlent ;
- rapport oral sur l'activité du comité de contrôle, à chaque séance, par son président ;
- présentation semestrielle des *balanced scorecards* des divisions par leurs responsables (membres de la direction générale) ;
- rapport semestriel de l'organe de révision externe.

#### Le comité de contrôle

Le comité de contrôle a pour mission, entre autres, de superviser le respect des dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables à la banque, ainsi que des usages bancaires, et d'assurer la liaison et la coordination entre le conseil d'administration, l'audit interne et l'organe de contrôle externe. Il est composé de trois membres, deux administrateurs désignés par le conseil d'administration et le troisième membre désigné par le Conseil d'Etat ne peut pas faire partie de la fonction publique. Il est soumis au secret bancaire. Ses membres sont Patrick Mage, président, et Fabienne Knapp, tous deux administrateurs, et Denys Chamay, désigné par le Conseil d'Etat, président de l'Independent oversight advisory committee du BIT.

Ses compétences et devoirs sont réglés par l'art. 24 s. des statuts de la banque<sup>2</sup>.

En 2009, le comité de contrôle s'est réuni pour 27 séances ordinaires.

#### L'audit interne

L'audit interne est une entité indépendante de la direction générale, subordonnée directement au conseil d'administration. Il effectue des contrôles réguliers portant sur toute l'activité de la banque et de ses filiales et dispose pour cela d'un droit illimité à l'information. Son organisation, son champ d'activité ainsi que son fonctionnement sont réglés aux articles 29 et 30 des statuts de la banque et par la Charte d'audit interne approuvée par le conseil d'administration.

L'audit interne émet, à l'intention de la direction générale, du comité de contrôle et du conseil d'administration, des rapports détaillés relatifs à ses contrôles et effectue un *reporting* trimestriel du suivi des recommandations émises. L'audit interne remplit les critères de qualité professionnelle de l'ASAI (Association suisse d'audit interne). Composé, au 31 décembre 2009, de 10 auditeurs équivalents plein temps, l'audit interne est placé sous la responsabilité de Monique Seiss Baudry, titulaire d'un master en sciences économiques de l'Université de Genève.

<sup>1</sup> Qui est devenu les articles 83 et suivants de l'OFB.

<sup>2</sup> [www.bce.ch/statuts](http://www.bce.ch/statuts).

## 4 À 4.2 DIRECTION GÉNÉRALE

La direction générale est constituée de six membres, sous la présidence de Blaise Goetschin. Elle est nommée pour une durée indéterminée ; ses membres sont toutefois tenus de se démettre de leurs fonctions au plus tard à la fin de l'année civile au cours de laquelle ils ont atteint l'âge de soixante-cinq ans révolus.



**Blaise Goetschin**  
né le 1<sup>er</sup> septembre 1957, nationalité suisse  
Président de la direction générale (CEO)

### Parcours professionnel

Titulaire d'une licence de l'Ecole des HEC de l'Université de Lausanne. Dès 1982, formation d'auditeur chez Pricewaterhouse à Genève. Dès 1985, Deputy Vice President au département Capital Markets au Credit Suisse à Zurich, puis à New York, comme cadre du département Corporate Banking. Dès 1990, membre de la direction, responsable pour les régions Suisse romande, Berne et Bâle de l'activité de CS Corporate Finance. En 1993, chargé de l'activité CS Corporate Finance, sociétés privées, pour l'ensemble de la Suisse. En 1995, nommé chef du Service des finances de l'Etat par le Conseil d'Etat du canton de Vaud. De 1998 à 2000, directeur général de la Banque Fiduciary Trust International, Genève, gestion institutionnelle et privée, filiale suisse de ce groupe bancaire basé à New York. Président de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2000.

### Autres activités

Président du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA. Président du conseil d'administration de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses. Président de Capital Transmission SA, Genève. Administrateur de La Foncière, Investissements Fonciers SA, Lausanne. Membre du conseil de la Fondation de prévoyance professionnelle de la Banque Cantonale de Genève. Membre du comité du conseil d'administration de l'Union des Banques Cantonales Suisses. Membre du conseil d'administration de l'Association Suisse des Banquiers. Membre du conseil de la Fondation Genève Place Financière. Membre du conseil de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève. Membre du comité de la Chambre Genevoise Immobilière. Vice-président de l'Institut Supérieur de Formation Bancaire à Genève. Membre du comité de la Société d'Etudes Economiques et Sociales à Lausanne. Membre du comité du Centre d'Histoire et de Prospective Militaires à Pully. Membre du conseil de la Fondation H. Dudley Wright, Genève.



**Eric Bourgeois**  
né le 31 mai 1956, nationalités suisse et française  
Responsable de la division Finances et contrôle  
des risques (CFO)  
Remplaçant du président de la direction générale

### Parcours professionnel

Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris et d'un DECS. Auditeur et consultant auprès de KPMG Paris. De 1982 à 1986, auditeur auprès de Pricewaterhouse à Genève. De 1986 à 1988, directeur de Asea Capital devenu ABB World Treasury Center à Genève. De 1988 à 1996, directeur puis directeur général de Nokia Finance International BV, Genève. De 1998 à 2000, administrateur de Clariden Bank. De 1997 à 2000, directeur chez André & Cie SA, Lausanne. Responsable de la division Finances et contrôle des risques, membre de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2000.

### Autres activités

Membre du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA. Membre du conseil d'administration de Capital Transmission SA, Genève. Membre du conseil de surveillance de la Compagnie Foncière Franco-Suisse, Lyon. Membre du conseil de Asia Pacific Performance, Luxembourg. Membre du conseil de surveillance de Dixence SAS, Puteaux. Président du conseil d'administration de Arclem Capital Transmission SA, Zurich.



**Claude Bagnoud**  
né le 1<sup>er</sup> janvier 1964, nationalité suisse  
Responsable de la division Entreprises

### Parcours professionnel

Titulaire d'une maturité commerciale de l'Ecole Supérieure de Commerce de Genève et d'un diplôme de l'IMD Lausanne, programme pour Executive Development (1999). Comptable auprès des Services Industriels de Genève. En 1990, collaborateur crédits commerciaux à la Banque Hypothécaire du canton de Genève. Cadre en 1991, puis chef du service Crédits commerciaux de 1994 à 1995. De 1996 à 1999, chef de section Crédits Immobiliers et Commerciaux du Marché Grand Public. En 1996, membre de la direction. En 1999, stage à Londres. Durant l'année 2000, chef de section au département Industries, Commerces et Services. En mai 2001, membre de la direction générale responsable de la division Entreprises.

### Autres activités

Membre du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA. Vice-président du conseil de la Fondation Industrielle La Gravière. Vice-président du conseil de surveillance de la Compagnie Foncière Franco-Suisse, Lyon. Membre du conseil de Genève Tourisme. Membre du conseil de surveillance de Dixence SAS, Puteaux. Membre de la Commission technique de l'Union des Associations Patronales Genevoises (UAPG).



**Johan Bernard Alexander Kroon**  
né le 28 mai 1963, nationalité hollandaise  
Responsable de la division Grand public et réseaux

#### Parcours professionnel

Titulaire d'un MBA et d'un Master of International Management de l'Université de Thunderbird (Arizona, USA). Début de carrière en 1987 auprès de la Citibank à Düsseldorf. De 1991 à 1994, a travaillé auprès de la Citicorp Diners Club Deutschland, à Francfort. De 1995 à 1997, Marketing Manager auprès de la Citibank US & Europe Consumer Bank, à Bruxelles. De 1997 à 1999, directeur du Marketing et de la Planification Stratégique auprès de la Citibank Private Bank Genève. De 1999 à 2000, directeur Marketing auprès de la Deutsche Bank International Private Banking, à Genève. Puis, directeur de la Stratégie et du Marketing auprès de JP Morgan Private Bank, à Genève. Depuis mai 2002, membre de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève, responsable de la division Grand public et réseaux.

#### Autres activités

Président du conseil de la Fondation de libre passage de la BCGE et de la Fondation de prévoyance Epargne 3. Membre du conseil de fondation de Swisscanto fondation de libre passage, de Swisscanto SA et de Swisscanto Supra Fondation collective des banques cantonales.



**Jean-Louis Platteau**  
né le 14 août 1963, nationalité belge  
Responsable de la division Private Banking

#### Parcours professionnel

Titulaire de trois masters en ingénieur de gestion, en management et en gestion fiscale, des Universités de Bruxelles (Ecole de Commerce Solvay) et Louvain (UCL-Institut d'Administration et de Gestion).

Dès 1990, après le Management Development Program de la Banque Bruxelles Lambert, auditeur international (Bruxelles, Singapour, Londres...). A partir de 1996, chargé de relations entreprises en Belgique et dans le nord de la France au sein de BBL Corporate Banking, puis, dès 1998, chargé de clientèle senior pour les multinationales chez ING Corporate Banking. Dès 2001, directeur des ventes et du marketing pour les clients institutionnels de l'Europe du Sud-Ouest chez ING Investment Management.

Dès 2003, membre de la direction générale, responsable de la clientèle européenne chez ING Asia Private Bank, à Singapour. A partir de 2004, banquier senior, responsable des institutions financières suisses et françaises ainsi que des plus importantes institutions financières chez Fortis Merchant & Private Banking. En 2008, CEO de Dexia Banque Privée Suisse, membre de la direction générale de Dexia Private Banking. Depuis le mois d'octobre 2008, membre de la direction générale de la BCGE, responsable de la division Private Banking.



**Jean-Marc Joris**  
né le 10 septembre 1968, nationalité belge  
Responsable de la division Organisation, informatique et opérations

#### Parcours professionnel

Titulaire d'une licence en sciences commerciales et financières de l'ICHEC Bruxelles. A travaillé en 1993 auprès de Dexia Luxembourg, au département du Marché des Capitaux. De septembre 1993 à juin 1997, chargé de missions au département Information Risk Management, auprès de KPMG. De juin 1997 à mars 2002, sous-directeur, Head Business Development, auprès de ING Baring Private Bank, à Genève. Au mois d'avril 2002, membre de la direction de la BCGE, responsable du département Organisation et responsable ad interim du département Informatique. Le 1<sup>er</sup> juillet 2003, membre de la direction générale, actuellement responsable de la division Organisation, informatique et opérations.

#### Autres activités

Membre du conseil de la Fondation Immobilière Patrimoine, Genève. Membre du conseil de la Fondation de prévoyance professionnelle de la Banque Cantonale de Genève jusqu'au 31 décembre 2009.



**Emile Rausis**  
né le 31 août 1957, nationalité suisse  
Responsable de la division Opérations et contrôles (jusqu'au 31 août 2009)

#### Parcours professionnel

Titulaire d'un CFC d'employé de banque. Dès 1977, employé à la Société de Banque Suisse à Monthey. De 1978 à 1984, actif au service des crédits de la SBS, à Genève, et mandataire commercial dès le 1<sup>er</sup> avril 1982. De 1984 à 1985, gestionnaire de crédits, à la direction générale, dans le département des crédits en Suisse traitant des sièges romands, à Bâle. De 1985 à 1986, responsable d'un groupe de clientèle crédits, à Genève. Dès le 1<sup>er</sup> avril 1986, responsable de la clientèle PME, fondé de pouvoir, jusqu'en 1988 toujours à la SBS. Dès 1989, sous-directeur dans le domaine des crédits à la Banque Hypothécaire du canton de Genève. En 1991, directeur adjoint responsable d'un département de crédits et remplaçant du responsable de la division commerciale. En 1996, responsable du département financement et soutien aux PME. Au mois d'avril 2001, membre de la direction générale, jusqu'au 31 août 2009 responsable de la division Opérations et contrôles.

#### Nota Bene

- aucun membre de la direction générale
- n'a exercé auparavant d'autres activités pour la BCGE ou une société de son groupe,
- n'a de fonctions permanentes de direction ou de consultation pour le compte de groupes d'intérêts importants suisses ou étrangers,
- n'occupe de fonctions officielles ou ne remplit de mandats politiques.

### Nouvelle structure

Les divisions Organisation et Technologies de l'information ainsi qu'Opérations & Contrôles ont été fusionnées le 1<sup>er</sup> septembre 2009, réduisant le nombre total de divisions de sept à six. La division qui en découle, baptisée Organisation, informatique et opérations (OIO) concentre l'ensemble des activités opérationnelles, sous la direction de Jean-Marc Joris, membre de la direction générale depuis 2003.

### 4.3 Contrats de management

La Banque Cantonale de Genève externalise ses principales activités informatiques auprès d'IBM (Suisse) SA.

Une convention-cadre de collaboration, conformément à la circulaire FINMA 2008/7 sur l'*outsourcing*-banques, assortie d'annexes détaillées, règle la relation entre la banque et IBM. Ainsi, IBM fournit à la banque l'essentiel des prestations informatiques, comme l'exploitation, la maintenance et l'hébergement de systèmes bancaires, la gestion du parc de PC et de serveurs, le support aux utilisateurs, la gestion du réseau. L'ensemble des contrats de prestations de services, liés à la mise en œuvre du nouveau système d'information a été renouvelé en novembre 2006, avec un début de l'exploitation au 1<sup>er</sup> octobre 2008 pour une durée minimale de trois ans. Ces contrats couvrent les prestations d'hébergement et de tierce maintenance applicative. Ces dernières sont actives depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008. La BCGE a versé à IBM, pour ses prestations informatiques, un montant total de CHF 12.5 millions, composé de CHF 9.6 millions de frais d'exploitation, de support et de maintenance et de CHF 2.9 millions de frais de développement.

La Banque Cantonale de Genève externalise également, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008, ses principales activités de paiements auprès de Sourcag AG. Un contrat et des conventions de service (SLA), conformément à la circulaire FINMA 2008/7 sur l'*outsourcing*-banques, règlent la relation entre la banque et Sourcag. Ainsi, Sourcag fournit à la banque des prestations de traitement des opérations de paiement. L'ensemble des contrats liés à la mise en place de cette activité et à sa production de prestations de services ont été contractualisés, avec un début d'exploitation au 1<sup>er</sup> octobre 2008, pour une durée minimale de cinq années. Le contrat est ensuite renouvelable d'année en année. Ces contrats couvrent le projet de mise en place de ces activités ainsi que les prestations de traitement des opérations. Le coût de ces prestations est fonction du volume d'opérations sous-traitées et confiées à Sourcag. Les prestations de Sourcag dans le cadre de ce contrat sont comptabilisées sous forme de charge dans la rubrique "Résultat des opérations de commissions et des prestations de services".

## 5. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS

### 5.1 Fixation des rémunérations et des programmes de participation

#### Principes de rémunération du conseil d'administration

Sur proposition du comité "Nominations et rémunération", le conseil d'administration fixe les jetons de présence, indemnités et frais de ses membres, du président et, le cas échéant, des administrateurs auxquels des tâches particulières, régulières ou occasionnelles (ex. comités, commissions), seraient confiées.

#### Principes de rémunération de la direction générale

Le système de rémunération en vigueur pour la direction générale se décline de la manière suivante :

- la rémunération fixe rétribue la mission et les responsabilités de base ; elle est principalement déterminée en fonction des usances salariales pour des fonctions comparables dans le secteur bancaire,
  - la rémunération variable récompense éventuellement les performances dépassant les objectifs fixés ou une réalisation exceptionnelle ; elle est déterminée sur la base des résultats de la division et individuels dans le cadre d'une enveloppe fluctuante et adaptée aux résultats de la banque.
- Les rémunérations perçues par les membres de la direction générale dans l'exercice de leurs fonctions dans d'autres conseils d'administration sont intégralement reversées à la banque.

Au même titre que l'ensemble des collaborateurs, la direction générale bénéficie de divers avantages généraux (conditions spéciales sur prestations bancaires et indemnités diverses, définies dans le règlement du personnel). Par contre, les membres de la direction générale ne sont pas intégrés aux plans d'*incentive* relatifs aux nouvelles affaires dans le domaine des crédits hypothécaires et de la gestion de fortune, qui sont ouverts à tous les autres collaborateurs de la banque.

Ponctuellement, des primes de réussite ciblées, conditionnées par l'atteinte d'objectifs spécifiques, peuvent être engagées pour un ou plusieurs collaborateurs de la banque.

L'intégralité des éléments de rémunération des membres de la direction générale est décidée par le conseil d'administration sur préavis du comité "Nominations et rémunération".

### Détermination des enveloppes de la direction générale

1. Pour l'ensemble des collaborateurs, l'enveloppe de rémunération fixe et l'indexation annuelle de la masse salariale sont validées une fois par an, dans le cadre du processus budgétaire, par le conseil d'administration sur proposition de la direction générale. S'agissant de la rémunération variable globale, elle est validée annuellement dans le cadre du bouclage comptable de l'exercice par le conseil d'administration sur proposition de la direction générale.
2. Pour l'attribution des rémunérations fixes et variables des membres de la direction générale, le conseil d'administration décide annuellement, sur préavis du comité "Nominations et rémunération", des attributions individuelles à chaque membre. Il se conforme aux règles globales décidées pour la fixation des rémunérations fixes et variables et il tient compte du budget et du bouclage des comptes.

### Prestations de départ

Pour quelques membres de la direction générale, une indemnisation (financière et prévoyance professionnelle) est prévue en cas de départ non volontaire, licenciement pour justes motifs exclu.

### Programmes de participation

Des programmes de participation (ou plans d'intéressement) permettent aux bénéficiaires d'aligner leurs intérêts financiers personnels à ceux de l'entreprise.

Conseil d'administration: aucun des programmes de participation ordinaires en vigueur à la BCGE n'est accessible aux membres du conseil d'administration.

Direction générale: chaque membre de la direction générale bénéficie des mêmes plans d'intéressement que l'ensemble des autres collaborateurs. Un seul modèle de programme de participation existe à la BCGE par la remise gratuite ou conditionnelle d'actions BCGE bloquées 5 ans. Les actions acquises par le biais des plans d'intéressement le sont au prix du marché. Le blocage est supprimé en cas de fin des rapports de travail.

Les plans d'intéressement BCGE sont de trois natures:

- option d'achat d'actions liée à la part variable ordinaire attribuée ou à des primes exceptionnelles,
- attribution automatique d'actions gratuites en fonction de l'ancienneté,
- option de recevoir des actions gratuites comme prime de fidélité.

Ces plans sont détaillés dans le règlement du personnel, dont toute modification doit être soumise au conseil d'administration. D'une manière générale, le règlement du personnel est mis à jour une fois par an.

Ces plans d'intéressement sont appliqués à l'ensemble des collaborateurs, y compris les membres de la direction générale et de l'audit interne.

Pour le détail des indemnités versées, des participations et des prêts consentis aux membres du conseil d'administration, aux membres de la direction générale et à son président, voir page 121, point 4.8 des annexes aux comptes de la maison mère.

## 6. DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

### 6.1 Limitation et représentation des droits de vote

Il n'existe aucune limitation des droits de vote.

### 6.2 Quorum statutaire

L'assemblée générale est valablement constituée, quel que soit le nombre des actions représentées. Elle prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées. Les décisions relatives à l'adoption et à la modification des statuts, comme celles concernant le préavis sur la fusion, l'absorption et la dissolution de la banque, sont prises à la majorité des deux tiers du capital-actions. Pour les élections, si un second tour de scrutin est nécessaire, la majorité relative est suffisante. En cas d'égalité des voix, celle du président de l'assemblée générale est prépondérante. Les élections ont lieu à bulletins secrets. A la demande de 30% des voix représentées, les autres décisions sont également prises par un vote à bulletins secrets.

### 6.3 Convocation de l'assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire a lieu chaque année dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée aussi souvent qu'il est nécessaire, notamment par un ou plusieurs actionnaires représentant au moins un dixième du capital social, en indiquant le but poursuivi. Au besoin, l'organe de révision peut aussi convoquer une assemblée générale extraordinaire. L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration, vingt jours au moins avant la réunion, par un avis inséré dans la *Feuille d'avis officielle de la République et canton de Genève* et dans la *Feuille officielle suisse du commerce*.

### 6.4 Inscriptions à l'ordre du jour

Le conseil d'administration est tenu d'inscrire à l'ordre du jour les propositions individuelles qui doivent être soumises au vote, à condition qu'elles soient présentées en la forme écrite par les actionnaires, au moins vingt jours avant l'assemblée générale. Aucune décision ne peut être prise sur les objets qui n'ont pas été portés à l'ordre du jour, hormis sur celui de convoquer une assemblée générale extraordinaire.

## 7. PRISES DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

Il n'existe pas de clause statutaire d'*opting-out*, d'*opting-up*, ni de disposition sur les prises de contrôle.

## 8. ORGANE DE RÉVISION EXTERNE

L'assemblée générale ordinaire du 21 avril 2009 a renouvelé le mandat de réviseur confié à la société Deloitte SA, en qualité d'organe de révision externe, pour l'année 2009.

### 8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

Le mandat d'organe de révision externe, qui a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2001, est renouvelé chaque année par l'assemblée générale des actionnaires. Le réviseur responsable, selon le dispositif légal applicable aux banques, est Alexandre Buga, en fonction depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

### 8.2 Honoraires de révision

	31.12.2009	31.12.2008
Révision groupe BCGE	820'000	764'000
dont BCGE uniquement	794'000	624'000

### 8.3 Honoraires supplémentaires

Les honoraires supplémentaires de révision comprennent essentiellement le coût de l'examen succinct des comptes semestriels consolidés ainsi que diverses autres certifications requises selon des exigences légales spécifiques.

	31.12.2009	31.12.2008
Révision groupe BCGE	454'000	139'000
dont BCGE uniquement	386'000	139'000

Des honoraires supplémentaires de CHF 20'000 non liés à la révision, ont été perçus en 2009 par Deloitte SA en Suisse (CHF 42'000 en 2008).

### 8.4 Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision

Durant l'année 2009, l'organe de révision a été invité à participer à deux séances avec le conseil d'administration dans son ensemble et à six séances avec le comité de contrôle. Ces entretiens ont porté sur la planification et la restitution des travaux liés à la révision du groupe BCGE.

Le conseil d'administration, le comité de contrôle et l'audit interne reçoivent les rapports de l'organe de révision.

## 9. POLITIQUE D'INFORMATION

Le conseil d'administration s'exprime par la voix de son président. Le président de la direction générale est le porte-parole officiel de la banque. Il délègue au département Communication et relations investisseurs la responsabilité d'en assurer la gestion. Sa responsable lui est directement subordonnée.

	Langues	Forme / destinataire	URL	Calendrier
Rapport annuel	F	Imprimé/internet	www.bcge.ch/rapport-annuel	30 mars 2010
	En	Imprimé/internet	www.bcge.ch/annual-report	3 mai 2010
Assemblée générale	F	–	–	4 mai 2010
Informations financières (lien <i>push and pull</i> )	F/En	Internet ou demande par écrit	www.bcge.ch/contact-investisseur www.bcge.ch/investors-contact	permanent
Résultats annuels et semestriels	F/En	Conférence de presse/imprimé/internet	www.bcge.ch/resultats www.bcge.ch/financial-results	mars et août
Communiqués de presse	F/D <sup>1</sup> /En <sup>1</sup>	Média écrit et électronique suisse	www.bcge.ch/communiqués	ponctuels
Magazine <i>Dialogue</i>	F	Imprimé/internet	www.bcge.ch/dialogue	3 fois par an
Publications institutionnelles	F/En	Imprimé/internet	www.bcge.ch/publications www.bcge.ch/publications-bcge	régulier

<sup>1</sup>Dans certains cas.

### **Informations destinées aux actionnaires**

Des communiqués de presse sont diffusés selon l'actualité et les besoins. Ils sont disponibles sur [www.bcge.ch](http://www.bcge.ch). Le groupe publie sa philosophie d'investissement et d'autres informations stratégiques sous la forme de brochures, également disponibles sur internet. Le groupe s'adresse aux journalistes romands et alémaniques ainsi qu'aux analystes financiers, afin de leur présenter la marche des affaires et ses perspectives à l'occasion de conférences de presse et téléphoniques, notamment lors de la publication des résultats annuels et semestriels. Le groupe entretient des relations régulières avec les collectivités publiques genevoises, notamment par le biais d'exposés et de séminaires organisés en ses locaux ou en les leurs. Les actionnaires sont invités à adresser leurs questions au conseil d'administration ou à la direction générale, en particulier par le biais de l'adresse e-mail [actionnaires@bcge.ch](mailto:actionnaires@bcge.ch). Les documents publiés par la Banque Cantonale de Genève sont disponibles dans les agences BCGE, dans ses filiales ainsi que sur le site internet de la maison mère. Certains sont traduits en anglais ou en allemand.

### **PERSONNES DE CONTACT**

#### **Communication et relations investisseurs**

Misha Nagelmackers-Voinov  
Tél : +41 (0)58 211 21 00  
Fax : +41 (0)22 809 22 11  
[actionnaires@bcge.ch](mailto:actionnaires@bcge.ch)

#### **Institutions financières et collectivités publiques**

Yves Spörri  
Tél : +41 (0)58 211 21 00  
Fax : +41 (0)22 809 34 74  
[yves.spoerri@bcge.ch](mailto:yves.spoerri@bcge.ch)

# Comptes consolidés 2009 et annexes

## Groupe BCGE

## Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale de  
**Banque Cantonale de Genève**, Genève

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés (page 88 à 110) de la Banque Cantonale de Genève, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et les annexes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

#### *Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes des banques et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

## *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes des banques et sont conformes à la loi suisse.

## **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

## **Deloitte SA**



Alexandre Buga  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Nicolas Heiniger  
Expert-réviseur agréé

Genève, le 25 février 2010.



<b>Bilan groupe BCGE</b>	<b>88</b>
<b>Compte de résultat groupe BCGE</b>	<b>89</b>
<b>Opérations hors bilan groupe BCGE</b>	<b>90</b>
<b>Tableau de financement groupe BCGE</b>	<b>91</b>
<b>Justification des capitaux propres groupe BCGE</b>	<b>92</b>
<b>ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS</b>	<b>93</b>
<b>1. ACTIVITÉ ET EFFECTIF DU PERSONNEL</b>	<b>93</b>
<b>2. CONVENTIONS AVEC L'ACTIONNAIRE MAJORITAIRE</b>	<b>93</b>
<b>3. PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS</b>	<b>93</b>
<b>4. GESTION DES RISQUES</b>	<b>95</b>
4.1 Surveillance consolidée	96
4.2 Risques de contrepartie	96
4.3 Concentration des risques	96
4.4 Risques de marché	96
4.5 Risques opérationnels	97
4.6 Risques de compliance	97
4.7 Risques juridiques	97
<b>5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX COMPTES CONSOLIDÉS</b>	<b>98</b>
5.1 Couvertures des prêts et des opérations hors bilan	98
5.2 Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	98
5.3 Immobilisations financières	99
5.4 Participations mises en équivalence	99
5.5 Périmètre de consolidation	99
5.6 Actif immobilisé	100
5.7 Autres actifs et passifs	100
5.8 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété	101
5.9 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	102
5.10 Emprunts obligataires en cours	102
5.10.1 Emprunts obligataires et Centrale de lettres de gage (CLG) des banques cantonales suisses	102
5.10.2 Emprunts obligataires	103
5.11 Correctifs de valeurs et provisions, réserves pour risques bancaires généraux	103
5.12 Structure des échéances de l'actif circulant, des immobilisations financières et des fonds étrangers	104
5.13 Créances et engagements envers les sociétés liées et crédits aux organes	105
5.14 Répartition de l'actif et du passif entre la Suisse et l'étranger	106
5.15 Répartition de l'actif par pays ou par groupe de pays	106
5.16 Répartition de l'actif et du passif par monnaie	107
5.17 Répartition des instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice	108
5.18 Produits des intérêts	108
5.19 Charges d'intérêts	108
5.20 Résultat des opérations de négoce	108
5.21 Charges de personnel	109
5.22 Autres charges d'exploitation	109
5.23 Amortissements sur l'actif immobilisé	109
5.24 Correctifs de valeurs, provisions et pertes	109
5.25 Produits extraordinaires	109
5.26 Charges extraordinaires	109
5.27 Répartition des produits et des charges de l'activité bancaire	110

	Notes	31.12.2009 en CHF 1'000	31.12.2008 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
<b>ACTIF</b>				
Liquidités	5.12	202'786	175'891	26'895
Créances résultant de papiers monétaires	5.12	51	751'480	-751'429
Créances sur les banques	5.12	1'086'707	1'739'142	-652'435
Créances sur la clientèle	5.12	3'654'665	3'224'928	429'737
<i>dont Fondation de valorisation</i>		157'390	297'822	-140'432
Créances hypothécaires	5.12	7'603'809	6'791'969	811'840
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	5.2	6'790	3'424	3'366
Immobilisations financières	5.3	1'204'267	621'425	582'842
Participations mises en équivalence	5.4	19'987	18'093	1'894
Immobilisations corporelles	5.6	213'411	221'474	-8'063
Valeurs immatérielles	5.6	9'633	11'183	-1'550
Comptes de régularisation		38'086	36'373	1'713
Autres actifs	5.7	74'315	94'940	-20'625
<b>Total de l'actif</b>		<b>14'114'507</b>	<b>13'690'322</b>	<b>424'185</b>
Total des créances de rang subordonné		118	306	-188
Total des créances sur les participations non consolidées et les participants qualifiés		266'245	245'855	20'390
<i>dont total des créances sur le Canton</i>		196'245	175'855	20'390
<b>PASSIF</b>				
Engagements résultant de papiers monétaires	5.12	657	1'280	-623
Engagements envers les banques	5.12	576'230	512'529	63'701
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	5.12	5'511'893	4'997'441	514'452
Autres engagements envers la clientèle	5.12	4'470'095	4'213'995	256'100
Obligations de caisse	5.12	120'733	156'646	-35'913
Prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts	5.12	2'301'000	2'704'050	-403'050
Comptes de régularisation		67'938	83'859	-15'921
Autres passifs	5.7	105'507	104'496	1'011
Correctifs de valeurs et provisions	5.11	3'345	3'555	-210
Réserves pour risques bancaires généraux	5.11	75'000	75'000	-
Capital social		360'000	360'000	-
Réserves issues du capital		311'912	312'141	-229
Réserves issues du bénéfice		169'026	126'825	42'201
Propres titres de participation		-27'203	-26'514	-689
Ecart de conversion des monnaies étrangères		-3'214	-3'102	-112
Bénéfice de l'exercice		71'588	68'121	3'467
<b>Total du passif</b>		<b>14'114'507</b>	<b>13'690'322</b>	<b>424'185</b>
Total des engagements de rang subordonné		120'000	120'000	-
Total des engagements envers les participations non consolidées et les participants qualifiés		231'092	207'315	23'777
<i>dont total des engagements sur le Canton</i>		210'539	180'616	29'923

# Compte de résultat groupe BCGE

Consolidé

	Notes	31.12.2009 en CHF 1'000	31.12.2008 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS</b>				
Produits des intérêts et des escomptes	5.18	310'706	424'748	-114'042
Produits des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce	5.18	–	78	-78
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	5.18	17'788	15'965	1'823
Charges d'intérêts	5.19	-140'445	-227'985	87'540
<i>Sous-total résultat des opérations d'intérêts</i>		<i>188'049</i>	<i>212'806</i>	<i>-24'757</i>
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICE</b>				
Produits des commissions sur les opérations de crédit		42'737	33'129	9'608
Produits des commissions sur les opérations de négoce, de titres et les placements		44'912	50'113	-5'201
Produits des commissions sur les autres prestations de service		21'008	17'825	3'183
Charges de commissions		-9'306	-8'360	-946
<i>Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service</i>		<i>99'351</i>	<i>92'707</i>	<i>6'644</i>
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE</b>				
<i>Sous-total résultat des opérations de négoce</i>	5.20	<i>17'790</i>	<i>16'632</i>	<i>1'158</i>
<b>AUTRES RÉSULTATS ORDINAIRES</b>				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		7'962	2'112	5'850
Produits des participations		2'829	-206	3'035
<i>dont participations mises en équivalence</i>		<i>2'829</i>	<i>-206</i>	<i>3'035</i>
Résultat des immeubles		366	683	-317
Autres produits ordinaires		17'162	7'355	9'807
Autres charges ordinaires		-307	-13'446	13'139
<i>Sous-total autres résultats ordinaires</i>		<i>28'012</i>	<i>-3'502</i>	<i>31'514</i>
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>333'202</b>	<b>318'643</b>	<b>14'559</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Charges de personnel	5.21	-125'553	-122'676	-2'877
Autres charges d'exploitation	5.22	-92'491	-94'901	2'410
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<i>-218'044</i>	<i>-217'577</i>	<i>-467</i>
<b>Bénéfice brut</b>		<b>115'158</b>	<b>101'066</b>	<b>14'092</b>
Amortissements sur l'actif immobilisé	5.23	-19'442	-13'972	-5'470
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	5.24	-10'313	-25'104	14'791
<b>Résultat intermédiaire</b>		<b>85'403</b>	<b>61'990</b>	<b>23'413</b>
Produits extraordinaires	5.25	1'619	11'763	-10'144
Charges extraordinaires	5.26	-434	-1'015	581
Impôts		-15'000	-4'617	-10'383
<b>Bénéfice de l'exercice</b>		<b>71'588</b>	<b>68'121</b>	<b>3'467</b>

# Opérations hors bilan groupe BCGE

Consolidé

90

	Notes	31.12.2009 en CHF 1'000	31.12.2008 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
<b>OPÉRATIONS HORS BILAN</b>				
Garanties irrévocables		94'476	96'303	-1'827
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs		707'266	410'411	296'855
<b>Engagements conditionnels</b>		<b>801'742</b>	<b>506'714</b>	<b>295'028</b>
<b>Engagements irrévocables</b>		<b>500'075</b>	<b>365'500</b>	<b>134'575</b>
<b>Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires</b>		<b>39'011</b>	<b>39'011</b>	<b>-</b>
Engagements résultant de paiements différés		50'378	30'166	20'212
<b>Crédits par engagement</b>		<b>50'378</b>	<b>30'166</b>	<b>20'212</b>
Placements fiduciaires auprès de tiers		81'043	345'744	-264'701
<b>Opérations fiduciaires</b>		<b>81'043</b>	<b>345'744</b>	<b>-264'701</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b>				
• valeurs de remplacement positives	5.17	11'648	47'620	-35'972
• valeurs de remplacement négatives	5.17	72'717	61'509	11'208
• sous-jacents	5.17	2'327'172	2'368'644	-41'472

# Tableau de financement groupe BCGE

Consolidé

	2009	2009	2008	2008
	Source de fonds en CHF 1'000	Emploi de fonds en CHF 1'000	Source de fonds en CHF 1'000	Emploi de fonds en CHF 1'000
<b>Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)</b>				
• bénéfice de l'exercice	71'588	–	68'121	–
• amortissement sur l'actif immobilisé	17'892	–	12'853	–
• amortissement du <i>goodwill</i>	1'550	–	1'119	–
• attribution aux réserves issues du capital	–	229	617	–
• attribution écart de conversion des monnaies étrangères	–	112	–	5'364
• correctifs de valeurs et provisions	–	210	–	2'044
• réserves pour risques bancaires généraux	–	–	–	10'100
• comptes de régularisation actifs	–	1'713	495	–
• comptes de régularisation passifs	–	15'921	–	743
• autres rubriques	21'636	–	9'247	–
• dividende de l'exercice précédent	–	21'600	–	21'600
• attribution spéciale à l'Etat de Genève	–	4'320	–	4'320
<i>Solde</i>	<i>68'561</i>	<i>–</i>	<i>48'281</i>	<i>–</i>
<b>Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé</b>				
• autres participations	–	1'894	3'145	–
• immobilisations corporelles	–	9'829	–	28'801
• valeurs immatérielles	–	–	–	2'880
<i>Solde</i>	<i>–</i>	<i>11'723</i>	<i>–</i>	<i>28'536</i>
<b>Flux de fonds de l'activité bancaire</b>				
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)				
• engagements envers la clientèle	1'362	–	–	17'723
• obligations de caisse	–	48'290	27'551	–
• prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts	–	42'000	–	229'860
• créances sur les banques	–	–	–	30'000
• créances sur la clientèle	–	73'227	–	327'270
• créances hypothécaires	–	1'140'151	–	305'411
• immobilisations financières	–	233'257	–	204'313
Opérations à court terme				
• engagements envers les banques	63'701	–	267'102	–
• engagements envers la clientèle	769'190	–	897'076	–
• obligations de caisse	12'377	–	22'756	–
• prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts	–	361'050	164'930	–
• attribution propres titres de participation	–	689	–	3'120
• engagements résultant de papiers monétaires	–	623	614	–
• créances résultant de papiers monétaires	751'429	–	–	451'573
• créances sur les banques	652'435	–	–	743'567
• créances sur la clientèle	–	356'510	1'014'364	–
• créances hypothécaires	328'311	–	–	93'184
• immobilisations financières	–	349'585	–	7'701
• portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	–	3'366	3'993	–
<b>Etat des liquidités</b>				
• liquidités	–	26'895	–	4'409
<i>Solde</i>	<i>–</i>	<i>56'838</i>	<i>–</i>	<i>19'745</i>
<b>Totaux soldes</b>	<b>68'561</b>	<b>68'561</b>	<b>48'281</b>	<b>48'281</b>

# Justification des capitaux propres groupe BCGE

Consolidé

92

en CHF 1'000

## Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2009

Capital social libéré	360'000
Réserves issues du capital	312'141
Réserves pour risques bancaires généraux	75'000
Réserves issues du bénéfice	194'946
Ecart de conversion des monnaies étrangères	-3'102
Propres titres de participation	-26'514
<b>Total des capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>	<b>912'471</b>

Dividende prélevé sur le bénéfice de l'exercice précédent	-21'600
Attribution spéciale à l'Etat de Genève (20 % du dividende payé)	-4'320
Bénéfice de l'exercice	71'588
Achats de propres titres (au coût d'acquisition)	-9'716
Ventes de propres titres (au coût d'acquisition)	9'027
Gains ou pertes d'aliénation et dividendes de propres titres de participation	-229
Ecart de conversion des monnaies étrangères	-112

## Total des capitaux propres au 31 décembre 2009

**957'109**

Dont

<i>Capital social libéré</i>	360'000
<i>Réserves issues du capital</i>	311'912
<i>Réserves pour risques bancaires généraux</i>	75'000
<i>Réserves issues du bénéfice</i>	169'026
<i>Bénéfice de l'exercice</i>	71'588
<i>Ecart de conversion des monnaies étrangères</i>	-3'214
<i>Propres titres de participation</i>	-27'203

## Propres titres de participation (titres au porteur)

En unités

Situation au 1 <sup>er</sup> janvier 2009	104'580
Achats	42'556
Ventes	36'163
Situation au 31 décembre 2009	110'973

Prix de transaction moyen (valeur vénale moyenne) en CHF	245.13
Engagements conditionnels en relation avec des propres actions aliénées ou acquises	–
Actions au porteur détenues par son institution de prévoyance professionnelle	15'000
Propres actions réservées pour objectif déterminé	–
Instruments de capitaux propres détenus par des personnes proches	–
Dérivés sur propres actions	–

### 1. ACTIVITÉ ET EFFECTIF DU PERSONNEL

Le groupe Banque Cantonale de Genève offre les prestations de service d'une banque universelle de proximité et a notamment pour mission de contribuer au développement économique du canton et de la région.

L'activité comprend des affaires de crédits hypothécaires, crédits commerciaux et privés ainsi que des crédits dans le domaine du négoce international. Le groupe est également actif en gestion de patrimoines, ainsi qu'en matière d'opérations d'émissions et de placements sur les marchés financiers.

Au 31 décembre 2009, l'effectif du groupe s'établissait à 838 personnes; 777.8 après conversion en emplois à temps complet (788.6 en 2008).

La banque poursuit une stratégie d'externalisation dans le domaine des opérations afin de se concentrer sur les activités à forte valeur ajoutée à la clientèle. Les relations d'externalisation sont réglées par des contrats de services (SLA), conformément à la circulaire FINMA 2008/7 sur l'*outsourcing*-banques. Le mandat confié à Sourcag AG concerne principalement les opérations de paiement et permet d'assurer un service conforme à ceux des meilleurs établissements bancaires suisses. Le mandat confié à IBM (Suisse) concerne principalement l'exploitation du système informatique central, son hébergement, le stockage des données, l'impression et l'envoi des documents de masse, ainsi que la maintenance de certaines infrastructures. Il convient de relever qu'un différend commercial important oppose la banque à ce prestataire informatique. La banque considère que l'assise contractuelle de sa position est solide et s'oppose à des prétentions qu'elle juge infondées et, par conséquent, celles-ci ne sont pas provisionnées. Cette situation impliquera en principe de transférer ces activités vers un nouveau fournisseur.

### 2. CONVENTIONS AVEC L'ACTIONNAIRE MAJORITAIRE

Par convention tripartite du 27 juillet 2000 et son avenant signé le 19 novembre 2001, la République et canton de Genève, la Banque Cantonale de Genève et la Fondation de valorisation des actifs de la Banque cantonale de Genève ont réglé les principes généraux du transfert de certains actifs à la fondation par la banque.

Cette convention règle en particulier la cession desdits actifs, la fixation des modalités de financement et de remboursement entre la fondation et la banque.

De par la Loi 8194 du 19 mai 2000, la banque doit, dans le cadre de la répartition de son bénéfice annuel, après constitution des provisions et des réserves nécessaires pour répondre aux exigences de fonds propres, effectuer, immédiatement après l'assemblée générale, le remboursement des frais encourus par la fondation, à savoir :

- les frais financiers,
- les frais de fonctionnement,
- les frais de réalisation (hors impôts de liquidation).

La banque a signé un règlement financier avec l'Etat et la fondation qui exige, notamment, un accord tripartite avant que le caractère éligible des décomptes de ces frais ne soit avéré.

L'Etat se substitue à la banque pour la part des frais susmentionnés, non payés par celle-ci à la fondation. De par ses statuts, la banque les rembourse proportionnellement aux dividendes distribués aux actionnaires (20 % des dividendes payés), soit à ce titre CHF 4'320'000 payés en 2009.

Le prêt octroyé à la fondation est garanti par une caution simple de la République et canton de Genève d'un montant maximal de CHF 5 milliards. La rémunération de cette caution simple est prévue par la convention tripartite. Une rémunération d'un montant de CHF 0.4 million a été versée au titre de l'exercice 2009 (CHF 1 million en 2008).

Le Conseil d'Etat a décidé de dissoudre la fondation en raison de l'activité restreinte, consécutive à la vente des biens immobiliers, et afin de diminuer les coûts de fonctionnement de celle-ci. La liquidation de la fondation est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2008 comme prévu et est effective au 31 décembre 2009. L'Etat a repris directement en ses livres les actifs et passifs subsistant à cette date.

### 3. PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

#### Normes de référence

Les comptes du groupe sont conformes au Code des obligations suisse, à la Loi fédérale sur les banques et caisses d'épargne, à l'ordonnance d'exécution y relative, ainsi qu'aux directives de la Finma sur les dispositions régissant l'établissement des comptes.

Les comptes du groupe sont préparés conformément au principe de l'image fidèle.

#### Date de clôture des comptes

La date de clôture des comptes est le 31 décembre de chaque année.

#### Périmètre de consolidation

Les banques, ainsi que les sociétés financières et immobilières, dont la consolidation présente une importance significative, sont comprises dans le périmètre de consolidation, selon les méthodes décrites ci-dessous.

Total du bilan	en CHF 1'000
Banque Cantonale de Genève SA, Genève	14'106'219
Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon	408'149
Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon	22'196
Dixence SAS, Puteaux (France)	33'458
Investissements Fonciers SA, Lausanne	18'824
Capital Transmission SA, Genève	26'684
Swiss Public Finance Solutions SA, Genève	341

La banque détient d'autres participations permanentes non significatives.

- **Modification du périmètre de consolidation :**

Au cours de l'exercice, le périmètre de consolidation a enregistré une fusion de Arclém Capital Transmission, Zurich avec Capital Transmission SA.

- **Sociétés intégrées globalement :**

Toutes les sociétés du groupe opérant dans le secteur bancaire, financier et immobilier, et détenues dans un but de placement permanent, dans lesquelles la maison mère détient une participation directe ou indirecte supérieure à 50 %, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

- **Sociétés mises en équivalence :**

Toutes les sociétés du groupe opérant dans le secteur bancaire, financier et immobilier, et détenues dans un but de placement permanent, dans lesquelles la maison mère détient une participation directe ou indirecte de 20 à 50 %, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

#### Méthode de consolidation

- **Consolidation du capital :**

Lors de l'acquisition d'une participation, la différence entre la valeur nette comptable des titres de participation dans la société consolidée et la part que ces titres représentent dans la situation nette de la société est répartie entre corrections de valeurs des éléments du bilan de la société consolidée et un écart d'acquisition. La consolidation du capital est faite selon la méthode anglo-saxonne ("purchase method"). Celle-ci prévoit que le prix d'achat des participations est compensé avec la part que détient le groupe dans les capitaux propres nouvellement évalués (valeur vénale des actifs nets) au moment de l'acquisition.

- **Goodwill :**

Le *goodwill* ainsi que l'écart de première consolidation sont inscrits à l'actif sous la rubrique "Valeurs immatérielles" et amortis par le biais du compte de résultat sur une durée de 5 ans ou 20 ans. L'amortissement sur 20 ans se justifie par la nature du *goodwill* (clientèle).

- **Opérations réciproques**

Les engagements et créances, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations réciproques entre sociétés consolidées, sont éliminés.

- **Conversions de devises**

Les éléments du bilan et du compte de résultat des entités domiciliées hors de Suisse et établis en devises sont convertis en francs suisses aux cours en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent de la conversion des capitaux propres sont comptabilisées directement dans les fonds propres sous la rubrique "Ecart de conversion des monnaies étrangères".

#### Principes d'évaluation

Les comptes consolidés sont fondés sur les comptes individuels des sociétés du groupe établis selon des principes uniformes de comptabilisation et d'évaluation. Des retraitements spécifiques, pour se conformer au principe de l'image fidèle, sont effectués, principalement sur les propres titres de participation et de créance portés en déduction des positions passives correspondantes.

#### Principes de comptabilisation

Les opérations sont enregistrées dans les livres au jour de leur conclusion.

#### Devises, billets et métaux précieux

Les postes de l'actif et du passif libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses aux cours en vigueur comme suit :

Principales monnaies	Unités monnaies	Cours au 31.12.2009	Cours au 31.12.2008
Dollar américain	1	1.0314	1.056
Euro	1	1.4858	1.4885
Livre sterling	1	1.6628	1.5257
Yen	100	1.1183	1.1705

Les charges et les produits sont convertis aux cours en vigueur à la date de transaction. Les gains et les pertes de cours résultant de cette conversion sont comptabilisés sous la rubrique "Résultat des opérations de négoce".

#### Liquidités et créances résultant de papiers monétaires

Les liquidités sont comptabilisées à leur valeur nominale, les créances comptables au prix de revient.

#### Créances et engagements sur les banques et sur la clientèle, créances hypothécaires

Les créances et les engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les créances figurent au bilan, au plus pour la valeur qu'elles représentent pour la banque. Les provisions, constituées pour couvrir les risques de pertes connus ou estimés à la date de clôture des comptes, sont portées en diminution des rubriques de l'actif correspondant. Les intérêts et les commissions correspondantes qui demeurent impayés 90 jours après leur échéance sont considérés en souffrance et sont comptabilisés directement sous "provisions" en déduction de l'actif correspondant. L'enregistrement au compte de résultat n'intervient, dans ce cas, qu'au moment du paiement effectif.

Pour les portefeuilles de crédits à la consommation (crédits personnels et leasings), constitués d'un grand nombre de petites créances homogènes, les corrections individuelles sont déterminées de manière forfaitaire sur la base des données historiques.

### Prêts/emprunts de titres et mises/prises en pension

Les opérations de prêts/emprunts de titres et les opérations de mises/prises en pension de titres (*Repurchase and Reverse Repurchase Agreements*) sont comptabilisées comme suit,

- les liquidités qui sont échangées sont portées au bilan,
- le transfert de titres n'implique pas une comptabilisation au bilan lorsque la partie cédante conserve économiquement le pouvoir de disposition sur les droits liés aux titres transférés,
- l'aliénation subséquente de titres reçus implique une comptabilisation au bilan. Il en découle l'enregistrement à la valeur de marché d'un engagement non monétaire.

### Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les valeurs en portefeuilles sont évaluées aux cours du marché à la date de clôture. Le résultat est comptabilisé sous la rubrique "Résultat des opérations de négoce".

Selon le principe de l'image fidèle, prescrit au niveau du groupe, les propres titres de créance ne sont pas évalués à la valeur de marché, mais à la valeur nominale, et sont comptabilisés en diminution des positions passives correspondantes.

Les propres titres de participation sont comptabilisés, au niveau du groupe, en déduction des capitaux propres à concurrence du coût d'acquisition, sous la forme d'une rubrique séparée "Propres titres de participation". Le paiement des dividendes et les résultats des aliénations ultérieures sont attribués aux "Réserves issues du capital".

### Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les valeurs détenues à long terme, ainsi que les sociétés acquises dans un but stratégique et qui devraient être revendues à moyen terme.

Les titres de créances et de participation sont évalués, soit selon le principe de la valeur la plus basse entre le prix du marché et la valeur d'acquisition, soit selon le principe de l'*accrual method* pour les titres destinés à être conservés jusqu'à l'échéance. L'impact net des variations de valeur est enregistré dans les produits ou charges ordinaires. Les immeubles repris dans le cadre d'opérations de crédit et destinés à la revente sont portés au bilan au prix d'acquisition diminué, le cas échéant, des correctifs de valeurs et des coûts de liquidation économiquement nécessaires selon le principe de la valeur la plus basse.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition et sont amorties linéairement, sur leur durée de vie prévisible, mais au maximum comme suit, en 2008 et 2009 :

Immeubles à l'usage de la banque	100 ans
Agencements	10 ans
Mobilier et aménagements	8 ans
Machines	5 ans
Logiciels et matériels informatiques	3 à 10 ans

### Impôts

En fonction des résultats réalisés, une estimation des impôts dus au titre de l'exercice est comptabilisée. L'impact de la délimitation des impôts du groupe est présenté dans les impôts différés. Les crédits d'impôt (pertes fiscales) n'ont pas été activés par principe de prudence.

### Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers ouverts à la date du bilan sont évalués à leur valeur de marché. Les adaptations des valeurs de remplacement sont comptabilisées en fonction de l'intention qui préside à l'origine des opérations, à savoir :

- en cas d'opérations de négoce, au compte de résultat, au prix du marché,
- en cas d'opérations de couvertures, de manière analogue à l'opération de base couverte.

Dans ce dernier cas, la valorisation de la valeur de remplacement est comptabilisée dans les "Comptes de compensation" sous la rubrique "Autres actifs" ou "Autres passifs".

### Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement par le débit des charges extraordinaires dans le but de couvrir les risques latents de l'activité. Ces réserves sont imposées fiscalement.

### Changement de principes comptables

La banque n'a pas changé de principes comptables.

## 4. GESTION DES RISQUES

Le conseil d'administration fixe la politique des risques conformément aux dispositions légales. Elles sont appliquées dans toutes les entités du groupe selon la même méthodologie. La banque a mis en place différents comités des risques lui permettant de mesurer, de suivre et de gérer les risques pris.

Le conseil d'administration a fait une analyse des risques principaux du groupe. Dans cette analyse, il a pris en compte le système de contrôle interne existant.

## Principes fondamentaux

Des enveloppes de risques par type d'activité sont fixées par le conseil d'administration. Celles-ci permettent une allocation des fonds propres et une diversification des risques pris. De la même manière, le conseil d'administration fixe les limites pays et les limites banques en tenant compte des fluctuations financières et des risques géopolitiques.

Chaque membre de la direction générale est responsable des revenus et des coûts associés à la prise de risque qui peuvent survenir dans sa division et prend les dispositions préventives nécessaires pour leur maîtrise et leur réduction.

Le contrôle du risque est séparé des unités opérationnelles génératrices de revenus. Le département Contrôle des risques et compliance renforce les unités de front et les unités de contrôle. Son rôle est d'analyser, d'évaluer et d'informer les différents comités dédiés sur les impacts financiers, légaux et de compliance découlant de l'exposition aux risques.

### 4.1. Surveillance consolidée

L'organisation du contrôle des risques au sein du groupe s'inspire directement des principes de gestion de la banque, afin d'obtenir une exhaustivité, une compréhension et une maîtrise uniformisée des risques au niveau consolidé.

Le département Contrôle des risques et compliance, au sein de la division Finances et contrôle des risques, consolide les positions globales et leur analyse. La diffusion des rapports et leurs revues systématiques avec les divisions de front durant les comités de risques et ALM (*Asset and liability management*) permettent d'accroître l'efficacité de la démarche globale.

### 4.2. Risques de contrepartie

Le risque de contrepartie ou de crédit représente les dommages que supporte le groupe en cas de défaillance d'une contrepartie.

Les crédits sont octroyés dans le cadre d'un système de délégation des compétences, basé sur le montant de l'engagement, et sont soumis à un système expert de cotation. Celui-ci prescrit des conditions différentes selon la capacité financière de l'emprunteur et selon la typologie de l'affaire.

Un comité des crédits examine les demandes et autorise les opérations en fonction des délégations ainsi que de la politique définie. Cette politique englobe les engagements des clients et correspondants du groupe résultant des activités de prêts, d'émissions de garantie, ainsi que des engagements dans le cadre des transactions de devises.

L'évaluation des risques est effectuée chaque année pour les crédits commerciaux. Pour les crédits hypothécaires, la périodicité de révision des sûretés est, notamment, définie par le taux d'avance et par la typologie des objets.

Le système expert de cotation attribue des *ratings* aux preneurs de crédits (10 notations de A+ à E-), il est tenu à jour sur des systèmes dédiés. Les *ratings* de F à I, pour les affaires en périmètre de risques, sont calculés par la banque grâce aux indications de son règlement des crédits. Toutes ces informations sont reprises pour le contrôle des risques. La détérioration significative du *rating* déclenche une procédure d'examen du risque et, cas échéant, la constitution d'une provision et le transfert du dossier dans le département Contentieux et workout.

Les créances en souffrance, ainsi que les créances compromises, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeurs est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Les créances compromises, ainsi que les sûretés obtenues, sont évaluées à la valeur de liquidation, en tenant compte d'un correctif de valeur en fonction de la solvabilité du débiteur. Les opérations hors bilan sont aussi comprises dans cette évaluation.

Les risques de négoce international font l'objet d'un suivi et d'une analyse spécifique. La connexion du système informatique dédié avec le système de contrôle des risques permet une analyse de situation où chaque client est présenté avec son *rating*, ses limites et ses encours. Les analyses par types de produits traités complètent cette image.

### 4.3. Concentration des risques

Les risques importants (gros risques selon l'art. 83 OFR) sont suivis régulièrement et sont présentés sur une base trimestrielle au conseil d'administration, ainsi qu'à l'organe de révision externe.

Le système informatique intégré de contrôle des risques permet de calculer les besoins en fonds propres pour chaque opération et de les agglomérer par groupes économiques. Dans un souci de prévention, une attention rigoureuse est portée aux concentrations possibles de crédit. La Fondation de valorisation fait l'objet d'une dérogation de la Finma dans ce domaine. Le suivi de ces positions est constant.

### 4.4. Risques de marché

Les risques de marché représentent le potentiel de pertes suite à des fluctuations des cours de change, taux d'intérêt et de cours de valeurs mobilières sur l'ensemble des positions détenues par le groupe.

Le contrôle des risques de marché nécessite l'identification, la mesure et le contrôle des positions ouvertes. L'évaluation du portefeuille de négoce et la surveillance des limites sont effectuées sur un système unique, ce qui permet l'évaluation sans délai des risques encourus et un rapport est effectué sur une base journalière. Un département indépendant est chargé du suivi constant du respect des limites et du suivi des *stop-loss*

de la salle des marchés. La connexion avec le système informatique de contrôle des risques permet, de plus, l'établissement synchronisé des rapports de consommation de fonds propres pour ces opérations de négoce. La banque a une politique d'exposition faible aux risques de marché dans le cadre de l'activité de négoce (*trading*).

Les principaux risques de marché auxquels le groupe est confronté sont :

#### Risques de taux

Les risques de taux concernent la fluctuation des valeurs des positions financières face aux variations des taux d'intérêt. La politique de risques de taux est approuvée par le conseil d'administration, qui en délègue le contrôle à la direction générale. Le comité *Asset liability management* (ALM) se réunit sur une base mensuelle. Ce comité contribue à l'aide à la décision pour le pilotage du bilan de la banque, selon les évolutions possibles de la marche des affaires, de la situation des marchés financiers et d'autres paramètres. Conformément aux prescriptions légales, l'effet sur les revenus (à court terme) et l'effet sur la valeur (à long terme) d'une fluctuation des taux d'intérêt y sont analysés et gérés à l'intérieur de limites définies par le conseil d'administration.

#### Risques de change

Les risques de change concernent les variations de valeur des positions libellées en monnaies étrangères, induites par des fluctuations de cours de change exprimées contre le franc suisse.

#### Risques de cours sur actions

Les risques de cours sur actions concernent les variations de valeurs des positions sur actions, ainsi que celles dont le comportement est semblable à celui des actions.

La politique des risques de cours sur actions est approuvée par le conseil d'administration, qui en délègue le contrôle à la direction générale. Le comité *Asset liability management* (ALM) se réunit sur une base mensuelle. Ce comité contribue à l'aide à la décision pour le pilotage des risques de cours sur actions.

#### 4.5. Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont définis comme étant le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou suite à des événements externes. Le niveau d'automatisation des processus ainsi que des mesures de contrôle interne permettent de limiter ces risques.

La banque a mis en place une modélisation des processus de production permettant de suivre les points de contrôle, de séparation de fonction et de validation dans le traitement des opérations. Le contrôle des risques opérationnels a été amélioré par la mise en place d'une section dédiée qui assure la cohérence de l'architecture de contrôle interne. Celle-ci permet

de suivre et d'archiver les incidents dans le but d'améliorer les informations saisies dans la base de données, qui permettront une amélioration du dispositif de contrôle interne.

Les instructions administratives et autres directives internes sont constamment mises à jour et accessibles à tous les employés sur l'intranet de la banque. En outre, la banque possède une entité de contrôle interne veillant au respect des procédures, ainsi que de l'analyse des flux d'informations et une autre entité qui s'assure que l'adaptation des règles internes aux prescriptions légales soit bien effectuée.

#### 4.6. Risques de compliance

Le risque de compliance correspond au risque de manquements aux prescriptions, normes et règles, sanctions légales et réglementaires, pertes financières ou atteintes à la réputation qui peuvent en découler.

La section Compliance, dépendant du département Contrôle des risques et compliance, a pour objectif de préserver la réputation de la banque en assurant une veille des réglementations en matière de lutte contre le blanchiment, le financement du terrorisme et de la fraude et aux dispositions réglementaires et légales. Elle s'assure que les activités de la banque, ainsi que ses directives internes, soient conformes à ces réglementations.

#### 4.7. Risques juridiques

Le département Juridique dépend directement du président de la direction générale. Ses missions consistent notamment à identifier les risques juridiques, à assurer la défense des intérêts de la banque et à appuyer les gestionnaires dans les relations avec la clientèle. Il intervient ainsi dès qu'un risque potentiel est décelé, contrôle sa problématique et, le cas échéant, mandate un avocat externe avec lequel il traite le dossier.

Le provisionnement des risques juridiques est le résultat d'une analyse individuelle des dossiers. Les provisions nécessaires sont portées au passif sous "Correctifs de valeurs et provisions" (sous la rubrique "autres risques d'exploitation").

Actuellement, la banque est impliquée dans des procédures judiciaires, liées au passé, tant en qualité de défenderesse que demanderesse, dont les aboutissements ne sont pas prévisibles à ce jour.

## 5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### 5.1 Couvertures des prêts et des opérations

hors bilan (en CHF 1'000)	Nature des couvertures			Total
	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	
<b>Prêts</b>				
Créances sur la clientèle	532'512	919'798	2'202'355	3'654'665
Créances hypothécaires, dont :	7'582'168	21'641	–	7'603'809
• Immeubles d'habitation	6'082'315	21'641	–	6'103'956
• Immeubles commerciaux	1'137'461	–	–	1'137'461
• Artisans et industries	296'187	–	–	296'187
• Autres	66'205	–	–	66'205
<b>Total des prêts 31.12.2009</b>	<b>8'114'680</b>	<b>941'439</b>	<b>2'202'355</b>	<b>11'258'474</b>
Total des prêts 31.12.2008	7'207'002	1'132'140	1'677'755	10'016'897
<b>Hors bilan</b>				
Engagements conditionnels	–	–	801'742	801'742
• Cautions/garanties	–	–	94'476	94'476
• Crédits documentaires	–	–	707'266	707'266
Engagements irrévocables	94'099	104'120	301'856	500'075
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	–	39'011	39'011
Crédits par engagement	–	–	50'378	50'378
<b>Total du hors bilan 31.12.2009</b>	<b>94'099</b>	<b>104'120</b>	<b>1'192'987</b>	<b>1'391'206</b>
Total du hors bilan 31.12.2008	118'961	128'568	693'862	941'391

Prêts compromis (en CHF 1'000)	Valeur estimée de réalisation		Montant net	Correctifs de valeurs individuels
	Montant brut	des sûretés		
<b>31.12.2009</b>	<b>279'230</b>	<b>83'005</b>	<b>196'225</b>	<b>196'225</b>
31.12.2008	286'839	62'374	224'465	224'465

### 5.2 Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce (en CHF 1'000)

	31.12.2009	31.12.2008
• Titres de créances		
- cotés (coté = négocié auprès d'une bourse reconnue)	–	178
• Titres de participation	50	472
• Métaux précieux	6'740	2'774
<b>Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce</b>	<b>6'790</b>	<b>3'424</b>

5.3 Immobilisations financières (en CHF 1'000)	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2009	31.12.2008
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres de créance	1'167'459	584'776	1'176'685	593'330
<i>dont évalués selon le principe de l'accrual method</i>	754'249	–	755'285	–
<i>dont évalués selon le principe de la valeur la plus basse</i>	413'210	584'776	421'400	593'330
Titres de participation	31'203	30'059	45'594	41'807
<i>dont participations qualifiées*</i>	3'650	8'141	6'453	10'075
Immeubles	5'605	6'590	5'628	6'590
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>1'204'267</b>	<b>621'425</b>	<b>1'227'907</b>	<b>641'727</b>
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	1'167'459	584'776		

\*au minimum 10 % du capital ou des voix

Durant l'exercice, des immobilisations financières initialement évaluées selon le principe de la valeur la plus basse ont été transférées dans un portefeuille évalué selon le principe de l'*accrual method* pour un montant de CHF 582 mios, ayant un impact sur le résultat de CHF -1.3 mio.

5.4 Participations mises en équivalence (en CHF 1'000)	31.12.2009	31.12.2008
Sans valeur boursière	19'987	18'093
<b>Total des participations</b>	<b>19'987</b>	<b>18'093</b>

### 5.5 Périmètre de consolidation

Nom, siège	Activité	Capital (en 1'000)	% de part.
<b>Intégration globale</b>			
Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon	Banque	EUR 15'250	100
Capital Transmission SA, Genève	Investissements	CHF 2'000	100
<b>Intégration par mise en équivalence</b>			
Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon	Opérations immobilières	EUR 2'088	33.3
Dixence SAS, Puteaux	Opérations immobilières	EUR 12'075	33.3
Investissements Fonciers SA, Lausanne	Direction de fonds de placement	CHF 1'000	42.0
Swiss Public Finance Solutions SA, Genève	Conseils financiers	CHF 400	50.0

La banque détient d'autres participations permanentes non significatives.

**5.6 Actif immobilisé** (en CHF 1'000)

	31.12.2008			31.12.2009			
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable
<b>Participations</b>							
Participations évaluées selon la méthode de la mise en équivalence	18'093	–	18'093	2'829	-935	–	19'987
<b>Total des participations</b>	<b>18'093</b>	<b>–</b>	<b>18'093</b>	<b>2'829</b>	<b>-935</b>	<b>–</b>	<b>19'987</b>
<b>Immeubles</b>							
Immeubles et installations à l'usage de la banque	148'258	-16'740	131'518	5'328	-157	-3'705	132'984
Autres immeubles	31'231	-4'682	26'549	–	-3'012	-456	23'081
<b>Total des immeubles</b>	<b>179'489</b>	<b>-21'422</b>	<b>158'067</b>	<b>5'328</b>	<b>-3'169</b>	<b>-4'161</b>	<b>156'065</b>
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>81'784</b>	<b>-18'377</b>	<b>63'407</b>	<b>7'676</b>	<b>-6</b>	<b>-13'731</b>	<b>57'346</b>
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>261'273</b>	<b>-39'799</b>	<b>221'474</b>	<b>13'004</b>	<b>-3'175</b>	<b>-17'892</b>	<b>213'411</b>
<b>Valeurs immatérielles</b>							
<i>Goodwill</i>	22'374	-11'191	11'183	–	–	-1'550	9'633
Valeur d'assurance incendie des immeubles			268'119				285'818
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles			105'139				98'976
Engagements: terme de leasing futur résultant de leasing d'exploitation			–				–

**5.7 Autres actifs et passifs** (en CHF 1'000)

	31.12.2009		31.12.2008	
	autres actifs	autres passifs	autres actifs	autres passifs
Valeurs de remplacement des instruments financiers	11'648	72'717	47'620	61'509
Comptes de compensation	50'972	–	35'747	–
Etalement gains <i>s/swaps</i>	–	2'095	–	4'281
Administration Fédérale des Contributions (AFC)	5'918	15'646	2'195	21'852
Titres et coupons	–	541	604	1'155
Frais d'émission/emprunts obligataires à amortir	1'042	–	1'366	–
Autres	4'735	14'508	7'408	15'699
<b>Total</b>	<b>74'315</b>	<b>105'507</b>	<b>94'940</b>	<b>104'496</b>

5.8 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété (en CHF 1'000)	Situation au 31.12.2009	
	Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	Engagements effectifs
<b>BNS</b>		
Limite	100'000	–
Valeur nominale des titres et créances nantis	–	–
<b>SIX Swiss Exchange</b>		
Valeur nominale des titres bloqués	31'046	11'808
<b>Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses</b> (en CHF 1'000)	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
Valeur nominale des titres hypothécaires conservés séparément	3'780'226	3'797'679
Total des emprunts	2'181'000	2'385'000
<b>Opérations de prêt et de pension effectuées avec des titres</b> (en CHF 1'000)	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
Prétentions découlant de la mise en gage de <i>cash</i> lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	445'432	1'044'920
Engagements découlant du <i>cash</i> reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	283'140	263'680
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres, ainsi que lors d'opérations de mise en pension <i>dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i>	284'208 284'208	265'462 265'462
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction <i>dont titres ci-dessus aliénés ou remis à un tiers en garantie</i>	445'517 –	1'044'933 –

<b>5.9 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle</b> (en CHF 1'000)	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
Au titre de la prévoyance professionnelle	–	–
En qualité de banque dépositaire	21'743	81'610

#### **Réserve de cotisation de l'employeur** (en CHF 1'000)

La banque a financé une modification de règlement de la fondation début 2007. Le financement non utilisé est attribué à cette réserve. Cette réserve est sans renonciation à l'utilisation. La réserve de cotisations ne porte pas intérêts et n'est pas escomptée.

<b>Avantage/engagement économique et charges de prévoyance</b> (en CHF 1'000)	<b>Institution de prévoyance avec excédent de couverture</b>	
	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
<i>Montant de l'excédent de couverture dans les comptes de l'institution de prévoyance au 31.12.2008*: 0 (2007 : 0)</i>		
Avantage économique	940	571
Variation de l'avantage économique ou de l'engagement économique	369	86
Cotisations ajustées à la période (y.c. le résultat de la réserve de cotisations de l'employeur)	12'165	11'870
Cotisations extraordinaires en cas d'application de mesures limitées dans le temps en vue de résorber les découverts	–	–
Charges de prévoyance avec facteurs d'influence importants – en tant que partie des frais de personnel	11'796	11'784

\* Les comptes annuels audités au 31 décembre 2009 de l'institution de prévoyance ne sont pas disponibles. Au 31.12.2008, l'institution de prévoyance a un degré de couverture de 106.6%.

La banque comptabilise comme avantage économique la part non affectée du versement unique au titre de modification du règlement de l'institution de prévoyance.

L'institution de prévoyance de la BCGE représente la principale caisse de pension du groupe et couvre l'ensemble des employés de la maison mère ainsi que des filiales suisses.

## **5.10 Emprunts obligataires en cours**

### **5.10.1 Emprunts obligataires et Centrale de lettres de gage (CLG) des banques cantonales suisses** (en CHF 1'000)

	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
Emprunts obligataires	120'000	319'050
CLG	2'181'000	2'385'000
<b>Total</b>	<b>2'301'000</b>	<b>2'704'050</b>
Taux moyen à la date de clôture	3.07%	3.23%

### 5.10.2 Emprunts obligataires

Echéance anticipée/finale	Année d'émission	Taux %	Valeur	Titres détenus	Montant		Montant par échéance
			nominale en CHF 1'000	en propre en CHF 1'000	en cours en CHF 1'000		
2014	2004	3.5000	120'000	-	120'000	*	120'000
<b>Total</b>			<b>120'000</b>	<b>-</b>	<b>120'000</b>		
<i>dont de rang subordonné</i>			<i>120'000</i>	<i>-</i>	<i>120'000</i>		

\* Emprunt obl. rang subordonné

### 5.11 Correctifs de valeurs et provisions, réserves pour risques bancaires généraux (en CHF 1'000)

	Etat à la fin 2008	Recouvrement		Nouvelles		Etat à la fin 2009
		Utilisations conformes à leurs buts	intérêts en souffrance différence de change	constitutions	Dissolutions	
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	254'223	-52'798	-786	32'034	-24'889	207'784
Correctifs de valeurs et provisions sur immobilisations financières	28'568	-11'222	-5	2'789	-10'741	9'389
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation (opérationnels)	3'550	-978	-	2'042	-54	4'560
Correctifs de valeurs et provisions pour impôts latents	5	-	-	152	-90	67
Autres provisions	-	-1'180	-	1'180	-	-
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions</b>	<b>286'346</b>	<b>-66'178</b>	<b>-791</b>	<b>38'197</b>	<b>-35'774</b>	<b>221'800</b>
Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-282'791					-218'455
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan</b>	<b>3'555</b>					<b>3'345</b>

Dans les comptes du groupe conformément au dispositif légal, les mouvements sont présentés de manière brute

<b>Réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>75'000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>75'000</b>
---	---------------	----------	----------	----------	----------	---------------

## 5.12 Structure des échéances de l'actif circulant, des immobilisations financières et des fonds étrangers (en CHF 1'000)

	A vue	Dénonçable	Durée d'échéance résiduelle				Immobilisé	Total
			Jusqu'à 3 mois	De 3 à 12 mois	De 12 mois à 5 ans	De plus de 5 ans		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>								
Liquidités	202'786	–	–	–	–	–	–	202'786
Créances résultant de papiers monétaires	51	–	–	–	–	–	–	51
Créances sur les banques	124'217	–	885'365	47'125	30'000	–	–	1'086'707
Créances sur la clientèle	–	1'307'676	897'797	258'415	533'756	657'021	–	3'654'665
Créances hypothécaires	–	1'187'313	585'884	503'190	2'897'301	2'430'121	–	7'603'809
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	6'790	–	–	–	–	–	–	6'790
Immobilisations financières	–	–	26'936	402'364	671'745	66'414	36'808	1'204'267
<b>Total de l'actif circulant</b>								
<b>31.12.2009</b>	<b>333'844</b>	<b>2'494'989</b>	<b>2'395'982</b>	<b>1'211'094</b>	<b>4'132'802</b>	<b>3'153'556</b>	<b>36'808</b>	<b>13'759'075</b>
31.12.2008	261'489	2'670'872	3'317'943	1'181'424	3'449'495	2'390'362	36'674	13'308'259
<b>FONDS ÉTRANGERS</b>								
Engagements résultant de papiers monétaires	–	–	657	–	–	–	–	657
Engagements envers les banques	181'432	–	394'029	769	–	–	–	576'230
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	5'511'893	–	–	–	–	–	–	5'511'893
Autres engagements envers la clientèle	4'275'283	–	139'622	48'764	6'426	–	–	4'470'095
Obligations de caisse	–	–	13'076	45'431	55'668	6'558	–	120'733
Prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts	–	–	26'000	196'000	1'054'000	1'025'000	–	2'301'000
<b>Total des fonds étrangers</b>								
<b>31.12.2009</b>	<b>9'968'608</b>	<b>–</b>	<b>573'384</b>	<b>290'964</b>	<b>1'116'094</b>	<b>1'031'558</b>	<b>–</b>	<b>12'980'608</b>
31.12.2008	8'145'919	–	1'501'934	701'508	1'066'573	1'170'007	–	12'585'941

<b>5.13 Créances et engagements envers les sociétés liées et crédits aux organes</b> (en CHF 1'000)	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
Créances envers les sociétés liées	206'057	731'573
<i>dont Fondation de valorisation</i>	157'390	297'822
Engagements envers les sociétés liées	356'191	68'553
Créances provenant de crédits aux organes	3'981	2'042

Les créances envers les sociétés liées (hors Fondation de valorisation) sont constituées en majeure partie par des créances hypothécaires à des fondations immobilières de droit public liées à l'Etat de Genève. Les engagements envers les sociétés liées correspondent aux comptes courants des fondations de droit public. Les conditions octroyées à la Fondation de valorisation sont conformes à celles octroyées à des collectivités publiques.

Les crédits aux organes sont principalement constitués par des créances hypothécaires qui sont accordées aux administrateurs ainsi qu'aux membres de la direction générale. Les membres de la direction générale bénéficient des mêmes conditions que celles accordées aux employés de la banque.

Les créances et les engagements en relation avec les participants qualifiés, présentés en pied de bilan, découlent d'opérations bancaires exécutées aux conditions des collectivités publiques.

Enfin, la banque a versé CHF 4.3 mios à l'Etat de Genève au titre des rémunérations: de la caution simple sur les financements de la Fondation de valorisation (CHF 0.5 mio) et de la garantie accordée aux dépôts d'épargne (CHF 3.8 mios).

5.14 Répartition de l'actif et du passif entre la Suisse et l'étranger (en CHF 1'000)	31.12.2009		31.12.2008	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
<b>ACTIF</b>				
Liquidités	182'382	20'404	164'754	11'137
Créances résultant de papiers monétaires	51	–	751'480	–
Créances sur les banques	584'813	501'894	810'042	929'100
Créances sur la clientèle	2'401'082	1'253'583	2'288'445	936'483
Créances hypothécaires	7'406'833	196'976	6'650'843	141'126
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	6'740	50	3'240	184
Immobilisations financières	868'874	335'393	260'496	360'929
Participations mises en équivalence	7'465	12'522	7'097	10'996
Immobilisations corporelles	212'653	758	220'713	761
Valeurs immatérielles	9'633	–	11'183	–
Comptes de régularisation	36'951	1'135	35'164	1'209
Autres actifs	73'853	462	93'199	1'741
<b>Total de l'actif</b>	<b>11'791'330</b>	<b>2'323'177</b>	<b>11'296'656</b>	<b>2'393'666</b>
<b>PASSIF</b>				
Engagements résultant de papiers monétaires	657	–	1'280	–
Engagements envers les banques	344'543	231'687	376'031	136'498
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	4'940'975	570'918	4'485'027	512'414
Autres engagements envers la clientèle	3'282'185	1'187'910	3'623'894	590'101
Obligations de caisse	120'733	–	156'646	–
Prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts	2'301'000	–	2'704'050	–
Comptes de régularisation	65'347	2'591	80'442	3'417
Autres passifs	92'390	13'117	104'117	379
Correctifs de valeurs et provisions	3'345	–	3'555	–
Réserves pour risques bancaires généraux	75'000	–	75'000	–
Capital social	360'000	–	360'000	–
Réserves issues du capital	311'912	–	312'141	–
Réserves issues du bénéfice	169'026	–	126'825	–
Propres titres de participation	-27'203	–	-26'514	–
Ecart de conversion des monnaies étrangères	-3'214	–	-3'102	–
Bénéfice de l'exercice	71'588	–	68'121	–
<b>Total du passif</b>	<b>12'108'284</b>	<b>2'006'223</b>	<b>12'447'513</b>	<b>1'242'809</b>

5.15 Répartition de l'actif par pays ou par groupe de pays (en CHF 1'000)	31.12.2009		31.12.2008	
	Montant	Part en %	Montant	Part en %
Europe • France	943'380	6.7	711'410	5.2
• Royaume-Uni	158'084	1.1	110'024	0.8
• Allemagne	150'880	1.1	326'079	2.4
• Danemark	100'043	0.7	212'004	1.5
• Autres pays européens	469'188	3.3	581'114	4.3
Etats-Unis	66'815	0.5	109'282	0.8
Autres	434'787	3.1	343'753	2.5
<b>Actifs à l'étranger</b>	<b>2'323'177</b>	<b>16.5</b>	<b>2'393'666</b>	<b>17.5</b>
<b>Suisse</b>	<b>11'791'330</b>	<b>83.5</b>	<b>11'296'656</b>	<b>82.5</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>14'114'507</b>	<b>100.0</b>	<b>13'690'322</b>	<b>100.0</b>

5.16 Répartition de l'actif et du passif par monnaie (en CHF 1'000 au 31.12.2009)	Monnaies				
	CHF	USD	EUR	AUTRES	MÉTAUX
<b>ACTIF</b>					
Liquidités	125'393	3'731	70'423	3'239	–
Créances résultant de papiers monétaires	46	5	–	–	–
Créances sur les banques	595'344	132'259	282'190	49'234	27'680
Créances sur la clientèle	2'052'922	793'042	800'732	7'969	–
Créances hypothécaires	7'575'507	2'744	25'558	–	–
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	–	36	7	7	6'740
Immobilisations financières	1'192'607	5'116	6'544	–	–
Participations mises en équivalence	13'836	–	6'151	–	–
Immobilisations corporelles	212'653	–	758	–	–
Valeurs immatérielles	9'633	–	–	–	–
Comptes de régularisation	36'951	–	1'135	–	–
Autres actifs	73'026	723	560	6	–
<b>Total des positions portées à l'actif</b>	<b>11'887'918</b>	<b>937'656</b>	<b>1'194'058</b>	<b>60'455</b>	<b>34'420</b>
<b>Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options</b>	<b>1'768'662</b>	<b>269'930</b>	<b>265'006</b>	<b>20'412</b>	<b>3'162</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>13'656'580</b>	<b>1'207'586</b>	<b>1'459'064</b>	<b>80'867</b>	<b>37'582</b>
<b>PASSIF</b>					
Engagements résultant de papiers monétaires	524	29	104	–	–
Engagements envers les banques	218'460	243'150	108'102	6'518	–
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	5'403'860	–	108'033	–	–
Autres engagements envers la clientèle	2'991'154	417'884	966'933	59'720	34'404
Obligations de caisse	120'733	–	–	–	–
Prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts	2'301'000	–	–	–	–
Comptes de régularisation	65'346	–	2'592	–	–
Autres passifs	92'355	9	13'143	–	–
Correctifs de valeurs et provisions	3'278	–	67	–	–
Réserves pour risques bancaires généraux	75'000	–	–	–	–
Capital social	360'000	–	–	–	–
Réserves issues du capital	311'912	–	–	–	–
Réserves issues du bénéfice	169'026	–	–	–	–
Propres titres de participation	-27'203	–	–	–	–
Ecart de conversion des monnaies étrangères	-3'214	–	–	–	–
Bénéfice de l'exercice	71'588	–	–	–	–
<b>Total des positions portées au passif</b>	<b>12'153'819</b>	<b>661'072</b>	<b>1'198'974</b>	<b>66'238</b>	<b>34'404</b>
<b>Engagements de livraisons découlant d'opérations au comptant, à terme et en options</b>	<b>1'560'087</b>	<b>451'337</b>	<b>297'194</b>	<b>19'449</b>	<b>3'162</b>
<b>Total du passif</b>	<b>13'713'906</b>	<b>1'112'409</b>	<b>1'496'168</b>	<b>85'687</b>	<b>37'566</b>
<b>Position nette par devise</b>	<b>-57'326</b>	<b>95'177</b>	<b>-37'104</b>	<b>-4'820</b>	<b>16</b>

5.17 Répartition des instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice (en CHF 1'000)	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement	Valeurs de remplacement	Montants des sous-jacents	Valeurs de remplacement	Valeurs de remplacement	Montants des sous-jacents
	positives	négatives		positives	négatives	
<b>Instruments de taux</b>						
Contrats à terme, y.c. FRA	–	–	–	–	–	–
Swaps	231	199	22'145	–	60'689	1'423'833
Futures	–	–	–	–	–	–
Options (OTC)	32	92	5'611	4'293	2'948	242'440
<b>Total instruments de taux</b>	<b>263</b>	<b>291</b>	<b>27'756</b>	<b>4'293</b>	<b>63'637</b>	<b>1'666'273</b>
<b>Devises/métaux précieux</b>						
Contrats à terme	1'377	733	161'416	–	–	–
Swaps combinés d'intérêts et de devises	2'057	6'740	414'770	2'342	–	53'985
Options (OTC)	1'316	1'316	2'972	–	–	–
<b>Total devises/métaux précieux</b>	<b>4'750</b>	<b>8'789</b>	<b>579'158</b>	<b>2'342</b>	<b>–</b>	<b>53'985</b>
<b>Titres de participation/indices</b>						
Futures	–	–	–	–	–	–
Options ( <i>exchange traded</i> )	–	–	–	–	–	–
<b>Total titres de participation/indices</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Total au 31.12.2009</b>	<b>5'013</b>	<b>9'080</b>	<b>606'914</b>	<b>6'635</b>	<b>63'637</b>	<b>1'720'258</b>
<b>Total au 31.12.2008</b>	<b>13'456</b>	<b>17'078</b>	<b>655'388</b>	<b>34'164</b>	<b>44'431</b>	<b>1'713'256</b>

La banque n'a pas conclu de contrat spécifique de *netting*.

5.18 Produits des intérêts (en CHF 1'000)	31.12.2009	31.12.2008
Banques	13'178	32'586
Clientèle	297'438	387'147
Effets de change et papiers monétaires	90	5'015
Intérêts et dividendes des immobilisations financières	17'788	15'965
Intérêts et dividendes des portefeuilles négoce	–	78
<b>Total</b>	<b>328'494</b>	<b>440'791</b>

5.19 Charges d'intérêts (en CHF 1'000)	31.12.2009	31.12.2008
Banques	1'300	7'052
Clientèle	54'731	115'905
Emprunts obligataires et CLG	77'437	87'531
Emprunts obligataires de rang subordonné	4'200	8'750
Autres	2'777	8'747
<b>Total</b>	<b>140'445</b>	<b>227'985</b>

5.20 Résultat des opérations de négoce (en CHF 1'000)	31.12.2009	31.12.2008
Commerce de devises et de billets de banque, y compris produits dérivés	15'719	16'637
Négoce de métaux précieux	442	311
Négoce de titres	1'629	-316
<b>Total</b>	<b>17'790</b>	<b>16'632</b>

<b>5.21 Charges de personnel</b> (en CHF 1'000)	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
Salaires et gratifications	99'268	96'598
AVS, AI, APG et autres contributions légales	10'198	9'408
Contributions à l'institution de prévoyance	11'796	11'784
Autres frais de personnel	4'291	4'886
<b>Total</b>	<b>125'553</b>	<b>122'676</b>
<b>5.22 Autres charges d'exploitation</b> (en CHF 1'000)	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
Locaux	13'609	12'817
Informatique	32'423	41'141
Machines, mobilier et véhicules	194	255
Autres charges d'exploitation	46'265	40'688
<b>Total</b>	<b>92'491</b>	<b>94'901</b>
<b>5.23 Amortissements sur l'actif immobilisé</b> (en CHF 1'000)	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
Installations permanentes	2'773	3'147
Installations, agencements, sécurité et télécommunications, matériel et logiciels informatiques	12'009	6'687
Matériel, mobilier et véhicules	3'110	3'019
Valeurs immatérielles	1'550	1'119
<b>Total</b>	<b>19'442</b>	<b>13'972</b>
<b>5.24 Correctifs de valeurs, provisions et pertes</b> (en CHF 1'000)	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de recouvrement sur créances	7'145	27'457
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation (opérationnel)	1'988	-2'937
Autres provisions	1'180	584
<b>Total</b>	<b>10'313</b>	<b>25'104</b>
<b>5.25 Produits extraordinaires</b> (en CHF 1'000)	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
Réserve pour risques bancaires généraux	–	10'100
Ventes d'actifs immobilisés	1'408	1'592
Autres	211	71
<b>Total</b>	<b>1'619</b>	<b>11'763</b>
<b>5.26 Charges extraordinaires</b> (en CHF 1'000)	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
Commission liée à la caution simple de l'Etat sur le prêt à la Fondation de valorisation	434	1'000
Autres charges extraordinaires	–	15
<b>Total</b>	<b>434</b>	<b>1'015</b>

**5.27 Répartition des produits****et des charges de l'activité bancaire** (en CHF 1'000)

	31.12.2009		31.12.2008	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Résultat des opérations d'intérêts	179'723	8'326	203'030	9'776
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	95'719	3'632	88'622	4'085
Résultat des opérations de négoce	17'790	–	16'632	–
Autres résultats ordinaires	26'539	1'473	-2'816	-686
Charges d'exploitation	-209'459	-8'585	-208'788	-8'789
Bénéfice brut	110'312	4'846	96'680	4'386

# Comptes annuels 2009 et annexes

## Maison mère

## Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale de  
**Banque Cantonale de Genève, Genève**

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision nous avons effectué l'audit des comptes annuels (page 116 à 124) de la Banque Cantonale de Genève, comprenant le bilan, le compte de résultat et les annexes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

#### *Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

## *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

## **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

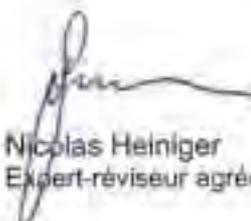
Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

## **Deloitte SA**



Alexandre Buga  
Réviseur responsable  
Expert-réviseur agréé



Nicolas Heiniger  
Expert-réviseur agréé

Genève, le 25 février 2010.



<b>Bilan avant répartition maison mère</b>	<b>116</b>
<b>Compte de résultat maison mère</b>	<b>117</b>
<b>Justification des capitaux propres maison mère</b>	<b>118</b>
<b>ANNEXES AUX COMPTES MAISON MÈRE</b>	<b>119</b>
<b>1. ACTIVITÉ ET EFFECTIF DU PERSONNEL</b>	<b>119</b>
<b>2. PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION DES COMPTES ANNUELS</b>	<b>119</b>
<b>3. CONTRÔLE DES RISQUES</b>	<b>119</b>
<b>4. ANNEXES AUX COMPTES MAISON MÈRE</b>	<b>119</b>
4.1 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété	119
4.2 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	120
4.3 Créances, engagements envers les sociétés liées et crédits aux organes	120
4.4 Amortissements sur l'actif immobilisé	120
4.5 Produits extraordinaires	120
4.6 Charges extraordinaires	120
4.7 Capital social	120
4.8 Crédits, prêts, rémunérations et participations des organes	121
4.9 Propriétaires importants de capital et groupes de propriétaires de capital liés par des conventions de vote	122
4.10 Correctifs de valeurs et provisions, réserves pour risques bancaires généraux	122
4.11 Opérations hors bilan	122
4.12 Résultat des opérations de négoce selon les secteurs d'activité	123
4.13 Autres actifs et passifs	123
<b>Proposition de répartition du bénéfice</b>	<b>124</b>

# Bilan avant répartition

Maison mère

116

	Notes	31.12.2009 en CHF 1'000	31.12.2008 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
<b>ACTIF</b>				
Liquidités		182'382	164'755	17'627
Créances résultant de papiers monétaires		51	751'480	-751'429
Créances sur les banques		1'402'900	2'028'658	-625'758
Créances sur la clientèle		3'269'421	2'889'479	379'942
<i>dont Fondation de valorisation</i>		157'390	297'822	-140'432
Créances hypothécaires		7'603'809	6'791'969	811'840
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce		32'203	27'387	4'816
Immobilisations financières		1'204'259	621'230	583'029
Participations		73'328	91'470	-18'142
Immobilisations corporelles		227'177	241'233	-14'056
Comptes de régularisation		36'858	35'362	1'496
Autres actifs	4.13	73'831	93'123	-19'292
<b>Total de l'actif</b>		<b>14'106'219</b>	<b>13'736'146</b>	<b>370'073</b>
Total des créances de rang subordonné		15'719	15'935	-216
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés		611'986	553'586	58'400
<i>dont total des créances sur le Canton</i>		196'245	175'855	20'390
<b>PASSIF</b>				
Engagements résultant de papiers monétaires		657	1'280	-623
Engagements envers les banques		600'738	541'691	59'047
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		5'511'893	4'997'441	514'452
Autres engagements envers la clientèle		4'448'836	4'223'784	225'052
Obligations de caisse		120'733	156'646	-35'913
Prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts		2'301'000	2'705'000	-404'000
Comptes de régularisation		65'346	80'624	-15'278
Autres passifs	4.13	92'261	103'453	-11'192
Correctifs de valeurs et provisions	4.10	2'967	3'239	-272
Réserves pour risques bancaires généraux	4.10	75'000	75'000	-
Capital social	4.7	360'000	360'000	-
Réserve légale générale		456'851	419'851	37'000
Bénéfice reporté		5'217	4'575	642
Bénéfice de l'exercice		64'720	63'562	1'158
<b>Total du passif</b>		<b>14'106'219</b>	<b>13'736'146</b>	<b>370'073</b>
Total des engagements de rang subordonné		120'000	120'000	-
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés		287'060	305'298	-18'238
<i>dont total des engagements sur le Canton</i>		210'539	180'616	29'923
<b>OPÉRATIONS HORS BILAN</b>				
Engagements conditionnels		801'847	506'819	295'028
Engagements irrévocables		500'075	365'500	134'575
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		39'011	39'011	-
Crédits par engagement		50'378	30'166	20'212
Instruments financiers dérivés: - sous-jacents		2'327'172	2'368'644	-41'472
- valeurs de remplacement positives		11'648	47'620	-35'972
- valeurs de remplacement négatives		72'717	61'509	11'208
Opérations fiduciaires	4.11	81'043	345'744	-264'701

# Compte de résultat

Maison mère

	Notes	31.12.2009 en CHF 1'000	31.12.2008 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS</b>				
Produits des intérêts et des escomptes		301'636	410'400	-108'764
Produits des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		665	688	-23
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		17'788	15'957	1'831
Charges d'intérêts		-140'266	-226'613	86'347
<i>Sous-total résultat des opérations d'intérêts</i>		179'823	200'432	-20'609
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICE</b>				
Produits des commissions sur les opérations de crédit		40'583	30'816	9'767
Produits des commissions sur les opérations de négoce, de titres et les placements		44'446	46'206	-1'760
Produits des commissions sur les autres prestations de service		19'848	15'961	3'887
Charges de commissions		-9'295	-8'179	-1'116
<i>Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service</i>		95'582	84'804	10'778
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE</b>				
<i>Sous-total résultat des opérations de négoce</i>	4.12	18'647	11'329	7'318
<b>AUTRES RÉSULTATS ORDINAIRES</b>				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		7'962	2'112	5'850
Produits des participations		19'277	1'741	17'536
Résultat des immeubles		366	659	-293
Autres produits ordinaires		17'252	7'583	9'669
Autres charges ordinaires		-118	-13'446	13'328
<i>Sous-total autres résultats ordinaires</i>		44'739	-1'351	46'090
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>338'791</b>	<b>295'214</b>	<b>43'577</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Charges de personnel		-120'512	-114'577	-5'935
Autres charges d'exploitation		-88'895	-88'797	-98
<i>Sous-total d'exploitation</i>		-209'407	-203'374	-6'033
<b>Bénéfice brut</b>		<b>129'384</b>	<b>91'840</b>	<b>37'544</b>
Amortissements sur l'actif immobilisé	4.4	-41'797	-13'076	-28'721
Correctifs de valeurs, provisions et pertes		-9'863	-22'992	13'129
<b>Résultat intermédiaire</b>		<b>77'724</b>	<b>55'772</b>	<b>21'952</b>
Produits extraordinaires	4.5	1'429	12'140	-10'711
Charges extraordinaires	4.6	-434	-1'000	566
Impôts		-13'999	-3'350	-10'649
<b>Bénéfice de l'exercice</b>		<b>64'720</b>	<b>63'562</b>	<b>1'158</b>

# Justification des capitaux propres

Maison mère

118

en CHF 1'000

## **CAPITAUX PROPRES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2009**

Capital social libéré	360'000
Réserve légale générale	419'851
Réserves pour risques bancaires généraux	75'000
Bénéfice au bilan	68'137
<b>Total des capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>	<b>922'988</b>

Attribution à la réserve légale générale prélevée sur le bénéfice de l'exercice précédent	-37'000
Dividende prélevé sur le bénéfice de l'exercice précédent	-21'600
Attribution spéciale à l'Etat de Genève (20% du dividende payé)	-4'320
Autres attributions	37'000
Bénéfice de l'exercice	64'720
<b>Total des capitaux propres au 31 décembre 2009</b>	<b>961'788</b>

dont

<i>Capital social libéré</i>	<i>360'000</i>
<i>Réserve légale générale</i>	<i>456'851</i>
<i>Réserves pour risques bancaires généraux</i>	<i>75'000</i>
<i>Bénéfice au bilan</i>	<i>69'937</i>

### 1. ACTIVITÉ ET EFFECTIF DU PERSONNEL

L'activité de la banque ainsi que l'externalisation de son système de technologies de l'information sont décrites dans les annexes aux comptes consolidés.

Effectif du personnel	31.12.2009	31.12.2008
En équivalent plein temps	742.8	752.6
Effectif	803	809

### 2. PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes de la maison mère sont présentés conformément aux principes du groupe, à l'exception des retraitements spécifiques de présentation selon le principe de l'image fidèle des comptes consolidés, soit principalement le traitement des propres titres de créance et de participation. Par ailleurs, les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation, présentées à l'annexe 3 des annexes aux comptes consolidés, sont comptabilisées à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements jugés nécessaires.

### 3. CONTRÔLE DES RISQUES

Pour les commentaires relatifs au contrôle des risques, se référer à l'annexe 4 des annexes aux comptes consolidés.

### 4. ANNEXES AUX COMPTES MAISON MÈRE

#### 4.1 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété (en CHF 1'000)

Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie Engagements effectifs

	31.12.2009	31.12.2008
<b>BNS</b>		
Limite	100'000	–
Valeur nominale des titres et créances nantis	–	–
<b>SIX Swiss Exchange</b>		
Valeur nominale des titres bloqués	31'046	11'808
<b>Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses</b> (en CHF 1'000)		
Valeur nominale des titres hypothécaires conservés séparément	3'780'226	3'797'679
Total des emprunts	2'181'000	2'385'000

#### Opérations de prêt et de pension effectuées avec des titres (en CHF 1'000)

	31.12.2009	31.12.2008
Prétentions découlant de la mise en gage de <i>cash</i> lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	445'432	1'044'920
Engagements découlant du <i>cash</i> reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	283'140	263'680
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	284'208	265'462
<i>dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i>	284'208	265'462
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	445'517	1'044'933
<i>dont titres ci-dessus aliénés ou remis à un tiers en garantie</i>	–	–

<b>4.2 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle</b> (en CHF 1'000)	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
Engagements envers la Fondation de prévoyance, au titre de la prévoyance professionnelle	–	–
Engagements envers la Fondation de prévoyance, en qualité de banque dépositaire	21'743	81'610

Se référer au chapitre "Annexes aux comptes consolidés 2009", point 5.9, page 102.

<b>4.3 Créances, engagements envers les sociétés liées et crédits aux organes</b> (en CHF 1'000)	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
Créances sur les sociétés liées	206'057	731'573
<i>dont Fondation de valorisation</i>	157'390	297'822
Engagements envers les sociétés liées	356'191	68'553
Créances provenant de crédits aux organes	3'981	2'042

Se référer au chapitre "Annexes aux comptes consolidés 2009" point 5.13, page 105.

<b>4.4 Amortissements sur l'actif immobilisé</b> (en CHF 1'000)	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
Installations permanentes	2'773	2'556
Installations, agencements, sécurité, télécommunications et logiciels informatiques	12'513	6'672
Matériel, mobilier et véhicules, valeurs immatérielles	8'397	3'848
Amortissement sur des participations	18'114	–
<b>Total</b>	<b>41'797</b>	<b>13'076</b>

<b>4.5 Produits extraordinaires</b> (en CHF 1'000)	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
Vente d'actifs immobilisés	1'398	1'592
Vente de participations	–	513
Fonds divers prescrits	31	35
Dissolution des réserves pour risques bancaires généraux	–	10'000
<b>Total</b>	<b>1'429</b>	<b>12'140</b>

<b>4.6 Charges extraordinaires</b> (en CHF 1'000)	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
Commission liée à la caution simple de l'Etat sur le prêt à la Fondation de valorisation	434	1'000
<b>Total</b>	<b>434</b>	<b>1'000</b>

<b>4.7 Capital social</b>	<b>31.12.2009</b>			<b>31.12.2008</b>		
	<b>Valeur</b>		<b>Capital</b>	<b>Valeur</b>		<b>Capital</b>
	<b> nominale</b>	<b> Nombre</b>	<b> donnant droit</b>	<b> nominale</b>	<b> Nombre</b>	<b> donnant droit</b>
	<b> totale</b>	<b> de titres</b>	<b> au dividende</b>	<b> totale</b>	<b> de titres</b>	<b> au dividende</b>
	en CHF		en CHF	en CHF		en CHF
<b>Capital-actions/capital social</b>						
Actions nominatives "A"	132'551'600	2'651'032	132'551'600	132'551'600	2'651'032	132'551'600
Actions nominatives "B"	79'531'000	1'590'620	79'531'000	79'531'000	1'590'620	79'531'000
Actions au porteur	147'917'400	1'479'174	147'917'400	147'917'400	1'479'174	147'917'400
<b>Total du capital social</b>	<b>360'000'000</b>	<b>5'720'826</b>	<b>360'000'000</b>	<b>360'000'000</b>	<b>5'720'826</b>	<b>360'000'000</b>

4.8 Crédits, prêts, rémunérations et participations des organes	Rémunération (avant impôts)			Prêts*	Nombre d'actions BCGE détenues au 31.12.2009			Par des proches
	Indemnités forfaitaires	Jetons de présence	Total		Non bloquées	Bloquées	Total	
				<b>Membres du conseil d'administration</b>				
Michel Mattacchini, président	204'004	72'013	276'017	0	45	12	57	0
Ion Bals	29'000	25'500	54'500	0	10	12	22	0
Asma Benelmouffok	34'000	36'000	70'000	0	10	12	22	0
Bernard Clerc	30'000	26'500	56'500	0	20	12	32	0
Mariane Grobet-Wellner	26'000	20'500	46'500	0	110	0	110	0
Fabienne Knapp	30'000	39'500	69'500	0	70	0	70	0
Patrick Mage	37'000	39'500	76'500	0	0	12	12	0
Jean-Claude Rivollet, vice-président	36'000	24'500	60'500	0	60	0	60	0
Ton Schurink	29'000	33'500	62'500	1'834'038	520	12	532	0
Mourad Sekkiou	25'000	23'000	48'000	0	0	6	6	0
Michel Terrier, secrétaire	25'000	24'500	49'500	0	60	0	60	0
<b>Total du conseil d'administration</b>	<b>505'004</b>	<b>365'013</b>	<b>870'017</b>	<b>1'834'038</b>	<b>905</b>	<b>78</b>	<b>983</b>	<b>0</b>

	Rémunération (avant impôts)				Prêts*	Nombre d'actions BCGE détenues au 31.12.2009			Par des proches
	Fixe	Variable	En actions			Non bloquées	Bloquées	Total	
			bloquées	Total					
<b>Direction générale</b>									
Blaise Goetschin	620'268	500'000	75'710	1'195'978	100'000	348	2'209	2'557	60
Eric Bourgeois						434	1'797	2'231	40
Claude Bagnoud						0	654	654	20
Johan Bernard Alexander Kroon						0	713	713	20
Jean-Louis Platteau						0	0	0	0
Emile Rausis (jusqu'au 31.08.09)						433	837	1'270	24
Jean-Marc Joris						87	407	494	20
<b>Total de la direction générale</b>	<b>2'626'972</b>	<b>1'807'000</b>	<b>214'248</b>	<b>4'648'220</b>	<b>2'147'359</b>	<b>1'302</b>	<b>6'617</b>	<b>7'919</b>	<b>184</b>

**Crédit le plus élevé octroyé à un membre de la direction générale** 871'200 à Johan Bernard Alexander Kroon

\* Prêts lombards, contre titres ou avec garanties hypothécaires.

Les membres de la direction générale ont reversé à la BCGE en qualité d'administrateur un montant total de CHF 155'457 dont CHF 68'371 relatif à Blaise Goetschin, CEO.

Les principes de rémunération sont expliqués en page 79. Aucune indemnité n'est versée indirectement aux membres de la direction générale.

Aucune indemnité n'a été versée directement ou indirectement, durant l'exercice 2009, à des anciens membres du conseil d'administration ni à des personnes proches des organes.

Il n'y a pas, au 31 décembre 2009, d'indemnités non conformes à la pratique du marché qui auraient été consenties à des proches des membres du conseil d'administration ou de la direction générale.

Il n'y a pas, au 31 décembre 2009, de prêts et autres crédits en cours non conformes à la pratique du marché qui auraient été consentis aux proches des membres du conseil d'administration ou de la direction générale. Un membre du conseil d'administration a nanti une somme en faveur de l'entreprise de son fils, un proche d'un membre du conseil d'administration et cinq proches des membres de la direction générale bénéficient de conditions préférentielles, en application du règlement du personnel.

#### 4.9 Propriétaires importants de capital et groupes de propriétaires de capital liés par des conventions de vote

	31.12.2009		31.12.2008	
	Nominal en CHF	%	Nominal en CHF	%
<b>Actions nominatives avec droit de vote</b>				
Etat de Genève	125'522'150	34.87	125'522'150	34.87
Ville de Genève	60'405'300	16.78	60'405'300	16.78
44 communes genevoises	26'155'150	7.27	26'155'150	7.27
<b>Actions au porteur avec droit de vote</b>				
Etat de Genève	53'863'600	14.96	53'863'600	14.96
Ville de Genève	14'727'000	4.09	14'727'000	4.09
Divers actionnaires	79'326'800	22.03	79'326'800	22.03

Au 31 décembre 2009, l'Etat de Genève détient 49.83 % des actions de la banque (au porteur et nominatives) et dispose de 53.30 % des droits de vote.

#### 4.10 Correctifs de valeurs et provisions, réserves pour risques bancaires généraux (en CHF 1'000)

	Etat au 31.12.2008	Modifications de			Recouvrement		Etat au 31.12.2009
		Utilisations conformes à leurs buts	l'affectation (nouvelles affectations)	intérêts en souffrance, différences de change	Nouvelles constitutions	Dissolutions	
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	243'653	-50'086	-	-756	6'695	-	199'506
Correctifs de valeurs et provisions sur immobilisations financières	28'005	-11'222	-	-	-	-8'141	8'642
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation (opérationnel)	3'239	-978	-	-	1'988	-	4'249
Autres provisions	-	-1'180	-	-	1'180	-	-
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions</b>	<b>274'897</b>	<b>-63'466</b>	<b>-</b>	<b>-756</b>	<b>9'863</b>	<b>-8'141</b>	<b>212'397</b>
Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-271'658						-209'430
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan</b>	<b>3'239</b>						<b>2'967</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>75'000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>75'000</b>

Dans les comptes de la maison mère et conformément au dispositif légal, les mouvements sont présentés de manière nette.

#### 4.11 Opérations hors bilan (en CHF 1'000)

	31.12.2009	31.12.2008
<b>Opérations fiduciaires</b>		
Placements fiduciaires auprès de tiers	81'043	345'744
<b>Total opérations fiduciaires</b>	<b>81'043</b>	<b>345'744</b>

<b>4.12 Résultat des opérations de négoce selon les secteurs d'activité</b> (en CHF 1'000)	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
Commerce de devises et billets de banque (y compris dérivés)	16'576	16'152
Négoce de métaux précieux	442	304
Négoce de titres	1'629	-5'127
<b>Total opérations de négoce</b>	<b>18'647</b>	<b>11'329</b>

<b>4.13 Autres actifs et passifs</b> (en CHF 1'000)	<b>31.12.2009</b>		<b>31.12.2008</b>	
	<b>Autres actifs</b>	<b>Autres passifs</b>	<b>Autres actifs</b>	<b>Autres passifs</b>
Valeurs de remplacement des instruments financiers	11'648	72'717	47'620	61'509
Compte de compensation	50'972	–	35'747	–
Étalement gains <i>s/swaps</i>	–	2'095	–	4'281
Administration Fédérale des Contributions (AFC)	5'918	15'646	2'119	21'506
Titres et coupons	–	541	604	1'086
Frais d'émission/empr. oblig. à amortir	1'042	–	1'366	–
Autres	4'251	1'262	5'667	15'071
<b>Total</b>	<b>73'831</b>	<b>92'261</b>	<b>93'123</b>	<b>103'453</b>

**PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE** (en CHF 1'000)

Le conseil d'administration propose à l'Assemblée générale des actionnaires, convoquée le 4 mai 2010, la répartition du bénéfice au bilan comme suit :

	31.12.2009	31.12.2008
Bénéfice de l'exercice	64'720	63'562
Bénéfice reporté	5'217	4'575
<b>Bénéfice disponible</b>	<b>69'937</b>	<b>68'137</b>
Attribution à la réserve légale générale	-40'000	-37'000
Dividende de 5 % sur les actions nominatives ("A" et "B") et au porteur	-18'000	-18'000
Dividende supplémentaire de 1.5 % sur les actions nominatives ("A" et "B") et au porteur	-5'400	-3'600
Attribution spéciale à l'Etat de Genève (20 % des dividendes payés)	-4'680	-4'320
<b>Bénéfice reporté</b>	<b>1'857</b>	<b>5'217</b>

## Concept iconographique

Les illustrations des doubles pages de ce rapport annuel font partie d'une trilogie. Dans la publication retraçant l'année 2007, sept matières premières étaient mises en regard de sept produits finis: blé et pain, pierres brutes et bijou, coton et chemise, fers à béton et bâtiment, pétrole et objet en plastique, métal et montre et, pour terminer, ville et transports publics. Chaque illustration évoquait un métier de la banque et le processus de création d'un service bancaire.

En 2008, chacun des métiers de la banque était représenté avec le portrait d'un collaborateur ou d'une collaboratrice de la BCGE.

Dans la présente édition, sept clients sont à l'honneur. Ils figurent en vis-à-vis d'un produit fini ou d'une matière représentant symboliquement leurs activités professionnelles, que la banque soutient comme partenaire bancaire et patrimonial.

2007



2008



2009



**Banque Cantonale de Genève SA**

Téléphone: +41 (0)58 211 21 00

E-mail: [info@bcge.ch](mailto:info@bcge.ch)

[www.bcge.ch](http://www.bcge.ch)

**23 agences à Genève**

Siège: Quai de l'Île 17 - CP 2251 - 1211 Genève 2

Agences principales: Ile, Servette-Wendt, Trois-Chêne, Grand-Lancy

**Private banking en Suisse**

Quai de l'Île 17 - CP 2251 - 1211 Genève 2

Avenue de la Gare 50 - CP 159 - 1001 Lausanne

Lintheschergasse 19 - Postfach 4068 - 8021 Zürich

Piazza Rezzonico 6 - CP 5833 - 6900 Lugano

**Banque Cantonale de Genève (France) SA**

Place Louis-Pradel 20 - F - 69001 Lyon

Téléphone: +33 (0)4 72 07 31 50

[www.bcgef.fr](http://www.bcgef.fr)

**Capital Transmission SA**

Rue de la Tour-de-l'Île 4 - CP 2251 - 1211 Genève 2

Téléphone: +41 (0)58 211 21 00

**SPFS**

Rue Céard 12 - 1204 Genève

Téléphone: +41(0)22 750 12 12

[info@public-finance.ch](mailto:info@public-finance.ch)